

**Université de Savoie
Domaine Universitaire de Jacob-Bellecombette
73000 CHAMBERY**

DEPARTEMENT d'HISTOIRE

TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE :

Fontcouverte et sa population

1561- 1734

par

Grégory GIROLLET

Sous la direction de M. Michel VERGE-FRANCESCHI

Juin 1999

Siège social : Université de Savoie - B.P. 1104 - 73011 Chambéry Cedex - France

Au Père MICHELLAND

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier **Mr Michel Vergé-Franceschi**, mon directeur de maîtrise,

ainsi que Messieurs Meyer et Palluel-Guillard, tous deux enseignant l'histoire à l'Université de Savoie.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement le **Père Michelland**, prêtre de la paroisse de Fontcouverte, qui m'a permis de travailler sur les sources, m'accordant une confiance de tous les instants lors de mes recherches.

Enfin je tiens à remercier ma proche **famille et ma fiancée** pour le soutien et l'aide précieuse qu'ils m'ont accordé durant l'élaboration du présent mémoire.

Situé en amont de St Jean de Maurienne, Fontcouverte est un village de montagne de la rive gauche de l'Arvan, affluent de l'Arc, dont le chef-lieu repose à 1200 mètres d'altitude. L'habitat permanent s'étage entre 650 et 1460 mètres d'altitude, permettant aux paysans qui y vivent de se regrouper à des altitudes moyennes pour passer la mauvaise saison.

Le territoire de la paroisse, très vaste, permet une fois le retour des beaux jours, d'envisager la mise en cultures de toutes les parcelles situées sur des terroirs nombreux et variés. Car les Fontcouvertins sont avant tout des paysans qui doivent jouer des contraintes de la pente, de l'exposition des versants pour tirer le meilleur profit d'une agriculture dont les rendements sont alors rarement supérieurs à cinq pour un.

La communauté villageoise dispose aussi d'immenses alpages situés entre 1500 et 2300 mètres d'altitude dans lesquels elle mène paître ses troupeaux aux alentours de la Saint Jean, et dans lesquels une partie des nombreuses familles va passer quelques mois à s'occuper des troupeaux pendant que les hommes et les plus vaillants des aînés restent au village pour les foins.

Les contraintes d'un tel milieu sont nombreuses et, en ce qui concerne les cultures, comme tous les paysans de montagne, les Fontcouvertins ont dû s'adapter et mettre en place des palliatifs au manque de terrains plats en cultivant les blés sur des terrasses. La construction de ces terrasses commence d'abord par la collecte de nombreux cailloux que l'on érigera par la suite en murets, lesquels soutiendront la terre que l'on aura ajouté ou qui aura glissé naturellement par gravité.

Ce travail, pénible et harassant, est complété, chaque printemps, par la nécessaire remontée de la terre depuis le bas de la parcelle jusqu'à son sommet. Cette corvée est d'ailleurs souvent le travail des femmes et des enfants qui remontent la terre à l'aide de baquets ou de seaux.

Il devient alors vital d'entretenir le mieux possible les terrasses déjà constituées.

Les terres bordant les habitations sont généralement réservées aux jardins potagers. Ensuite dans une seconde ceinture, c'est la culture des blés et du chanvre. Enfin, il faut conserver dans une troisième zone, ni trop près, ni trop éloignée des maisons, suffisamment de terrains pour les prairies de fauche.

Car, si l'essentiel des ressources dépend de l'agriculture, celle-ci n'est cependant pas suffisante pour permettre à tous de vivre.

Aussi, la principale ressource des Fontcouvertins est l'élevage. C'est même l'unique richesse aux yeux des paysans.

L'élevage des ovins, en particulier le mouton, est essentiel à l'organisation économique de la communauté. Mais l'élevage des bovins représente, en soi, un signe extérieur de richesse et n'est pas une exception pour la plupart des familles. Cet élevage est effectué en premier lieu pour et par le propriétaire et sa famille car tout, dans l'animal, va être utilisé pour subvenir aux besoins tant alimentaires que vestimentaires etc.

Ce schéma du mode de vie des paysans de montagne paraît immuable et se poursuit aujourd'hui encore en ces mêmes lieux.

Pourtant, cette communauté a traversé l'Histoire, depuis le Néolithique jusqu'à nos jours, s'adaptant à toutes les situations, toutes les difficultés sans autre choix que de survivre.

La Savoie occupe une position stratégique en Europe, car elle est le lien entre Europe du nord et Europe du sud.

Elle est, de tous temps, le lieu de passage privilégié de nombreuses troupes en campagne, elle est surtout un axe commercial essentiel, par ses deux grande vallées, la Maurienne et la Tarentaise et leurs cols, de nombreuses caravanes marchandes en route vers les richesses des états de la péninsule italienne.

Sa position a ainsi influencé une histoire tourmentée, étroitement mêlée de l'emprise de ses puissants voisins car la Savoie, et notamment la Maurienne, va subir plusieurs faits militaires marquants. Elle est en effet occupée par la France de 1536 à 1559, puis de 1690 à 1696, de 1703 à 1713 et enfin de 1742 à 1748. Dans tous les cas, la Savoie a été occupée car elle a choisi de se positionner contre la France en s'alliant aux Habsbourg d'Autriche.

Ces conditions historiques ont évidemment pesé sur la vie quotidienne des savoyards.

Vouloir connaître davantage la population d'un petit village de Savoie entre 1561 et 1734, c'est avant tout s'intéresser aux conditions de vie de la majorité des habitants de la région. Ces dates sont en fait deux bornes, deux limites à cette étude : dans chacun des cas, nous disposons de documents essentiels à la compréhension de l'organisation des familles, qui forment la trame de cette population. Nous avons ainsi un point de départ et un point d'arrivée nous permettant de dégager l'évolution de la population.

Nous verrons qu'entre ces limites la population a sensiblement augmenté, que la structure des feux a peu évolué, mais par contre que les conditions de richesse se sont améliorées.

Nous verrons aussi les actes fondamentaux de la vie de cette population à travers trois événements majeurs dans la vie tout homme à travers l'étude des actes de baptême, de mariage et de sépulture.

Cette analyse va nous montrer l'importance de certains phénomènes, comme la mortalité des enfants par exemple, qui vont nous permettre de mieux nous imprégner de cette vie d'il y a quatre siècles.

La mort est en fait présente chaque jour dans la vie de ses hommes et de ses femmes à travers la mort de leurs enfants d'une part, mais aussi à travers leur propre mort qui, dans bien des cas vient briser une union toujours trop courte.

Ceci va nous éclairer sur le phénomène des remariages des veufs et des veuves.

Ce sont en réalité les conditions économiques qui dictent, pour la plupart, ces « seconde noces » comme l'on dit alors, mêmes si celles-ci évoquent parfois une troisième union.

C'est parce que c'est l'importance de faire vivre la famille qui prime, que veufs et veuves doivent se remarier au plus tôt. Les hommes vont généralement plus vite que les femmes, car

celles qui sont déjà d'un âge avancé et qui ont plusieurs enfants auront plus de mal à retrouver un époux.

Les mariages sont d'ailleurs quasiment le seul moyen de s'échapper temporairement de cette vie. Le mariage est en effet l'occasion de se réjouir en famille et entre amis d'une union que l'on espère féconde.

La fête donne lieu, dans de nombreux cas, à une aumône alimentaire pour les pauvres du village, car cette cérémonie est vécue par toute la société villageoise.

Et si l'alimentation de ces paysans est basée essentiellement sur le pain, accompagné d'un bouillon, et parfois par de la volaille, le repas de noces tranche avec le quotidien par la profusion de nourriture, au point de faire durer les noces pendant plusieurs jours.

Mais les Fontcouvertins, n'aiment cependant pas trop le changement, c'est pourquoi ils se marient pour les trois-quarts d'entre eux, au village, avec des gens du village.

Tout au long de notre période, nous retrouverons d'ailleurs très peu de changements dans les patronymes. Ce sont une majorité de familles que l'on découvre en 1561 et que l'on retrouve en 1734, avec une permanence dans l'attribution des prénoms qui témoigne d'un certain caractère casanier des Fontcouvertins. Mais ceci est une constante des populations d'Ancien Régime.

Enfin le nouveau couple commence à exister aux yeux de toute la communauté, et si tout se passe bien, une naissance suivra quelque mois plus tard, suivie elle-même de nombreuses autres. Cette population subit, malheureusement pour elle, plus souvent son quotidien qu'elle n'agit sur lui. Les conditions exceptionnelles sont là pour le rappeler, tel passage de troupes, telle occupation étrangère qui vient profondément et durablement modifier l'ordre établi, ou encore telle épidémie extraordinaire, telle poussée de fièvre, mais plus encore chaque hiver qu'il faut affronter, sont autant d'épreuves supplémentaires pour la population.

Ces situations entraînent souvent certains dans la misère. Aussi, Fontcouverte a son lot de miséreux, ces gens qui vivent d'aumônes et de mendicité, et qu'il faut distinguer des pauvres qui travaillent, possèdent même un peu de bétail, mais dont les conditions générales de ressources font qu'ils sont toujours sous la menace de quelque événement extraordinaire. On s'apercevra d'ailleurs que la majorité de la population est dans ce cas. Les gens à leur aise sont les moins nombreux, et les riches sont l'exception.

Pour avoir ainsi une image de la population de Fontcouverte entre 1561 et 1734, nous allons dans une première partie sur la population, étudier celle-ci à travers trois «photographies» qui sont trois recensements : en 1561, en 1716 et en 1734.

Ceci nous permettra de l'évaluer, de la quantifier, mais aussi d'étudier plus particulièrement la famille à travers la composition des feux.

Nous étudierons également comment cette population se répartit entre les sexes, entre les classes d'âge etc.

Puis cette première partie nous permettra aussi une étude sur la répartition des patronymes ainsi qu'un aperçu des métiers exercés.

Enfin nous verrons un aspect plus sombre du genre d'épreuves que peuvent avoir à supporter les habitants lors de passages de troupes, et nous établirons un état de santé de la population en 1716 et 1734.

Dans une seconde partie, nous étudierons plus particulièrement la richesse, à travers l'étude du cheptel, de sa composition et de sa répartition entre les propriétaires, pour donner un niveau de richesse.

Puis nous analyserons plus en détail la partie pauvre de la population de Fontcouverte, ainsi que les moyens mis en place pour l'aider.

Enfin, nous étudierons la minorité des gens riches.

Dans une troisième partie, nous verrons comment les gens naissent, se marient et meurent à Fontcouverte.

Dans l'étude sur les mariages entre 1700 et 1725, nous verrons quels sont les années, les saisons et les jours qui sont le plus propices au mariage.

Ensuite nous étudierons les modalités du mariage.

Et enfin nous approcherons de plus près les acteurs du mariage, à savoir les époux.

Quant à l'étude sur les baptêmes entre 1670 et 1725, elle nous renseignera de la même manière sur les jours, les mois etc., ainsi que sur des cas particuliers qui s'inscrivent dans le contexte de la naissance.

En ce qui concerne la mort et les sépultures entre 1700 et 1725, un premier chapitre nous donnera des renseignements statistiques, un second sera davantage consacré à la mortalité, et un troisième nous exposera quelques causes de mort à Fontcouverte.

Première partie :

La population

I – Etude quantitative d’après les recensements de 1561, 1716 et 1734.

A – Le recensement de 1561

Le dénombrement pour la gabelle du sel a été effectué à Fontcouverte « du cinquième et sixième juillet mil cinq centz soixante ung »¹. Sa rédaction a été effectuée par le commissaire Rybet « en présence des scindicqz et curé dudit lieu »².

1 – La population

a – chiffre global

La population à Fontcouverte en 1561 s’élève à 1008 personnes. A titre de comparaison, la paroisse de Valmeinier, autre paroisse d’altitude mauriennaise, est peuplée de 631 habitants, et celle d’Entremont-le-Vieux de 1192³.

Ces personnes sont celles que l’on retrouve en nom propre ou indirectement dans le document. Par exemple les domestiques sont comptés mais leur nom n’apparaît pas. En effet, la liste des habitants est composée d’une manière bien précise : en premier nous trouvons le prénom du chef de feu, suivi de son nom de famille, et parfois, si deux frères portent le même prénom, de la mention « le jeune » ou « l’ainé » pour les distinguer. Cela est notamment le cas pour 17 chefs de familles dont 12 vivent effectivement en 1561 et 5 dont il ne reste que l’un des deux. L’autre étant probablement décédé ou ayant émigré.

Souvent, dans 38 cas, on trouve aussi la mention « filz a feu » pour les hommes, ou « fillie a feu » pour les femmes. Il semblerait que cela soit fait pour distinguer plusieurs chefs de feu, vivants tous en 1561, portant les mêmes noms de famille et même prénoms. Cette hypothèse se vérifie dans 36 % des cas si l’on considère les noms d’un point de vue phonétique. Dans trois exemples un chef de feu a même 2 « homonymes » : c’est le cas de Jehan Chanlon fils de feu Guigoz, de Jehan Chanlon fils de feu Anthoine et de Jehan Chanlon.⁴

Ensuite est mentionné le prénom de l’épouse du chef de feu quand celle-ci est toujours en vie. Viennent ensuite les prénoms des enfants majeurs, puis des enfants mineurs. Les garçons étant mentionnés les premiers. Pour les enfants la mention « majeur » est souvent exprimée, même si l’âge n’est pas précisé. La question se pose alors de savoir quand est atteinte la majorité ? En revanche, pour les « mineurs » l’âge est indiqué mais nous n’avons aucune possibilité de vérifier l’exactitude de ces chiffres, les registres de baptêmes de la Paroisse de Fontcouverte ne débutant qu’en 1587 !

Enfin sont mentionnés les tiers, frères et sœurs du chef, oncles ou tantes, neveux et nièces ou bien encore les enfants recueillis.

¹ A.D.S. J 688, p.1.

² A.D.S. J 688, p.1.

³ Les chiffres pour Valmeinier sont tirés d’un rapport dactylographié concernant le recensement de 1561, mais dont nous ignorons le nom de l’auteur. Ceux d’Entremont-le-Vieux sont tirés d’un rapport dactylographié rédigé par M. André Palluel-Guillard. Les deux documents nous ont été fournis par ce dernier.

⁴ A.D.S. J 688.

b – Les calculs du Commissaire Rybet

La fin du document comporte « la somme de Fontcouverte ». Elle est le fruit du commissaire Rybet car l'écriture est semblable. Il semble qu'elle ait été effectuée le jour même du dénombrement. Elle se présente de la manière suivante :

« Solvables : 863
Prêtres : 4
Mineurs d'un an en bas : 52
Nobles : 3
Serviteurs : 18
Chambrières : 29
Pauvres : 36
Abscentz et a service : 1
Sont en nombres : 1006 testes. » ⁵

Nous nous apercevons que le chiffre global diffère de deux personnes, mais que le chiffre de 1008 se retrouve dans l'étude de Th. Fouard ⁶. Nous pouvons donc considérer ce dernier chiffre comme étant exact.

Les *solvables*. Ce sont les personnes qui sont effectivement soumises à l'impôt. Ils sont 863 dans le calcul de Rybet. Les solvables sont calculés de la façon suivante : total de la population moins les prêtres, les mineurs, les nobles, les domestiques, les pauvres et les absents. Nous trouvons, pour notre part, un total de 865 solvables si nous acceptons le nombre de 36 pauvres. Nous verrons dans la deuxième partie du mémoire si nous pouvons réellement nous baser sur ce chiffre.

En ce qui concerne le nombre de prêtre nous trouvons le même chiffre que le commissaire Rybet, c'est-à-dire 4. Trois de ces *prêtres* forment trois feux distincts, mais le dernier est enregistré dans le feu de son père. Il s'agit de « Messire Jehan Sibué Darpeta » ⁷. Il n'est pas anodin que les prêtres soient comptabilisés à part. En effet le Duc les avait dispensés de l'impôt ⁸ donc ils sont mis à part dans la somme .

« Les mineurs d'un an en bas » sont au nombre de 52 dans la somme du commissaire, alors que nous n'en comptabilisons que 41. Eux aussi sont comptabilisés car non soumis à l'impôt.

Les *nobles*. Il y a trois chefs de feu noble, ce qui concerne 14 personnes. Deux ont l'avant-nom de « maître » et un seul a le qualificatif de « noble ». Il s'agit de « Noble Pierre Chaudet ». A noter que les nobles sont dispensés de l'impôt car ceux-ci sont actifs dans la défense du duché. Emmanuel-Philibert a donc un geste à leur égard .⁹

Les *serviteurs*. Ils sont 17 alors que le commissaire en comptabilise 18. Ils sont non solvables.

Les *chambrières* sont 29 dans la somme de 1561. Nous en comptons 26. Mais si nous prenons en compte le fait que les servantes (au nombre de trois) puissent être aussi des chambrières alors le nombre total atteint bien 29. Mais parmi ces servantes une est marquée absente. Donc il n'y aurait que 28 chambrières. Elles aussi sont non solvables.

⁵ A.D.S. J 688, p.50.

⁶ Op.Cit.

⁷ A.D.S. J 688, p.13.

⁸ Thierry FOUARD, op.cit. p.18.

⁹ A.D.S. B 1426, l.198 à 210, citées par Th. FOUARD , op.cit.

Les *pauvres*. Le document recense 36 feux pauvres sans autres explications. Nous verrons dans la suite de l'exposé si nous pouvons confirmer ou non ce chiffre en élaborant un seuil de pauvreté.

Les *absents* au dénombrement. Ici nos chiffres correspondent à ceux du commissaire Rybet. Le seul absent est une femme qui exerce probablement comme servante dans un lieu voisin, peut-être à St Jean de Maurienne.

2 – Les feux

a - définition :

Le terme recouvre en premier lieu une définition fiscale : c'est un « foyer fiscal »¹⁰. Mais on peut aussi définir le feu comme étant un groupe de personnes lié par des liens matrimoniaux (un ou plusieurs couples) et/ou par des liens du sang. Dans le dénombrement de 1561 pour Fontcouverte, on appelle feu ou ménage, tout groupe de personnes effectivement lié par des liens matrimoniaux ou non, par des liens du sang mais aussi par des liens de « patron à employé », ceci étant le cas des feux avec domestique. En fait un feu est l'ensemble des personnes vivant sous un même toit et qui partagent la vie économique de la maison.

Le chef de feu n'étant pas forcément le plus âgé, et en général celui qui se trouve mentionné le premier dans le document.

b - le nombre et la composition des feux

A Fontcouverte en 1561, le nombre total de feux s'élève à 250 (134 à Valmeinier et 158 à Entremont-le-Vieux)

Regardons d'abord le nombre de personnes par feu, toutes personnes confondues.

Figure 1 : Répartition du nombre de personnes par feu en 1561.

Nombre (n) de personnes dans le feu	Nombre de feux ayant n personnes (en chiffre absolu)	Pourcentage de feux ayant n personnes	Pourcentage de feux ayant au plus n personnes	Pourcentage de feux ayant au moins n personnes
1	42	16,8	16,8	100
2	39	15,6	32,4	83,2
3	30	12	44,4	67,6
4	47	18,8	63,2	55,6
5	31	12,4	75,6	36,8
6	20	8	83,6	24,4
7	17	6,8	90,4	16,4
8	13	5,2	95,6	9,6
9	5	2	97,6	4,4
10	3	1,2	98,8	2,4
11	2	0,8	99,6	1,2
15	1	0,4	100	0,4
Total	250			

¹⁰ B. GARNOT, *La population française aux XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles*, Ed. Ophrys, Coll. Synthèse Histoire, p.21.

En opérant des statistiques classiques sur notre population de feux, plusieurs remarques sont à effectuer : premièrement, que 16,8 % des feux ne se composent que d'une seule personne (42 feux). Deuxièmement, que 47 feux, cas le plus fréquent, se composent de quatre personnes, soit 18,8 % du total des feux.

De plus 44,4 % des feux ne comportent qu'une à trois personnes.

Mais plus de la moitié des feux (55,6 %) se compose d'au moins quatre personnes.

Près des deux tiers des feux (67,6 %) se composent d'au moins trois personnes.

Ensuite, que les feux où il y a au moins 9 personnes (11 feux) ne sont pas nombreux (4,4 % du total des feux). Enfin qu'il y a un seul grand feu se composant de 15 personnes, soit 0,4 % du total des feux.

La moyenne arithmétique se situe à 4,032 personnes par feu. Cela est peu et est même inférieur à la moyenne de la vallée de La Maurienne qui se situe à 4,29 personnes par feu,¹¹ mais cela reste dans la moyenne des villes du Royaume France¹². Nous sommes donc en présence d'une population où il n'y pas véritablement de « familles nombreuses ».

A Valmeinier, la moyenne est supérieure et se monte à 4,7 personnes par feu.

A Entremont-le-Vieux la moyenne est de 7,5 personnes par feu, ce qui est relativement élevé.

c - typologie des ménages

Il convient maintenant d'établir une typologie de la famille fontcouvertine.

Pour cela nous allons nous référer à une typologie générale mise au point par l'historien anglais de la famille, Peter LASLETT. Cette typologie des ménages nous est précisée par Jacques Dupâquier¹³, et nous nous sommes permis d'adapter cette typologie car il nous semblait intéressant de montrer d'autres phénomènes.

Ménages de « type 1 » : ce sont les ménages de solitaires : célibataires, veuves ou veufs sans enfants.

Ménages de « type 2 » : ménage réunissant plusieurs personnes, parfois parentes (par le sang ou l'alliance), mais ménage sans couple marié : par exemple un frère et une sœur, un veuf et son neveu, un prêtre et sa bonne...

Ménages de « type 3 » : ce sont les ménages simples, que l'on appelle aussi famille conjugale ou nucléaire, dont le noyau est un couple avec ou sans enfant.

Ménages de « type 4 » : ce sont les familles élargies accueillant des individus apparentés au noyau conjugal ou regroupant plusieurs couples apparentés ou non. Par exemple un couple et le frère de la mariée.

Ménages de « type 5 » : ce sont les ménages multiples ou polynucléaires composés d'au moins deux couples cohabitant « à même pot et à même feu ».

Mais pour des raisons de simplicité, nous avons regroupé les deux derniers types de feux en un seul, auquel nous avons apporté quelques modifications : ainsi les types 4 et 5 deviennent le type 4.

d - répartition des ménages selon le type

Ménages de « type 1 » : il y en a 42 soit 16,8 %, qui se répartissent comme suit : 24 femmes célibataires, dont 7 dont nous sommes sûrs qu'elles sont veuves, 18 hommes célibataires ou veufs sans pouvoir les distinguer car à la différence des femmes il n'est pas mentionné dans les

¹¹ Th. FOUARD, op.cit. p.38.

¹² B. GARNOT, op.cit. p.21.

¹³ Jacques DUPAQUIER, *Histoire de la population française*, Quadriga, P.U.F. t.2, p. 318.

sources lorsqu'un homme est veuf. De plus il faut compter le phénomène du remariage que l'on ne peut quantifier avec notre document.

Ménages de « type 2 » : Il y en a 22, soit 8,8 %, dont deux prêtres, l'un vivant « avec » sa servante et l'autre avec sa chambrière, plus une veuve vivant avec sa servante. Nous savons bien qu'un prêtre ne peut être que célibataire, mais nous avons supposé que les servantes de ceux-ci vivaient sous le même toit que leur « employeur ». C'est pour cette raison que deux des prêtres de Fontcouverte ont été classés dans le type 2 de notre typologie des ménages ! De même pour notre veuve et sa servante, qui pouvait être classée dans le type 1. Ici aussi nous avons supposé que la servante vivait sous le même toit que sa maîtresse. Notre veuve n'est pas seule dans la maison et est donc classée dans le type 2.

Ménages de « type 3 » : Il y en a 166, soit 66,4 % du total des feux. Ainsi près des deux tiers des ménages de Fontcouverte sont composés de ces familles.

La famille conjugale ou « nucléaire », basée sur un couple, est donc la règle à Fontcouverte.

Il convient dès lors de voir le nombre d'enfants par couple dans les ménages de type 3 :

Figure 2 : Nombre d'enfants par couple pour les ménages de type 3 en 1561.

Nombre n d'enfants par couple	Nombre de couples ayant n enfants	Pourcentage de couples ayant n enfants	Pourcentage de couples ayant au plus n enfants	Pourcentage de couples ayant au moins n enfants
0	16	9,64	9,64	100,00
1	34	20,48	30,12	90,36
2	32	19,28	49,40	69,88
3	36	21,69	71,08	50,60
4	18	10,84	81,93	28,92
5	12	7,23	89,16	18,07
6	12	7,23	96,39	10,84
7	5	3,01	99,40	3,61
9	1	0,60	100	0,60
Total	166	100,00		

Nous nous apercevons que 9,64 % des couples sont, à priori, sans enfant en 1561. Mais cela peut signifier que les enfants d'un couple ont déjà fondé leur propre feu.

De plus 36 couples (cas le plus fréquent), soit 21,69 % ont 3 enfants.

En outre plus des deux tiers des couples (71,08 %) ont 3 enfants au maximum.

La moyenne arithmétique est de 2,73 enfants par couple pour les ménages de type 3.

Parmi ces familles notons que 39 (23,5 %) d'entre elles ont à leur tête un veuf (13) ou une veuve (26). De plus, chez les veufs et veuves 43,59 % ont au moins 3 enfants. La situation de veuvage est plus marquée (deux fois plus) pour les femmes et celles-ci auront d'autant plus de mal à se remarier qu'elles ont déjà des enfants.

Ces différents chiffres ne doivent pourtant pas nous masquer une bien triste réalité qu'il nous est impossible de quantifier. En effet nous ne pouvons reconstituer les familles, donc nous ne pouvons déterminer le nombre réel d'enfants qu'un couple aura eu dans sa vie. Ces chiffres témoignent en fait d'une forte mortalité infantile.

Ménages de « type 4 » : ce sont les familles élargies accueillant des individus apparentés au noyau conjugal ou regroupant plusieurs couples apparentés ou non. Par exemple un couple et le frère de la mariée, un couple fondateur et le ou les couples de leurs enfants etc.

Il y a 20 feux de ce type, soit 8 % du total des feux. 33 couples vivent dans ces feux. Ils se répartissent ainsi : huit feux sont composés du père veuf plus le couple d'au moins un des fils. Six feux sont composés du couple des parents plus le couple d'un enfant, en général d'un fils. L'un de ces feux est composé de la même manière mais avec un petit-fils en plus, soit trois générations dans le même feu. Deux feux sont composés d'un couple et d'une personne dont on ne peut savoir qui elle est, mais elle porte le même patronyme que le chef. Deux sont composés du couple et des frères et/ou sœurs du mari ou de la femme. Un est composé d'un couple plus leur belle-fille veuve. Un est composé du couple et de la nièce du mari.

La tendance qui se dégage ici est d'une part, que les sœurs se regroupent plus volontiers dans le ménage de leur frère, et d'autre part, que les feux avec deux couples réunissent des personnes unies par le sang : le couple des parents et le couple d'un de leurs enfants. Les couples rassemblés dans un même feu et n'ayant aucune parenté ne sont pas représentés à Fontcouverte en ce milieu du XVI^e siècle.

Il est intéressant de voir maintenant le nombre d'enfants par couple pour les ménages de type 3 et de type 4, mais il ne faut pas oublier que cet aperçu n'est fait qu'avec les enfants vivants. On ne pourra pas savoir le nombre exact d'enfants qu'un couple aura eu en réalité.

Figure 3: Nombre total d'enfants par couple (ménages de type 3 et ménages de type 4) en 1561.

Nombre (n) d'enfants par couple	Nombre de couples ayant n enfants (en chiffre absolu)	Pourcentage de couples ayant n enfants	Pourcentage de couples ayant au plus n enfants	Pourcentage de couples ayant au moins n enfants
0	26	13,07	13,07	100
1	41	20,60	33,67	96,93
2	36	18,09	51,76	66,33
3	41	20,60	72,36	48,24
4	22	11,06	83,42	27,64
5	14	7,04	90,45	16,58
6	13	6,53	96,98	9,55
7	5	2,51	99,50	3,02
9	1	0,50	100	0,50
Total	199			

En analysant le nombre d'enfants par couple pour tous les couples (ménages de type 3 et ménages de type 4), nous remarquons que les couples les plus nombreux (82) sont ceux qui ont 1 enfant (41 couples) et ceux qui ont 3 enfants (41 couples aussi), soit 20,60 % dans chacun des cas. Nous remarquons aussi que la moitié des couples (51,76 %) a deux enfants au maximum et que seulement 27,64 % des couples ont au moins quatre enfants.

Les familles ne sont donc pas très grandes et la moyenne arithmétique est de 2,59 enfants par couple.

Nous venons de voir la typologie des feux de la société fontcouvertine et nous pouvons dire que la diversité et la variété des situations familiales sont la règle.

Cependant nous pouvons dégager deux tendances : d'abord que la majorité des ménages est organisée sur le type de la famille nucléaire. Les couples sans enfant représentent 13 % des ménages de type 3 et 4. Les familles ont relativement peu d'enfants comme nous l'avons vu ci-dessus. Et à l'opposé, les familles nombreuses (ayants au moins quatre enfants) ne représentent que 0,5 % du total des ménages de type 3 et 4.

Autant dire que la famille nombreuse reste l'exception.

La famille fontcouvertine du milieu du XVI^e siècle n'est pas aussi nombreuse qu'on aurait pu s'y attendre à priori. Mais n'oublions pas que ce document ne nous donne qu'une « photographie », relativement précise, de la population à un moment donné de l'Histoire, et ne nous permet pas d'appréhender des notions comme la mortalité infantile, le nombre exact d'enfants par couple car nous ne pouvons pas reconstituer les familles. En effet, pour tous ces enfants vivants les 5 et 6 juillet 1561, combien atteindront l'âge adulte, combien sont nés avant eux dans chaque couple et dont on n'ose à peine deviner la trop courte existence ?

Nous ne pouvons donc établir de réelles données démographiques, mais déjà nous avons une vision de ce village d'altitude au milieu du XVI^e siècle .

Un feu est une organisation sociale à part entière où chacun « tient » sa place. Le chef est la charnière de celle-ci, et c'est lui qui va influencer, directement ou non, la vie de tous ceux qui résident avec lui.

e - le chef

Dans 76,8 % des cas, le chef est un homme (192 feux) et 58 feux ont à leur tête une femme, soit 23,2 % du total des feux.

f - les métiers

Le dénombrement de 1561 pour Fontcouverte mentionne malheureusement rarement la profession des gens. Mais ne nous y trompons pas, nous sommes dans une zone montagneuse où le travail de la terre occupe une large majorité d'hommes.

Nous pouvons nous avancer en disant qu'au moins 80 % des gens sont paysans. En revanche nous ne pouvons savoir dans quelles proportions ils sont propriétaires de leurs terres ou bien s'ils travaillent comme journaliers.

Cependant il nous est fait mention de plusieurs professions.

D'abord celle de prêtre, qui, avant d'en être une, est d'abord une vocation. Dans les sources, les prêtres sont reconnaissables par le fait que leur prénom est précédé de l'avant-nom « Messire ». Il y a 4 « prebtres » à Fontcouverte en 1561. Messire Paule Favergeat est prêtre « et vicaire » et exerce son sacerdoce au chef-lieu¹⁴. Les autres prêtres sont Messire André Favergea et Messire Gaspard Devillard Verdon.

Enfin un quatrième prêtre est originaire de Fontcouverte et est recensé dans le feu de son père. Il s'agit de Messire Jehan Sibué Darpeta, fils de Félix l'ainé Sibué Darpeta.

Dans la mouvance des prêtres, se tiennent plusieurs autres professions, à savoir les gens de service. Ainsi Messire Paule Favergeat a une servante, qui est mentionnée dans le document. Il s'agit de Catherina Favergeat femme de feu Bastien Granet. Messire Gaspard Devillard Verdon a lui une chambrière mais nous ne savons pas qui est-ce. Ensuite, Pernetta Abrieu est dite « a service », mais nous ne savons ni où ni pour le compte de qui.

Mais Fontcouverte compte bien plus de « gens de maisons ». Ceux-ci ne sont pas nommés, sauf pour les cas vus précédemment, mais nous connaissons leur existence car ils sont dénombrés comme suit : par exemple :

« Jehan Boisson-Rumet Guilliama sa
femme, ses enfans Petremont, Baptezada
majeurs, Genetta 4 ans, Francoisa 2 ans mineurs
tiens serviteur et chambrière [...] »

¹⁴ A.D.S. J 688, p.2.

Nous allons établir une liste des différents types de personnes de service ainsi que de leur nombre :

serviteurs : 17

servantes : 3

chambrières : 26

bergers et bergères : 6

Soit un total de 52 domestiques. Mais ne sont pas comptés dans ce chiffre les orphelins, enfants pauvres qui, souvent, font concurrence aux serviteurs de « métier ».

S'agissant des bergers, nous pensons qu'il s'agit ici de personnes adultes employées spécialement à cet effet, car dans la société savoyarde ce travail revient traditionnellement, à la belle saison, aux enfants dès l'âge de 7 ou 8 ans : ceux-ci partent « en champs », pour la journée, le baluchon sur le dos et surveillent les bêtes par tous les temps.

Ensuite Fontcouverte possède un charpentier, en la personne de Francoys Chanlon.

Enfin, mais cela est plus une charge collective qu'un véritable métier, Lois Vincent est mentionné comme étant « scindiqz » du lieu. C'est le seul chef de feu pour qui cette fonction « municipale » est évoquée. Pourtant il ne peut pas être le seul à exercer ces responsabilités. Notons qu'il est recensé dans les premiers dans le document.

Il est maintenant intéressant pour connaître un peu mieux notre village de savoir comment les gens se nomment et se prénomment.

3 – Les patronymes

Nous allons dans un premier temps regarder les noms de famille, puis dans un second temps les prénoms.

a - les noms de famille

Nous recensons 114 noms de famille distincts, mais certains sont établis sur une même base phonétique. Nous avons pris en compte les variations orthographiques ou les noms composés. Nous allons détailler ci-dessous les patronymes les plus représentés. Pour le détail de la répartition de tous les autres il conviendra de consulter le tableau X p.X en annexe.

Le patronyme avec la base la plus représentée est CLARA ou CLARE avec 27 familles représentées. Ce patronyme se divise en quatre sous-catégories :

CLARA : 12 familles pour 43 personnes.

CLARA du MARTENET : 1 famille pour 3 personnes.

CLARE : 12 familles pour 48 personnes.

CLARE BONNET : 2 familles pour 11 personnes.

105 personnes portent ce nom.

Ensuite vient le patronyme avec la base BOISSON : 24 familles portant cette même base, avec cependant quelques variations orthographiques (BOISSON ou BOYSSON).

Ce patronyme se divise en 8 sous-catégories :

BOISSON : 15 familles soit 65 personnes portant ce nom.

BOISSON alias RUMETTA : 1 famille soit 6 personnes portant ce nom.

BOISSON BLAN : 2 familles soit 5 personnes portant ce nom.

BOISSON CARLE : 2 familles soit 4 personnes portant ce nom.

BOISSON CLARE : 2 familles soit 12 personnes portant ce nom.

BOISSON RUMET : 1 famille soit 6 personnes portant ce nom.

BOYSSON : 1 famille soit 6 personnes portant ce nom.

Il y a donc 104 personnes qui portent une des variations de ce patronyme. Nous pensons qu'à l'origine ces gens sont issus d'une seule et même souche, mais devant leur nombre important, il est rentré dans l'usage de joindre un deuxième patronyme pour les différencier. Nous ne savons cependant pas comment et par qui cet usage a été établi.

Puis vient le patronyme basé sur SIBUAN ou SIBUE. 20 familles pour 81 personnes portent ce nom, avec ici encore des différences orthographiques et se divise en 8 sous-catégories :

SIBUAN : 1 famille pour 6 personnes.

SIBUANS : 1 famille pour 2 personnes.

SIBUANT : 11 familles pour 40 personnes.

SIBUE DARPETA : 1 famille pour 9 personnes.

SIBUENT DARPETA : 1 famille pour 3 personnes.

SIBUET DARPETA : 3 familles pour 13 personnes.

SIBUET DRAPOTA : 1 famille pour 7 personnes.

SYBUANT : 1 famille pour 1 personne.

Le patronyme suivant le plus représenté est basé sur VIFFREY ou VISFREY, avec des distinctions par ajout d'un deuxième patronyme. Cela concerne 15 familles pour 57 personnes se répartissant ainsi :

VIFFREY : 2 familles pour 14 personnes.

VIFFREY GROS : 1 famille pour 3 personnes.

VISFREY : 7 familles pour 25 personnes.

VISFREY BULLIERE : 1 famille pour 3 personnes.

VISFREY FONTANEL : 1 famille pour 4 personnes.

VISFREY GROS : 3 familles pour 8 personnes.

Enfin le dernier grand patronyme représenté est VINCENT avec 11 familles pour 43 personnes.

Quant à l'éventuel deuxième nom accolé, nous pensons qu'il représente parfois le nom du lieu où réside la famille. Par exemple, les SIBUE DARPETA devaient probablement habiter au lieu-dit appelé de nos jours « l'Alpettaz ». De même pour les CLARA du MARTENET, il y a sur la commune de Fontcouverte un lieu qui s'appelle le « Martinet ».

Nous verrons dans la suite de l'exposé si nous pouvons confirmer cette hypothèse.

b - les prénoms

Il y a au total 95 prénoms utilisés à Fontcouverte, dont on trouvera la liste ci-dessous.

Figure 4 : Liste des prénoms attribués en 1561, par ordre d'importance.

Prénoms	H	F	Tot.	Prénoms	H	F	Tot.	Prénoms	H	F	?	Tot.
Clauda(e)	55	37	92	Gaspard(a)	4	1	5	Vuilliermo(z)	2			2
Jehan	83		83	Laurence		5	5	Aidelline		1		1
Francoi(y)s(a)(e)	28	38	66	Petrem(and)(ont)	5		5	Amblarda		1		1
Pierre	59		59	Richarda		5	5	Anne		1		1
Loi(y)s(a ou e)	34	23	57	Thiévena	4	1	5	Anthoine Loys	1			1
Genetta		49	49	Alexandra(e)	4		4	Bernarda		1		1
Anthoine	33	13	46	Barba		4	4	Blaise		1		1
Mich(i)el(letta(e)	25	21	46	Félix	4		4	Brugida		1		1
Pernett(a ou e)		35	35	Guigoz	4		4	Bruise		1		1
Jehanne ou				Hugue	4		4	Carles	1			1
Jann(e ou a)				Léon ou Lyon	4		4	Christofles	1			1
ou Geanne		31	31	Philipp(e)(a)(o)	2	2	4	Collombant	1			1
Mari(a)(e)		26	26	Rosa ou Roza		4	4	Cristine		1		1
Catherina(e)		24	24	Benoict	3		3	Damiana		1		1
Ba(e)rtholomé	20	1	21	Bonna		3	3	Denys	1			1
Gabriel(le ou a)	9	10	19	Colletta		3	3	Drea			1	1
Ja(c)quemina		19	19	Jaquema		3	3	Estienne	1			1
Claudina		17	17	Magdellaine		3	3	Gonine Aymara		1		1
George(s)	14	1	15	M(a)(o)uris	3		3	Horban	1			1
Amed	12		12	Nycollas	3		3	Jaquemetta		1		1
Ja(c)ques	12		12	Thomas	3		3	Jehan Baptiste	1			1
Mya		12	12	Alix		2	2	Jehan François	1			1
Hurba(i)n(a)	7	4	11	Ayma(sa)		2	2	Jehan Frencois	1			1
Ba(e)rtholoméa		10	10	Aynard	2		2	Jehan Loys	1			1
Guigon(n)(a)		10	10	Berta		2	2	Jehan Michel	1			1
Guille(l)me ou				Boniface	2		2	Jehan Pierre	1			1
Guillia(u)m(a)e	5	3	8	Clémence		2	2	Lucaz		1		1
Margueritta		8	8	Hanry	2		2	Mermetta		1		1
Catherin	7		7	I(y)sabel		2	2	Mermette Francoisa		1		1
Martin ou Martena	2	5	7	Jehan Aynard	2		2	Rémonde		11		1
André(a)	3	3	6	Mon(n)et	2		2	Viffrey				1
Sorlin(a)	5	1	6	Noel	2		2	Vincent	1			1
Baptezard(a)	2	3	5	Paule ou Polle*	1	1*	2	Vuilliermo(z)	2			2
								Sans prénom			1	1
								Total prénoms				114

D'après l'étude des prénoms, on remarque que 11 prénoms (ceux portés par au moins 25 personnes) sont portés par 590 personnes, soit plus de 60 % de la population ! On note aussi parfois qu'un même prénom peut-être porté par plusieurs membres d'une même famille et souvent très proches : c'est le cas de deux frères prénommés Anthoine fils de Guigoz BOISSON par exemple. On remarque aussi que 18 personnes ont un prénom unique et parfois quelque peu étrange à l'image de cette femme prénommée Bruise. Notons enfin que le prénom féminin le plus employé est celui de Genetta avec 49 personnes. Cela montre que la société fontcouvertine du milieu du XVI^e est assez conformiste. Il y a peu de prénoms extraordinaires et on retrouve toujours les mêmes.

Nous avons donc une population importante de 1008 habitants, ce qui place Fontcouverte dans le lot des 8 paroisses les plus peuplées de Maurienne ¹⁵.

Projetons-nous dès lors quelques 150 ans plus tard pour examiner l'évolution du village et de ses habitants.

B – Le recensement de 1716

Cet « état et nombre de la paroisse de Foncouverte en Maurienne et des personnes habitantes d'icelle paroisse » a été fait « ensuite de l'ordre du S^r avocat Rol du 6 octobre 1716 » et conformément aux édits de l'Intendant général Riccardi¹⁶.

Le document est plus pauvre que le précédent car il ne nous mentionne que les noms, prénoms et âge des gens.

En revanche, deux pages sont consacrées aux pauvres.

Aucune composition du bétail n'est indiquée.

Nous allons étudier maintenant la population de Fontcouverte à cette date.

1 - La population en 1716

Quel nombre exact de personnes ?

Aucun chiffre n'est mentionné, aucun calcul n'ayant été effectué. Il n'est écrit nulle part le nombre total d'habitants. Cependant nous avons eu connaissance d'un chiffre donné par J.B. Albert¹⁶ qui s'est basé sur le nombre de prénoms et il trouve 1247 personnes. Nous arrivons à un résultat inférieur : 1208 habitants. Mais il y a un fait étonnant dans cette liste car nous ne trouvons aucun prêtre recensé. Donc il manque des habitants. Cependant nous pensons que le chiffre réel d'habitants avoisine les 1220 personnes au maximum.

¹⁵ Th. FOUARD op.cit.

¹⁶ JB ALBERT, *Comment on s'appelait il y a 200 ans*, SSHAM, 2^e S,T6.

2 – Les feux

a - le nombre et la composition des feux.

Figure 5 : Répartition du nombre de personnes par feux en 1716.

Nombre (n) de personnes dans le feu	Nombre de feux ayant n personnes (en chiffres absolus)	Pourcentage de feux ayant n personnes	Pourcentage de feux ayant au plus n personnes	Pourcentage de feux ayant au moins n personnes
1	30	10,79	10,79	100,00
2	39	14,03	24,82	89,21
3	50	17,99	42,81	75,18
4	39	14,03	56,83	57,19
5	37	13,31	70,14	43,17
6	34	12,23	82,37	29,86
7	24	8,63	91,01	17,63
8	16	5,76	96,76	8,99
9	2	0,72	97,48	3,24
10	2	0,72	98,20	2,52
11	2	0,72	98,92	1,80
12	1	0,36	99,28	1,08
13	1	0,36	99,64	0,72
15	1	0,36	100,00	0,36
Total	278			

Le nombre de feux est de 278, soit un excédent de 38 feux par rapport au recensement de 1561. La taille des ménages n'a pas énormément varié : le plus petit se compose d'une seule personne et le plus gros de 15 personnes. C'est d'ailleurs la seule famille dans ce cas. La moyenne arithmétique est de 4,31 personnes par feu (4,031 en 1561). Mais nous notons des évolutions par rapport à 1561 : On s'aperçoit encore que 1/10^e (10,79 %) de la population vit seule (contre 16,8 %). Il y a 50 ménages de 3 personnes (cas le plus fréquent), soit 17,99 % du total des feux (pour 47 ménages de 4 personnes en 1561, soit 18,8 %). Donc les familles les plus nombreuses en 1716 représentent quasiment le même pourcentage que celles de 1561, mais à la différence près que le nombre de personnes dans ces familles a baissé d'une unité. On remarque ensuite que 56,83 % des ménages se composent de quatre personnes au maximum (contre 63,2 % en 1561) et que 70,14 % se composent de cinq personnes au maximum (contre 75,6 % en 1561). Ici encore les grosses familles d'au moins neuf personnes sont une exception puisque seulement 3,24 % des familles entrent dans cette catégorie (pour 4,4 % en 1561).

La taille des ménages n'a donc pas trop changé si l'on prend en compte uniquement la moyenne arithmétique comme référence, mais c'est la répartition du nombre de personnes par feu qui a évolué : on rencontre plus de feux composés de moins de personnes. Les feux sont donc un peu moins peuplés que 150 ans auparavant.

b - typologie et répartition des ménages

Nous reprendrons la typologie déjà mise en place. Nous pourrons ainsi comparer l'organisation des ménages entre les deux recensements.

Ménages de « type 1 » : il y en a 30, soit 10,79 % du total des ménages.

Dans la plupart des cas nous ne pouvons distinguer les célibataires des veufs, sauf pour un cas où il nous a précisé que le chef est une veuve. En fait 14 chefs sont des femmes et 26 sont des hommes. Comme nous disposons des âges, nous pouvons déterminer parmi ce type de ménage, quelles sont les tranches d'âge les plus concernées.

Figure 6 : Répartition des chefs de feu selon leur âge en 1716.

Classe d'âge (en années)	Nombre de chefs de feux	Pourcentage
[0 à 10 [	2	7,14
[10 à 20 [	0	0,00
[20 à 30 [	8	28,57
[30 à 40 [	7	25,00
[40 à 50 [	4	14,29
[50 à 60 [	2	7,14
[60 à 70 [	2	7,14
[70 à 80 [	3	10,71
[80 à 90 [	0	0,00
[90 à 100 [	0	0,00
	28	100,00

Nous remarquons ainsi que 28,57 % des célibataires ou veufs ont entre 20 et 30 ans, et 25 % ont entre 40 et 50 ans.

Ménages « de type 2 » : il y en a 19 ce qui représente 6,47 % du total des feux. Ces ménages se répartissent ainsi : 17 se composent du chef et de ses frères et/ou sœurs !

Les deux derniers se composent pour l'un, du chef et de ses deux nièces, pour l'autre, du chef, de sa servante et d'une personne non identifiée.

Sur ces dix-neuf feux, 15 sont dirigés par un homme et quatre par une femme.

Ménages « de type 3 » : il y en a 168, ce qui représente 60,43 % du total des feux. Ces ménages nucléaires sont encore les plus représentés dans le village en 1716. Mais nous constatons cependant que les familles conjugales représentent une part moins importante dans la répartition des familles par rapport au recensement de 1561 : 60,43 % contre 67,2 %. On enregistre donc une baisse qui se chiffre à près de 7 %. La famille conjugale est donc toujours la règle à Fontcouverte en 1716, mais dans une moindre mesure.

Regardons dès lors l'évolution du nombre d'enfants par couple pour les ménages de type 3 :

Figure 7 : Nombre d'enfants par couple pour les ménages de type 3 en 1716.

Nombre n d'enfants par couple	Nombre de couples ayant n enfants	Pourcentage de couples ayant n enfants	Pourcentage de couples ayant au plus n enfants	Pourcentage de couples ayant au moins n enfants
0	22	13,10	13,10	100,00
1	30	17,86	30,95	86,90
2	38	22,62	53,57	69,05
3	31	18,45	72,02	46,43
4	26	15,48	87,50	27,98
5	15	8,93	96,43	12,50
6	5	2,98	99,40	3,57
7	1	0,60	100,00	0,60
Total	168	100,00		

Nous constatons que 13,10 % des couples n'ont pas d'enfant (contre 9,64 % en 1561). Il y a donc une augmentation du nombre de couples sans enfants.

Ensuite nous observons que 72,02 % des couples ont au maximum 3 enfants. En 1561, 61,45 % des couples de ce type avaient 3 enfants au maximum.

De plus ici le nombre maximum d'enfants est de 7 (une famille), soit 0,6 %, alors qu'en 1561 six familles, soit 4,72 %, ont au moins 7 enfants.

Enfin la moyenne arithmétique s'élève à 2,24 enfants par feu (2,78 en 1561).

La famille conjugale reste donc la plus représentée, mais elle a moins d'enfants. Cependant la répartition du nombre d'enfants par ménage semble plus équitable en 1716.

Parmi ces ménages, 47 (27,97 %) sont des familles monoparentales, dans le sens où le chef est un veuf (19) ou une veuve (28). Le veuvage semble donc toucher plus les femmes. De plus 46,81 % de ces familles ont au moins 3 enfants. La vie quotidienne de ces femmes avec leurs enfants ne doit donc pas être facile.

Ménages « de type 4 » : Ils sont 61 feux organisés de cette façon, soit 21,94 % du total des feux, pour 105 couples. Nous avons ici encore une augmentation du nombre de ces ménages en chiffre (+ 41 ménages et + 72 couples) et en pourcentage (+12 %). Ces ménages se composent pour moitié du couple des parents plus le couple de l'un des enfants, celui-ci étant toujours un garçon. Ici encore, il n'y a pas de « filliastre », c'est-à-dire de fils marié qui part habiter chez ses beaux-parents. Il semble que cette situation soit très mal vue dans le monde rural¹⁷. Un tiers de ces ménages se composent d'un couple plus un parent, le plus souvent un frère ou une sœur, la mère, et parfois un neveu ou une nièce.

¹⁷ Th FOUARD, op.cit., p. 55.

Enfin, regardons le nombre d'enfants par couples, pour les ménages de type 3 et de type 4 :

Figure 8 : Nombre d'enfants par couple (ménages de type 3 et de type 4) en 1716.

Nombre n d'enfants par couple	Nombre de couple ayant n enfants	Pourcentage de couple ayant n enfants	Pourcentage de couple ayant au plus n enfants	Pourcentage de couple ayant au moins n enfants
0	43	15,75	15,75	100,00
1	59	21,61	37,36	84,25
2	56	20,51	57,88	62,64
3	49	17,65	75,82	42,12
4	36	13,19	89,01	24,18
5	21	7,69	96,70	10,99
6	6	2,20	98,90	3,30
7	2	0,73	99,63	1,10
8	1	0,37	100	0,37
Total	273			

Rappelons que nous prenons en compte ici le nombre d'enfants de tous les couples, quelque soit l'organisation des ménages. En réalité seuls les ménages de type 3 et de type 4 peuvent avoir des enfants.

Les ménages de ce début XVIII^e ne comportent pas plus d'enfants que ceux du XVI^e.

Les couples les plus nombreux en 1716 sont ceux qui ont 1 enfant ce qui représente 21,61 % du total des couples. En 1561 les couples les plus nombreux sont ceux qui ont 1 enfant (soit 20,60 %) et 3 enfants (aussi 20,60 %)

75,82 % des couples en 1716 ont 3 enfants au maximum pour 72,36 % en 1561.

Les familles les plus nombreuses en 1561 ont 9 enfants alors qu'en 1716 elles en ont 8.

En outre, il y a plus de familles de 7 enfants en 1561 qu'en 1716 : 6 et 2.

La moyenne arithmétique est de 2,25 enfants par couple.

En 1716 le nombre de ménages (ou de feux) est supérieur à celui de 1561, le nombre de couples est lui aussi plus important en 1716, mais le nombre d'enfant par couple ne diffère pas beaucoup.

c - le chef

Les chefs de feu sont en majorité des hommes : 224 contre 54, soit 80,57 % contre 19,43 %.

Nous ne pouvons pas savoir quels sont tous les métiers pratiqués par les Fontcouvertins car le document ne laisse rien apparaître à ce sujet. Mais il n'a pu y avoir de changements en 150 ans dans ce domaine : gageons que la terre est toujours la principale nourricière.

Nous trouvons cependant toujours des servantes, et seules 2 sont mentionnées : il s'agit de Urbaine Ancellin, servante chez Maître Jean-Baptiste Anselme, et de Claudinne servante chez Louis Bonel.

Un autre métier est pratiqué par certains habitants, il s'agit du métier de notaire, car nous trouvons quatre chefs de feux avec la mention « maître ». Il s'agit de Maîtres Jean-Baptiste anselme, et de Maître Antoine Dompnier, qui lui, est « notaire collégié ».

Les deux autres sont Antoine Bonel et Jean-Claude Dompnier qui sont « sergent royaux ».

Fontcouverte devait sûrement posséder un meunier, un charpentier mais il n'en est pas fait mention dans le document.

Enfin, Louis Opinel est maréchal, c'est-à-dire maréchal-ferrant.

Il est intéressant de voir désormais les patronymes pour voir les familles qui se sont maintenues ou celles qui ont disparues du village en 150 ans.

2 - Les patronymes

a - les noms

Il y a 69 noms de famille distincts en 1716 même si certains ont plusieurs orthographes.

Par rapport à 1561, 14 noms nouveaux apparaissent, d'autres disparaissent.

Regardons si les grandes familles du XVI^e sont toujours les mêmes en 1716 ?

Les familles les plus nombreuses sont les familles dont le nom est composé sur la base BOISSE ou BOISSON. Cela concerne 26 familles pour 120 personnes, et se répartissent en 5 noms distincts :

BOISSE : 1 famille pour 5 personnes.

BOISSE CARLES : 1 famille pour 7 personnes.

BOISSON : 22 familles pour 104 personnes.

BOISSON BLANC : 1 famille pour 1 personne.

BOISSON CARLES : 1 famille pour 3 personnes.

Ensuite viennent les COLLET avec 19 familles pour 83 personnes qui se répartissent en

COLLET : 18 familles pour 78 personnes.

COLLET de la Place : 1 famille pour 5 personnes.

Puis viennent les DOMPNIER avec 19 familles pour 79 personnes.

Puis les TARAVEL avec 16 familles pour 57 personnes.

Puis viennent les familles avec la base CLARAZ : 14 familles pour 78 personnes qui se répartissent en deux patronymes :

CLARAZ : 9 familles pour 51 personnes.

CLARAZ BONEL : 5 familles 27 pour personnes.

Arrivent ensuite les patronymes : BONEL avec 14 familles pour 66 personnes, VINCENT avec 13 familles pour 63 personnes, puis DOMENJON avec 11 familles pour 45 personnes, AUGERT avec 11 familles pour 43 personnes, SIBUE avec 10 familles pour 62 personnes, ANSELME avec 10 avec familles pour 52 personnes.

Les familles avec la base VIFFREYD représentent 8 familles pour 38 personnes qui se répartissent en trois patronymes :

VIFFREYD : 5 familles pour 20 personnes.

VIFFREYD BOUTAZ : 2 familles pour 12 personnes.

VIFFERYD BUILIERE : 1 famille pour 6 personnes.

Ensuite viennent les patronymes COVAREL avec 6 familles pour 30 personnes, POING 5 familles pour 28 personnes, TRUCHET 5 familles pour 15 personnes.

La base ADDREYD concerne 5 familles pour 19 personnes qui se répartissent en quatre patronymes :

ADDREYD : 2 familles pour 8 personnes.

ADREIT et ADREYCT : 1 famille de chaque et 5 personnes dans chaque famille.

ADREYD : 1 famille d'une personne.

Un groupe de patronyme s'appliquant pour quatre familles à chaque fois se compose des CRINEL avec 21 personnes, les CHAUDET avec 20 personnes, les ROMETTAZ avec 20 personnes, les FEJOZ avec 14 personnes, les ANCELLIN avec 11 personnes.

Le patronyme THORAING ou THORAIN concerne 4 familles pour 10 personnes :

THORAIN : 1 famille pour deux personnes.

THORAING : 3 familles pour 8 personnes.

Le patronyme CHAMLONG ou CHAMPLONG qui se répartit ainsi :

CHAMLONG : 1 famille pour 8 personnes.

CHAMPLONG : 2 familles pour 9 personnes dans chacune.

Puis les patronymes CUCHET et GRAVIER qui s'appliquent à 3 familles pour 8 personnes dans chacune des familles.

Les familles avec la base CHATAING ou CHATANG : 3 familles pour 6 personnes.

Ensuite viennent les patronymes qui concernent 2 familles à chaque fois : les BOUTAZ 2 familles pour 14 personnes, les BONIVARD et ROSSAT 2 familles pour 12 personnes dans chacune des familles, les LAMBERT 2 familles pour 9 personnes, les CHABERT 2 familles pour 8 personnes dans chacune des familles, les DELEGLISE et MICHEL 2 familles pour 7 personnes, les COLLONEL et GAUNOZ 2 familles pour 6 personnes dans chacune des familles.

Enfin arrivent les patronymes qui ne s'appliquent que pour une famille. Il s'agit de GILBERT COLLET 1 famille pour 9 personnes, DARVE 1 famille pour 7 personnes, COMBAZ 1 famille pour 6 personnes, BELLUARD 1 famille pour 5 personnes, BLANC 1 famille pour 4 personnes, LAMONTAGNE, OPINEL et ROBERT 1 famille pour 2 personnes dans chacune des familles, CLAUDE, DUVERNEY PREY, GUICHARD, LA FOURTUNE et MICQUET 1 famille pour 1 personne dans chacune des familles.

Les grandes familles du XVI^e siècle se retrouvent en 1716. Ainsi les « BOISSON » et leurs dérivés font toujours partis des gens les plus nombreux, par contre les « CLARA » ont perdu de l'importance, quant aux « SIBUE » le patronyme a, à priori, considérablement évolué : mais il faut être conscient que l'absence d'orthographe dans les noms de famille joue ici un grand rôle. Nous pouvons facilement imaginer que deux orthographes pour un même patronyme peuvent très bien cacher en réalité l'existence de personnes apparentées. Il faut donc relativiser ces données .

L'extinction des noms est probablement due à l'émigration d'une part et d'autre part à une descendance qui s'éteint soit parce qu'il n'y a plus de mâle pour perpétuer le nom, soit par ce que tous les enfants mâles décèdent avant de pouvoir se marier.

Mais n'oublions pas que tout le XVII^e s'est écoulé entre temps avec son lot de tragédies, guerres, pestes et occupations étrangères qui ont terriblement affecté la population.

b - les prénoms

Le nombre de prénoms est de 93 (95 en 1561). Ceci pourrait témoigner d'une certaine « immobilité » de la population. Il convient d'en dresser la liste pour regarder s'il y a des constantes par rapport à 1561.

Figure 9 : Liste des prénoms attribués en 1716, par ordre d'importance.

Prénoms	H	F	Total	Prénoms	H	F	Total	Prénoms	H	F	Total	Prénoms	H	F	Total
Marie		91	91	Sébastien(ne)	12	1	13	Denise		3	3	Laurance		1	1
Jean	79		79	Jean Pierre	13		13	Damian(n)e		3	3	Jeanne Antoiniz	1		1
Louis(e)	43	34	77	Barthél(l)émy	13		13	Jean Claude	4		4	Jean Vincent	1		1
Jean Baptiste	71		71	Isabeau		11	11	Collomban	4		4	Jean Michel	1		1
Michel(le)	40	29	69	Ambroise	10		10	André	4		4	Jacquemoz	1		1
Jeanne		62	62	Sorlin	9		9	Thérèse		3	3	Humberte		1	1
François(e)	8	52	60	Noël	9		9	Jean Antoine	3		3	Henry	1		1
Claude	56		56	Philippa(z)		8	8	Claudaz		3	3	Guigonne		1	1
Pierre	52		52	Estienne	8		8	Barbaz		3	3	Domenje		1	1
Antoiniz		44	44	Benoi(c)t(e)	6	2	8	Amblardaz		3	3	Crépin	1		1
Antoine	40		40	Jenon		7	7	Pierre Antoine	2		2	Claudi		1	1
Urbain(ne)	9	21	30	Me(a)rmette		6	6	Marie Antoine		2	2	Claud'antoin	1		1
Catherin(ne)	4	24	28	Marie Antoiniz	6		6	Lucresse		2	2	Brigitte		1	1
Gabrielle		26	26	Jacquemine		6	6	Jeanne Marie		2	2	Berthelemy	1		1
Claudiz		23	23	Barthel(l)eméaz	6		6	Jean Louis	2		2	Bernard	1		1
Georgiz(s)		22	22	Barbe		6	6	Foélix	2		2	Aynard	1		1
Anne		21	21	Pernette		5	5	Claudinaz		2	2	Angélique		1	1
George	16	1	17	Jenette		5	5	Andréaz		2	2	Ambrarde		1	1
Philippe	11	5	16	Jean François	5		5	Yppollitte	1		1	Allexi	1		1
Gaspard	16		16	Dominique	5		5	Vuillierme	1		1	Albanne		1	1
Michel(l)ette		14	14	Balthazarde		5	5	Vincent	1		1	Total prénoms			93
Margueritte		14	14	Al(l)exandre	4	1	5	Nicolaz	1		1				
Jacques	14		14	Laurent	4		4	Marie-Françoise		1	1				
Claudin(n)e		14	14	Joseph	4		4	Lionette		1	1				

Nous avons donc 93 prénoms pour 1208 personnes. Quatorze prénoms sont portés par près de 64 % de la population. Chez les femmes, le prénom Marie arrive largement en tête, avec 91 personnes, puis Louise (77), Jeanne (62) et Antoiniz (44).

Chez les hommes, « Jean » et ses différentes variantes composées sont encore très à la mode : 79 personnes s'appellent Jean, 71 Jean-Baptiste. Arrivent ensuite Claude (56) et Pierre (52).

Ce sont donc quasiment toujours les mêmes prénoms que les Fontcouvertins donnent à leurs enfants. Il n'y a pas de grande originalité, ni de fantaisie. Les parents appliquent les prénoms que l'on a de tout temps attribué à leurs propres parents, grands-parents, arrière-grands-parents etc.

Fontcouverte est un village qui se conforme à ses usages et coutumes.

En comparant notre étude des prénoms à celle de JB Albert, nous trouvons des résultats parfois très variables d'un prénom à l'autre. Peut-être pouvons-nous mettre ces différences sur le compte d'erreurs comptables, mais de quel côté ?

L'évolution entre 1561 et 1716 est déjà bien marquée. Regardons ce qu'il en est une vingt ans plus tard.

C – Le recensement de 1734.

1- La population

Le nombre total de personnes recensées est de 1309, y compris les absents, dont le nombre s'élève à 89, et une personne décédée qui est malgré tout recensée ! Il y a donc à Fontcouverte 1222 personnes recensées mais 1219 vivent effectivement dans la communauté à la date du recensement, le 15 juin 1734. Mais on peut imaginer que quelques hommes ne sont pas encore rentrés au pays après la période hivernale. En effet, les Fontcouvertins avaient coutume de partir à la mauvaise saison en ville pour ramoner les cheminées. Mais à l'approche de l'été et des rudes travaux qui attendent les paysans de ces hautes terres, la plupart des émigrés temporaires sont déjà rentrés : les absents sont donc, dans la majorité des cas, des émigrants qui ont quitté définitivement le village pour faire leur vie ailleurs.

2 – Les feux

a - le nombre et la composition des feux

Figure 10 : Répartition du nombre de personnes par feu en 1734.

Nombre n de personnes dans le feu	Nombre de feux ayant n personnes	Pourcentage de feux ayant n personnes	Pourcentage de feux ayant au plus n personnes	Pourcentage de feux ayant au moins n personnes
1	22	8,06	8,06	100,00
2	47	17,22	25,27	91,94
3	39	14,29	39,56	74,73
4	45	16,48	56,04	60,44
5	34	12,45	68,50	43,96
6	34	12,45	80,95	31,50
7	18	6,59	87,55	19,05
8	13	4,76	92,31	12,45
9	9	3,30	95,60	7,69
10	10	3,66	99,27	4,40
11	1	0,37	99,63	0,73
13	1	0,37	100,00	0,37
Total	273			

Le nombre total de feux recensés s'élève à 273. Mais le nombre réel de chefs présents dans le village est de 270 car trois chefs, seuls dans leur feu, sont recensés mais sont marqués absents.

Par rapport aux recensements de 1561 et 1716, la taille des feux en 1734 est identique, même si ici le nombre maximum de personnes dans un feu (13) est légèrement inférieur à ce que l'on a pu trouver auparavant (15).

La moyenne arithmétique est de 4,48 personnes par feu, ce qui est plus qu'auparavant : 4,03 personnes par feu en 1561, 4,31 en 1716. Nous nous apercevons donc que le nombre moyen de personnes par feu a suivi une augmentation entre tous nos recensements.

Les feux les plus nombreux (47) comportent 2 personnes, soit 17,22 % du total des feux, alors qu'en 1716 les feux les plus nombreux avaient 3 personnes (17,99 % du total), et en 1561 les feux les plus nombreux comportaient 4 personnes (18,8 % du total).

Nous remarquons que la part des feux les plus représentés est de l'ordre de 17 à 18 % dans tous les cas. Mais la différence majeure réside dans le fait que le nombre de personnes dans ces feux ne cesse de diminuer : quatre puis trois puis deux.

La part des personnes vivant seules dans le feu a légèrement baissé et atteint 8,06 % du total contre 16,8 % en 1561 et 10,79 % en 1716.

56,04 % des feux ont 4 personnes au maximum en 1734, contre 63,2 % en 1561 et 56,83 % en 1716. La part des feux comportant entre une et quatre personnes représente toujours la moitié des feux mais nous constatons une baisse, qui est plus marquée entre 1561 et 1716, du fait de la durée, et un peu moins importante entre les deux recensements du XVIII^e siècle.

Les gros feux avec au moins 9 personnes occupent une part beaucoup plus importante : 21 familles ont au moins 9 personnes, soit 7,69 % du total, contre 4,4, % en 1561, et 3,24 % en 1716. Mais si l'on y ajoute les familles de 8 personnes (13), le pourcentage des familles nombreuses passe à 12,45 % du total des feux.

Nous remarquons qu'avec le temps, le nombre de personnes dans les feux n'a pas trop changé. Mais la répartition des personnes dans les feux a suivi une constante diminution : une fois encore en 1734 on rencontre plus de feux peuplés de moins de personnes.

Il convient donc d'étudier la typologie des ménages en 1734 pour voir son évolution.

b - typologie et répartition des ménages.

Rappel :

Ménages de « type 1 » : ce sont les ménages de solitaires : célibataires, veuves ou veufs sans enfants.

Ménages de « type 2 » : ménage réunissant plusieurs personnes, parfois parentes (par le sang ou l'alliance), mais ménage sans couple marié : par exemple un frère et une sœur, un veuf et son neveu, un prêtre et sa bonne...

Ménages de « type 3 » : ce sont les ménages simples, que l'on appelle aussi famille conjugale ou nucléaire, dont le noyau est un couple avec ou sans enfant.

Ménages de « type 4 » : ce sont les familles élargies accueillant des individus apparentés au noyau conjugal ou regroupant plusieurs couples apparentés ou non. Par exemple un couple et le frère de la mariée.

Ménages de « type 5 » : ce sont les ménages multiples ou polynucléaires composés d'au moins deux couples cohabitant « à même pot et à même feu ».

Mais pour des raisons de simplicité, nous avons regroupé les deux derniers types de feux en un seul, auquel nous avons apporté quelques modifications : ainsi les types 4 et 5 deviennent le type 4.

Ménages de « type 1 » : il y en a 18, soit 6,59 % du total. Nous pouvons distinguer uniquement les veuves : elles sont 4 sur 9 femmes. Par contre nous ne pouvons pas distinguer les veufs des célibataires. Il y a donc 9 hommes veufs ou célibataires.

Les plus touchés par ce phénomène sont les gens qui ont entre trente et quarante ans : ils sont 6 dans ce cas soit 33,33 % des ménages de type 1.

Ménages de « type 2 » : il y en a 19, soit 6,96 % du total des ménages. Ils se répartissent ainsi : quatre chefs avec leurs servantes, trois avec leur mère plus un frère ou une sœur, dix avec leurs frères et/ou sœurs, un avec son neveu, un avec sa belle-sœur et ses deux enfants.

15 chefs sont des hommes et seulement quatre sont des femmes. Pour celles-ci dans tous les cas elles sont désignées « chef » car elles sont les plus âgées dans le feu, même lorsque des garçons vivent avec elles.

Dans ce type de ménages, 38,89 % des chefs ont entre quarante et cinquante ans.

Ménages de « type 3 » : Il y en a 156, soit 57,14 % du total. Ces ménages sont toujours en majorité dans le village, mais nous constatons une baisse par rapport aux deux derniers recensements : 67,2 % en 1561, 60,43 % en 1716. La famille conjugale est donc en train de perdre, peu à peu, de son importance au fil du temps. Quels phénomènes peuvent bien engendrer une telle situation ? d'abord il faudrait voir si le nombre de ménage de type 4 augmente. Dans ce cas cela voudrait dire que les gens préfèrent rester ensemble dans un même feu pour affronter les difficultés de la vie économique.

Mais auparavant regardons le nombre d'enfants par couple pour ces ménages de type 3 :

Figure 11 : Nombre d'enfants par couple pour les ménages de type 3 en 1734.

Nombre n d'enfants par couple	Nombre de couples ayants n enfants	Pourcentage de couples ayants n enfants	Pourcentage de couples ayants au plus n enfants	Pourcentage de couples ayants au moins n enfants
0	14	8,97	8,97	100,00
1	27	17,31	26,28	91,03
2	36	23,08	49,36	73,72
3	29	18,59	67,95	50,64
4	24	15,38	83,33	32,05
5	13	8,33	91,67	16,67
6	7	4,49	96,15	8,33
7	3	1,92	98,08	3,85
8	3	1,92	100,00	1,92
Total	156			

Les couples sans enfants n'ont jamais atteint un niveau aussi bas avec 8,97 % (contre 13,10 % en 1716 et 9,64 % en 1561).

Les couples les plus nombreux sont ceux qui ont deux enfants (comme en 1716), soit 23,08 % du total des couples.

Les couples ayant au maximum 3 enfants représentent 67,95 % du total des couples pour les ménages de type 3 (72,02 % en 1716, 61,45 % en 1561).

En revanche nous remarquons que le pourcentage de couples ayant au moins quatre enfants n'a cessé d'augmenter : 28,92 % en 1561, 27,98 % en 1716 et 32,05 % en 1734.

Les couples avec 2 enfants sont les plus nombreux mais il y a aussi de plus en plus de couples avec au moins quatre enfants. On assiste donc à une augmentation progressive du nombre d'enfants par couple pour les ménages de type 3. Ceci se confirme avec la moyenne arithmétique qui est de 2,62 enfants par couple pour les ménages de type 3.

Sur ces 156 couples 50 sont des familles monoparentales, en fait des veufs et veuves, soit 32,05 % (23,5 % en 1561 et 27,97 % en 1716) des ménages de type 3 : parmi ces familles, 44 % ont au moins 3 enfants. 28 chefs sont des femmes et 22 sont des hommes.

Ces différents chiffres nous confirment que les femmes sont plus atteintes que les hommes, mais que surtout, nous savons que leur possibilités de remariage sont d'autant plus faibles que leur âge est avancé et du nombre de leurs enfants.

Ménages de « type 4 » : il y en a 80 soit 29,30 % du total des feux (8 % en 1561 et 21,94 % en 1716). Au total 134 couples vivent selon ce type d'organisation.

Ces couples se répartissent ainsi :

29 ménages sont composés d'un couple plus une ou plusieurs personnes apparentées ou non.

48 ménages sont composés de 2 couples qui se répartissent ainsi :

42 ménages composés du couple des parents plus le couple d'un de leurs enfants, 5 ménages composés des couples de deux frères, et un ménage composé d'un couple plus le couple du neveu du chef.

Enfin, il y a 3 ménages composées de 3 couples qui sont, le couple des parents plus les couples de deux des fils.

Maintenant que nous avons vu la typologie des ménages, nous allons regarder le nombre d'enfants par couple pour tous les couples (en fait pour les ménages de type 3 et de type 4) :

Figure 12 : Nombre d'enfants par couples (ménages de type 3 et de type 4) en 1734.

Nombre n d'enfants par ménage	Nombre de ménages ayant n enfants	Pourcentage de ménages ayant n enfants	Pourcentage de ménages ayant au plus n enfants	Pourcentage de ménages ayant au moins n enfants
0	36	12,41	12,41	100,00
1	57	19,66	32,07	87,59
2	72	24,83	56,90	67,93
3	48	16,55	73,45	43,10
4	38	13,10	86,55	26,55
5	19	6,55	93,10	13,45
6	11	3,79	96,90	6,90
7	6	2,07	98,97	3,10
8	3	1,03	100,00	1,03
Total	290			

Le nombre total de couples ayant ou non des enfants est de 290.

Les couples les plus nombreux sont ceux qui ont deux enfants, soit 25,17 % du total des couples.

Le pourcentage de couples ayant au maximum 3 enfants reste voisin des pourcentages trouvés précédemment avec 73,08 % (72,36 % en 1561 et 75,82 en 1716). Nous nous apercevons donc que les $\frac{3}{4}$ des couples constitués aux périodes des recensements, ne forment pas des familles extrêmement nombreuses puisque le nombre maximum d'enfant est de trois.

En 1734, la moyenne arithmétique est de 2,41 enfants par couple.

Les couples avec au moins 7 enfants ne sont que 9, soit 3,1 % du total des couples. Les familles « nombreuses » ne sont toujours pas légion.

Nous avons toujours des familles peu nombreuses, avec un nombre moyen d'enfants par couple compris entre 2 et 3. Tous ces chiffres nous donnent une bonne vision de ce qu'ont pu être les familles à l'époque Moderne. Mais les nombres d'enfants que nous avons calculés ne correspondent pas à la réalité. Les recensements nous ont donné les enfants vivants au moment de l'établissement de ceux-ci.

La réalité, que nous ne pouvons appréhender avec ce type de document, est que les couples ont bien plus d'enfants. Mais tous n'atteignent pas l'âge adulte, loin s'en faut. La méthode de reconstitution des familles que nous avons utilisés pour la période de 1700 à 1725 et que nous étudierons plus en détail dans notre troisième partie, nous donnera une vision beaucoup plus précise de la fécondité.

c - le chef

Les chefs de feu sont toujours en 1734 des hommes : plus de 80 %.

Mais le document nous mentionne cette fois-ci les métiers des chefs et de certains de leurs enfants.

Nous allons les étudier plus en détail.

3 - Les métiers

Le document de 1734 est beaucoup plus complet que les deux précédents, si bien qu'il nous renseigne sur la profession de la plupart des chefs de feux et quelque fois sur la profession de plusieurs autres membres du feu.

Avant de détailler les métiers des Fontcouvertins, il faut signaler le cas d'un seul chef dont la profession n'est pas mentionnée. Il s'agit de Jean-Louis LAMONTAGNE qui vient de « Parix ».

Les métiers qu'exercent nos chefs et leurs familles sont étroitement liés au travail de la terre.

En effet, 75,82 % des chefs sont « journaliers ». Ce sont en fait des ouvriers agricoles, appelés aussi manouvriers, qui travaillent à la tâche, s'embauchant chez tel ou tel autre propriétaire pour assurer la subsistance de la famille. A Fontcouverte, on ne sait pas, par cette source, s'ils sont propriétaire ou non de leur maison. En revanche, la plupart des journaliers du village possède du bétail. Seulement cinq chefs journaliers ne possèdent pas du tout de bétail, ni ovin ni bovin !

Tous les autres journaliers sont propriétaires de bétail dans des fourchettes forts différentes. Nous étudierons par la suite la possession du bétail pour tenter de définir un seuil de richesse.

Parmi ces gens, vingt quatre ont une autre profession : un est charpentier, deux sont « muniers », dont une femme. On imagine qu'ils étaient chargés d'entretenir et de faire fonctionner le moulin pour le reste de la communauté.

Et vingt-et-un sont "tisserants". Fontcouverte a toujours été un village de « textile ». Ralenti six mois par an à cause de la neige, le travail de la terre ne suffisait pas pour nourrir tout le monde toute l'année. C'est ainsi que durant les veillées, des paysans ont installé chez eux des métiers à tisser pour confectionner des toiles grossières qui seraient revendues au printemps dans les marchés voisins. Etant donné le nombre important de moutons dans le village, il n'est pas étonnant de retrouver cette activité à Fontcouverte. Mais la laine n'est pas la seule matière première à être façonnée. Ainsi, dans les cultures, une place était réservée au chanvre et au lin. Mais la grande majorité des journaliers n'est probablement pas propriétaire de ses terres. Ce travail de tissage est donc confié à la mauvaise saison à ces paysans par les propriétaires des champs de lin ou chanvre ou par des marchands-fabricants de textile qui sous-traitent ainsi la fabrication. Ce travail, rémunéré à la tâche, apporte un appoint dans les revenus des paysans de Fontcouverte.

La deuxième profession la plus représentée est celle de laboureur avec 40 personnes pour 39 exploitations. Ainsi 14,29 % des chefs sont laboureurs. A la différence des journaliers, les laboureurs possèdent les outils nécessaires à la mise en valeur des terres qu'ils possèdent ou qu'ils louent. Malheureusement, les documents étudiés ne nous permettent pas de connaître la proportion de terres possédées ou louées par les laboureurs. Tous les laboureurs de Fontcouverte possèdent du bétail.

Ensuite nous trouvons des professions plus éparpillées pour les chefs de feu : un est cavalier au service de Sa Majesté et absent du village, il s'agit de Sorlin Anselme, un est notaire collégié, il s'agit de Maître Antoine Dompnier, un autre est notaire royal, il s'agit de Maître Jean-Baptiste Ancellin, et deux sont tisserants : Carles Michel et Jean-Baptiste Sibué qui est absent et réside à La Chapelle en Maurienne.

Il faut préciser que les familles des chefs journaliers exercent la même profession que lui : il y a donc près de 879 personnes susceptibles d'être journalier (enfants compris), soit 67,15 % de la population totale.

Le document recense également les professions d'autres membres du feu. Ainsi le panel des métiers exercés par les Fontcouvertins s'étoffe.

Ainsi douze personnes, âgées de 17 à 34 ans, sont des militaires : deux sont cavaliers mais « ne sachant où ils sont », dix sont « soldats nationaux » dans divers régiments de Sa Majesté : huit sont dans le Régiment de Tarentaise et deux dans le Régiment de Savoie. Quatre de ces soldats ont été incorporés dans les régiments pendant l'année 1734, « depuis quatre mois » pour trois d'entre eux et un autre depuis le « dix huit janvier dernier ». Etre soldat à cette époque était certes un métier dangereux, mais avait certains avantages : par exemple le soldat lui-même ainsi que sa famille pouvaient être exempts de certaines corvées, n'étaient pas obligés de loger les gens de guerre et surtout ne payaient pas la capitation.¹⁸

Il faut savoir que les soldats étaient recrutés en priorité dans les familles nombreuses.

Il y a toujours des personnes « en service », trente huit sont recensées. Elles s'embauchent en des lieux très variables : dans le village même, dans les villages voisins, comme Villarembert distant de quelques lieux seulement, Albiez, Hermillon, St Martin, Modane, Lanslebourg ou encore à St Jean de Maurienne pour ceux qui travaillent dans la vallée. Certains vont plus loin, mais toujours en Savoie : à St Sulpice près de Chambéry. D'autres s'éloignent jusqu'en France, en particulier à Grenoble, où deux frères sont en service, probablement chez la même personne. Il n'est en effet pas rare que quand une personne d'un village trouve une place dans une ville en tant que serviteur, elle aide l'installation de ses proches dans la même ville : Roger DEVOS et Bernard Groperrin ont parlé de « diaspora savoyarde »¹⁹. D'autres enfin vont jusqu'en « Ytallie ». C'est le cas de Noël sibué d'Alpettaz qui est en service chez le Marquis de Manlevrier. Il y a aussi six valets.

Une personne exerce la profession de cabaretier, mais pas dans le village, un autre est cordonnier à Modane, et trois sont palefreniers à l'Evêché de St Jean de Maurienne. Deux Fontcouvertins sont marchands : l'un à St Jean et l'autre en Auvergne. Un autre encore est mercier à Grenoble et un tisserant est parti s'installer à La Chapelle en Maurienne. Enfin quatre jeunes gens de Fontcouverte sont étudiants. Pour l'un d'entre eux, Louis Taravel, 15 ans, fils de Claude, il ne nous est pas précisé l'objet de ses études, mais il est noté absent et résidant à Villarembert. Son père est journalier. En revanche, nous apprenons que Foélix Collet, 23 ans, fils de Jean-Baptiste, « étudie en philosophie » à St Jean de Maurienne. Son père est aussi journalier.

Les deux derniers étudiants sont deux frères, Pierre, 18 ans, et Jean-Pierre, 12 ans, fils de Jean-Baptiste Sibué, lui aussi journalier. Pierre étudie en « orthorique » et Jean-Pierre en « humanité », tous deux à St Jean de Maurienne, probablement au Collège de Lambert.

Trois personnes sont « muniers » dont une où c'est la seule profession qu'elle exerce. Il s'agit de Jean-Baptiste Vincent, 22 ans, fils de . Les deux autres sont journaliers et meuniers en même temps. Il s'agit de Marie Bernard, née Collet, âgée de 50 ans, et de Jean Crinel, 69 ans.

Pour être complet et pour voir l'évolution depuis 1716, nous allons maintenant regarder les patronymes à Fontcouverte en 1734.

¹⁸ F. BERJAUD, « *Les régiments provinciaux* », in l'histoire en Savoie, p.27.

¹⁹ R. DEVOS et B. GROSPERRIN, « *La Savoie de la Réforme à la Révolution Française* », p.506.

4 – Les patronymes

a - les noms

Il y a 68 noms de familles distincts mais certains varient dans l'orthographe, et d'autres sont composée d'une même base. Voyons quels sont les changements, et si les « grosses » familles sont toujours les mêmes.

Les familles les plus nombreuses sont les familles dont le nom se compose sur la base BOISSON avec 26 familles pour 132 personnes. Elles se répartissent en trois patronymes :

BOISSON : 22 familles pour 112 personnes.

BOISSON BLANC : 1 famille pour 4 personnes.

BOISSON CARLES : 3 familles pour 16 personnes.

En seconde position, nous trouvons les familles avec la base CLARAZ : 23 familles pour 113 personnes, qui se répartissent en :

CLARAZ : 11 familles pour 51 personnes.

CLARAZ BONEL : 3 familles pour 18 personnes.

CLARAZ BONNEL : 9 familles pour 44 personnes.

Ensuite, les familles DOMPNIER sont les plus nombreuses, avec 18 familles pour 77 personnes, ainsi que les familles avec la base SIBUE : 18 familles pour 95 personnes. Les SIBUE se divisent en :

SIBUE : 5 familles pour 13 personnes.

SIBUE d'ALPETTAZ : 13 familles pour 82 personnes.

Le patronyme avec la base « VINCENT » comporte 15 familles pour 78 personnes qui se répartissent en :

VINCENT : 11 familles pour 60 personnes.

VINCENT ADREIT : 1 famille pour 5 personnes.

VINCENT ADREYCT : 2 familles pour 6 personnes.

VINCENT ADREYT : 1 famille pour 7 personnes.

Le patronyme COLLET comporte 15 familles pour 69 personnes.

Puis TARAVEL avec 14 familles pour 56 personnes.

Les patronymes ANSELME et BONNEL représentent 10 familles chacun, et respectivement 69 et 40 personnes.

Ensuite le patronyme AUGERT avec 9 familles pour 40 personnes.

Puis viennent les patronymes BUILIERE avec 8 familles pour 23 personnes (en 1716 ce patronyme existait sous la forme composée VIFFREYD BUILLIERE), et COVAREL avec 8 familles pour 47 personnes.

Les patronymes POING et TRUCHET représentent tous deux 7 familles pour 40 et 38 personnes.

Ensuite le patronyme CHAUDET, avec 6 familles pour 22 personnes, et les patronymes avec la base VIFFREYD, 6 familles pour 30 personnes qui se répartissent en :

VIFFREYD : 4 familles pour 18 personnes.
VIFFREYD BOUTTAZ : 2 familles pour 12 personnes.

Puis CRINEL avec 5 familles pour 22 personnes, et le patronyme BONNIVARD, avec un ou deux « n » :

BONNIVARD : 4 familles pour 18 personnes.
BONIVARD 1 famille pour 4 personnes.

Ensuite un groupe de patronymes s'appliquant pour 4 familles dans chaque cas se compose de BERNARD avec 12 personnes, BONNIVARD, 18 personnes, BOUTTAZ, 15 personnes, CUCHET, 13 personnes, THORAIN, 20 personnes.

Ensuite, arrivent les patronymes ANCELLIN avec 3 familles pour 9 personnes, ROMETTAZ, 3 familles pour 13 personnes, ROSSAT, 3 familles pour 13 personnes, et les patronymes avec la base « CHANLON », avec 3 familles pour 18 personnes, qui se répartissent en :

CHALONG : 1 famille pour 8 personnes.

CHANLON : 1 famille pour 7 personnes.

CHANLONG : 1 famille pour 3 personnes.

Le patronyme avec la base « MICQUET » avec 3 familles pour 15 personnes, qui se répartit en :

MICQUET : 2 familles pour 7 personnes.

MIQUET : 1 famille pour 8 personnes.

Puis les patronymes CARLES avec 2 familles pour 7 personnes, CHABERT 2 familles pour 10 personnes, GILBERT, 2 familles pour 19 personnes, LAMBERT, 2 familles pour 12 personnes, MICHEL, 2 familles pour 5 personnes.

Enfin, nous terminons par les patronymes ne s'appliquant que pour une famille dans chaque cas :

GILBERT COLLET : 1 famille pour 9 personnes.

RIEU : 1 famille pour 5 personnes.

DARVE : 1 famille pour 4 personnes.

FEIOZ : 1 famille pour 4 personnes.

GRAVIER : 1 famille pour 4 personnes.

BELLUARD : 1 famille pour 3 personnes.

DIDIER : 1 famille pour 3 personnes.

DONARD : 1 famille pour 2 personnes.

DUCLOZ : 1 famille pour 2 personnes.

LA MONTAGNE : 1 famille pour 2 personnes.

SIBILLAT : 1 famille pour 1 personne.

Nous trouvons enfin 11 patronymes attribués à des personnes qui ne sont pas chefs de feu mais qui sont portés par 12 personnes. Ces personnes vivent dans des feux dont le chef porte un nom différent. Il s'agit pour la plupart d'enfants orphelins ou présumés tels, ou encore de domestiques :

DELESLISE : 2 personnes.

BATHAHIR : 1 personne.

BELLET : 1 personne.

BONNET : 1 personne.

CHATAIN : 1 personne.

FEJOZ : 1 personne.

GIRARD : 1 personne.

JOVENCEL : 1 personne.
 JUILLIEN : 1 personne.
 MILLEY : 1 personne.
 ROBERT : 1 personne.

Il y a peu de changements dans la préséance des «grandes » familles. Les seules différences sont d'ordre orthographique à cause de la non-existence d'une orthographe officielle. Pourtant nous verrons dans la suite de l'exposé avec l'étude des documents du clergé (registre de baptême par exemple) qu'il y a une différence dans d'orthographe et d'usage pour les noms de famille.

b - les prénoms

Il y a 106 prénoms différents portés en 1734. Nous les avons groupés par genre, il en reste donc 85. En voici le tableau.

Figure 13 : Liste des prénoms utilisés en 1734, par ordre d'importance.

Prénoms	H	F	Total	Prénoms	H	F	Total	Prénoms	H	F	Total
Jean(ne)	89	68	157	Marguerit(t)e	0	11	11	Georgin(n)e	0	2	2
Jean-Baptiste	103	0	103	Noël	11	0	11	Guigonne	0	2	2
Marie	0	99	99	Ambroise	10	0	10	Jean-Antoine	2	0	2
Michel(le)	44	33	77	Estienne	10	0	10	Jean-Michel	2	0	2
Louis(e)	45	28	73	Isabeau	0	10	10	Jenon	0	2	2
Claud(az)(e)(iz)	55	7	62	Jenette	0	10	10	Laurent	2	0	2
Pierre	58	0	58	Antoinette	0	8	8	Lucerese	0	2	2
François(e)	9	48	57	Pierre-Antoine	8	0	8	Marie-Antoinette	0	2	2
Antoine	47	1	48	Jeanne-Marie	0	7	7	Marie-Françoise	0	2	2
Claudin(n)e	0	37	37	Ba(e)rthe(o)le(o)méaz	0	6	6	Nicollaz	2	0	2
Philipp(az)(e)	13	17	30	Jacquemine	0	6	6	Rosaz	0	2	2
Urbain(e)	9	21	30	Joseph	6	0	6	Amblande	0	1	1
Antoiniz	0	27	27	André	5	0	5	Andréaz	0	1	1
Catherin(n)(e)	3	23	26	Dominique	5	0	5	Antoine-Marie	1	0	1
Gabriel(le)	1	25	26	Jean-François	5	0	5	Blaise	1	0	1
Anne	0	22	22	Albane	0	4	4	Crépin	1	0	1
Georgiz	21	0	21	Benoit	4	0	4	Guillame	1	0	1
Marie-Antoiniz	0	16	16	Brigide	0	4	4	Henry	1	0	1
Sébastien(ne)	13	3	16	F(o)élix	4	0	4	Jean-Marie	1	0	1
George	15	0	15	Pernette	0	4	4	Jeanne-Antoiniz	0	1	1
Jacques	15	0	15	Collomban	3	0	3	Laurence	0	1	1
Sorlin	13	0	13	Damianne	0	3	3	Marie-Antoine	0	1	1
Barb(az)(e)	0	12	12	Denise	0	3	3	Marie-Margueritte	0	1	1
Gaspard	12	0	12	Jean-Claude	3	0	3	Muris	1	0	1
Michel(l)et(t)e	0	12	12	Jean-Louis	3	0	3	Philiberte	0	1	1
Allexandre	11	0	11	Mermette	0	3	3	Pierre Jean-Baptiste	1	0	1
Balthazarde	0	11	11	Thérèse	0	3	3	Vincent	1	0	1
Barthélémy	11	0	11	Cé(i)cille	0	2	2				
Jean-Pierre	11	0	11	Dominiquaz	0	2	2	Total Prénoms			85

Il n'y a pas d'évolution notable entre les deux recensement. Pour les prénoms masculins : le quinté des prénoms les plus attribués est Jean-Baptiste (103), Jean (89), Pierre (58), Claude (55),

Louis (45) et Michel (44). Chez les femmes, Marie est toujours le prénom très à la mode avec 99 personnes, puis Jeanne (68), Françoise (48), Claudine (37) et Michelle (33).

Nos Fontcouvertins ne sont donc pas très originaux dans l'attribution des prénoms pour leurs enfants. Mais ceci est conforme à l'Ancien Régime et se retrouve pour la France où les prénoms les plus utilisés sont Jean et Marie, puis Pierre, Jacques et François pour les prénoms masculins, et Anne, Catherine et Marguerite pour les prénoms féminins²⁰. En comparant nos trois tableaux nous retrouvons ce schéma.

Une population de 1309 habitants, en constante évolution depuis 1561 malgré « les malheurs du temps ». Une population toujours rurale, composée d'une majorité de journaliers mais où la place des laboureurs n'est pas à négliger. Des gens qui cumulent les activités économiques pour dégager un revenu plus conséquent mais qui doivent se battre tous les jours pour manger. Enfin une population qui n'est pas écartée de la culture et du savoir parce que nous y trouvons des étudiants qui, curieusement, ne sont pas forcément les enfants des « coqs de village », ni des notaires par exemple.

²⁰ F. LEBRUN, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Armand Colin, Coll. U 2, Paris, 1993, p.121.

II – La répartition de la population

Après avoir étudié notre population à différentes dates précises à l'aide des recensements, nous allons maintenant regarder comment cette population se répartit par sexe puis par âges.

A – La répartition de la population par sexe

1 – En 1561

Nous comptabilisons donc 1008 personnes à cette date. Nous allons détailler la proportion d'hommes et de femmes.

Il y a 492 hommes directement recensés dans le document, auxquels il faut ajouter 17 serviteurs et 3 bergers, ce qui nous donne un chiffre de 512 hommes, toutes tranches d'âge confondues, soit 50,74 % de la population.

Les femmes sont au nombre de 466, auxquelles il faut ajouter 26 chambrières, 3 servantes et 3 bergères. Le total se porte alors à 495 femmes, soit 49,05 % de la population totale.

Ensuite nous comptons deux personnes dont nous n'avons pu déterminer le sexe.

Notre chiffre total se monte alors à 1009 personnes.

Nous pensons qu'il y a une erreur dans le document lui-même et qu'un domestique a dû être compté deux fois par le commissaire en charge du dénombrement.

Mais un autre problème subsiste. La comparaison de notre étude avec celle de Thierry Fouard ²¹ dénote. En effet, dans sa répartition de la population des paroisses par sexe, nous pouvons lire, à la page 20, que Fontcouverte compte 490 hommes et 518 femmes.

Or notre dénombrement est quasiment égal (à quelques unités près toutefois), mais dans le sens contraire !

Nous avons calculé ainsi le nombre d'hommes : total des hommes recensés en nom direct dans le document (soit 492), auquel nous ajoutons les domestiques de sexe masculin (soit 20).

La même opération a été effectuée pour les femmes : 466 recensées en nom direct plus 32 femmes en service.

Or, pour les femmes, si nous faisons la différence entre le chiffre avancé par Thierry Fouard (518) et le nôtre (495), nous trouvons 23. Ce dernier chiffre étant très proche du nombre de chambrières (29) mentionnées dans les sources, alors que nous trouvons nous-mêmes 26 chambrières ! Nous pensons donc que les chambrières ont été comptabilisées deux fois.

Mais le problème se pose désormais pour les hommes, et il est exactement le même, mais en sens inverse !

Deux hypothèses sont donc alors possibles dans ces erreurs : soit certaines personnes ont été comptées deux fois, soit à cause des prénoms portés indifféremment par les deux sexes, nous nous sommes trompés sur le sexe de certaines personnes, leur attribuant le sexe masculin au lieu du sexe féminin ou inversement.

Il y aurait donc à Fontcouverte au XVI^e siècle légèrement plus d'hommes que de femmes d'après nos calculs.

²¹ Op.Cit.

2 – En 1716

La population à cette date est de 1208 personnes (+/- une unité). Ces gens sont ceux qui sont inscrits directement dans le document. En réalité, il y a 1199 personnes effectivement présentes dans le village à cette date. Nous y ajoutons 10 absents, le total se porte à 1209.

La répartition par sexe est de 595 hommes pour 613 femmes, soit 49,25 % et 50,75 % de la population.

3 – En 1734

La population à Fontcouverte au 15 juin 1734 est de 1309 personnes qui se répartissent en 670 hommes et 639 femmes, soit 51,18 % et 48,82 % de la population totale. Ces personnes sont, comme précédemment, celles recensées en nom direct dans le recensement.

Il y a en fait 1219 personnes qui vivent dans le village à cette époque, car il y a 90 absents de la paroisse.

Le nombre d'hommes et de femmes est donc, en pourcentage, presque le même, pour nos trois recensements. Le nombre d'hommes est cependant supérieur à celui des femmes en 1561 et 1734. Nous aurions pu nous attendre à un phénomène inverse étant donné qu'il meurt en général, par tranches d'âge, plus d'hommes que de femmes. Mais cela suppose donc qu'il naît autant de filles que de garçons.

Voyons dès lors pour nos trois recensements la répartition de la population par âge.

B – la répartition de la population par âge en fonction du sexe

1 – En 1561

a – les enfants

Le recensement de 1561 ne mentionne les âges que pour les enfants. Ainsi sont, en théorie, notés les âges des enfants de moins de cinq ans, car comme ce document est de type fiscal, les enfants de moins de cinq ans étaient recensés car ils étaient exempts d'impôts.

Ensuite la mention « majeur » est notée en face des enfants de cinq ans et plus. La majorité est donc à cinq ans.

- **les enfants mineurs**

Ils sont au total 127, soit 12,6 % de la population totale.

Au total, la proportion de garçons chez tous les mineurs est de 59,06 %, soit 75 garçons, et la proportion de filles chez tous les mineurs est de 40,94 %, soit 52 filles.

Nous pouvons cependant répartir les mineurs en :

mineurs de moins d'un an : 29 enfants (2,88 % de la population totale) et

en mineurs de plus d'un an : 98 enfants (9,72 % de la population totale).

La proportion de garçons chez les mineurs de moins d'un an est de 65,52 %, soit 19 garçons.

La proportion de filles chez les mineurs de moins d'un an est de 34,48 %, soit 10 filles.

La proportion de garçons chez les mineurs de plus d'un an est de 57,14 %, soit 56 garçons.

La proportion de filles chez les mineurs de plus d'un an est de 42,86 %, soit 42 filles.

- les enfants majeurs

Ne sont regroupés sous cette rubrique que les enfants dont la mention « majeur » est précisée dans le document.

Les enfants majeurs sont 113, soit 11,2 % de la population totale.

La proportion de garçons est de 46,02 %, soit 52 garçons.

La proportion de fille est de 53,98 %, soit 61 filles.

Attention, il faut relativiser ces données car sous la rubrique des enfants majeurs, il devrait normalement figurer tous les enfants âgés de 5 à 30 ans. Or nous pouvons facilement imaginer qu'au point de vue économique le poids d'un enfant de 6 ans est bien différent de celui d'un enfant de 25 ans par exemple. Malheureusement nous ne pouvons déterminer l'âge exact des enfants majeurs, d'où la relativité de ces chiffres.

Que peut-on conclure de ces chiffres ?

D'abord qu'il naît plus de garçons que de filles.

Ensuite que la mortalité infantile est plus forte chez les garçons.

Ce schéma se vérifie dans le Royaume de France comme nous l'a montré François LEBRUN ²².

b – les adultes

En ce qui concerne les adultes, en fait tous ceux où absolument aucune mention de l'âge n'est faite, ils représentent 76,4 % de la population totale, soit 770 personnes.

Les hommes représentent 49,61 % des adultes, soit 382 personnes, et les femmes 50,13 % soit 386 personnes.

Ici aussi nous devons rester prudents quant à ces chiffres car les adultes sont tous ceux qui ont au-delà de 5 ans et qui, par conséquent sont majeurs ! Donc les données des adultes et des enfants majeurs sont très relatives mais donnent cependant une bonne vue d'ensemble.

Il aurait été intéressant de pouvoir construire la pyramide des âges de la population de Fontcouverte en 1561, mais l'absence de la mention des âges pour les adultes nous prive de ce renseignement précieux.

2 – En 1716

Nous allons étudier la répartition de la population par sexe en premier lieu pour les enfants de moins d'un an, puis pour les enfants âgés de un à cinq ans, et enfin nous établirons des statistiques pour l'ensemble de la population par tranches d'âge de dix ans.

A la date du 6 octobre 1716, il y a 22 enfants vivants âgés de moins d'un an. Les garçons représentent 45,45 % de l'effectif et les filles 54,55 %.

Or nous savons grâce au dépouillement des actes de baptêmes et de sépultures que 35 enfants sont nés entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 1716 (il n'y a pas de baptêmes entre cette date et le 6 octobre) dont 14 sont des garçons, soit 58,62 %, et 21 des filles, soit 41,38 %.

Sur tous ces enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 25 septembre, 13 devraient être décédés à la date du 6 octobre, nous n'en retrouvons que 6 (!) grâce aux registres. Il s'agit de 2 garçons et de 4 filles.

Les autres ont peut-être été mis en nourrice ?

Le nombre d'enfants âgés de un à cinq ans est de 109, soit 9,20 % de la population totale. Les garçons sont 57, soit 52,29 % de l'effectif. Les filles sont 52, soit 47,71 %.

²² Op.Cit. p. 139.

Regardons dans le tableau ci-dessous la répartition totale des hommes et des femmes par tranches d'âge.

Figure 14 : Répartition du nombre total de personnes par tranches d'âge en 1716.

Classes d'âge (en années)	Nombre total d'hommes et de femmes	Pourcentage de l'effectif total	Pourcentage de population âgée d'au maximum	Pourcentage de population âgée d'au minimum
[0 1]	22	1,86	1,86	100
[1 5]	109	9,20	11,05	98,14
[5 15]	235	19,83	30,89	88,95
[15 25]	248	20,93	51,81	69,11
[25 35]	184	15,53	67,34	48,19
[35 45]	172	14,51	81,86	32,66
[45 55]	104	8,78	90,63	18,14
[55 65]	76	6,41	97,05	9,37
[65 75]	23	1,94	98,99	2,95
[75 85]	11	0,93	99,92	1,01
[85 95]	0	0,00	99,92	0,08
[95 105]	1	0,08	100	0,08
Non mentionnés	23			
Total	1185			

Remarque : les statistiques du tableau ci-dessus ont été effectuées sur la base de 1185 personnes au lieu de l'effectif total de 1208, car 23 personnes n'ont pas d'âge mentionné dans les sources.

Pour le nombre total de personnes par sexe, nous remarquons que les 15-25 ans sont les plus nombreux avec 248 personnes, soit 20,93 % de la population totale.

Ensuite les 5-15 ans sont 235, soit 19,83 %.

On remarque donc que la moitié (51,81 %) de la population est âgée de 25 ans au plus.

Enfin les 25-35 ans et les 35-45 ans représentent quasiment le même pourcentage, avec respectivement 15,53 % et 14,51 %. Les 25-45 ans représentent donc 30,04 % de la population totale.

Etudions le même type de tableau mais en séparant les sexes.

Figure 15 : Répartition du nombre d'hommes par tranches d'âge en 1716.

Classes d'âge (en années)	Nombre total d'hommes	Pourcentage de l'effectif total	Pourcentage d'hommes âgés d'au maximum	Pourcentage d'hommes âgés d'au minimum
[0 1]	10	1,74	1,74	100
[1 5]	57	9,90	11,63	98,26
[5 15]	113	19,62	31,25	88,37
[15 25]	115	19,97	51,22	68,75
[25 35]	88	15,28	66,49	48,78
[35 45]	83	14,41	80,90	33,51
[45 55]	56	9,72	90,63	19,10
[55 65]	36	6,25	96,88	9,38
[65 75]	10	1,74	98,61	3,13
[75 85]	7	1,22	99,83	1,39
[85 95]	0	0,00	99,83	0,17
[95 105]	1	0,17	100	0,17
Non mentionnés	19			
Total	595			

Remarque : les statistiques de la répartition du nombre d'hommes par tranche d'âge ont été effectuées sur la base de 576 hommes au lieu des 595 comptabilisés car il y 19 hommes pour lesquels aucun âge n'est mentionné.

Chez les hommes, l'effectif le plus nombreux est pour la tranche d'âge 15-25 ans avec 115 hommes soit 19,97 %. Ensuite viennent les 5-15 ans avec 113 hommes soit 19,62 %. Pour les hommes, la moitié de l'effectif (51,22 %) est âgée d'au plus 25 ans.

Figure 16 : Répartition du nombre de femmes par tranches d'âge en 1716.

Classes d'âge (en années)	Nombre total de femmes	Pourcentage de l'effectif total	Pourcentage de femmes âgées d'au maximum	Pourcentage de femmes âgées d'au minimum
[0 1[	12	1,97	1,97	100
[1 5[	52	8,54	10,51	98,03
[5 15 [	122	20,03	30,54	89,49
[15 25 [	133	21,84	52,38	69,46
[25 35 [	96	15,76	68,14	47,62
[35 45 [	89	14,61	82,76	31,86
[45 55 [	48	7,88	90,64	17,24
[55 65 [	40	6,57	97,21	9,36
[65 75 [	13	2,13	99,34	2,79
[75 85 [	4	0,66	100	0,66
[85 95 [	0			
[95 105[	0			
Non mentionnés	4			
Total	613			

Remarque : les statistiques de la répartition du nombre de femmes par tranche d'âge ont été effectuées sur la base de 609 femmes au lieu des 613 comptabilisés car il y 4 femmes pour lesquelles aucun âge n'est mentionné.

Chez les femmes, l'effectif le plus nombreux est pour la tranche d'âge 15-25 ans avec 133 femmes soit 21,84 %. Ensuite viennent les 5-15 ans avec 122 femmes soit 20,03 %. Pour les femmes, la moitié de l'effectif (52,38 %) est âgée d'au plus 25 ans.

Que constate-t-on ? D'abord que l'effectif des femmes est plus important chez les jeunes personnes : cela est vrai pour les tranches d'âge 0-1 an, 5-15 et 15-25. Cela est toujours vrai pour les tranches d'âge 25-35 ans et 35-45. Par contre pour la tranche d'âge 45-55 ans, le nombre de femmes est plus faible. Cela pourrait montrer le phénomène de la mortalité des femmes en couche.

Pour la tranche 55-65, le nombre de femmes est plus élevé, puis pour les 65-75 ans les hommes sont plus nombreux. Enfin pour les tranches d'âge supérieures à 75 ans, les hommes sont seuls, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de femmes vivantes pour ces tranches d'âge en 1716.

Mais l'essentiel est de retenir que la moitié de la population en 1716 est âgée de moins de 25 ans !

Enfin nous pouvons signaler que le doyen de Fontcouverte est alors âgé de 98 ans ! Il s'agit de Louis SIBUE d'ALPETTE, et sa femme, Jeanne est âgée de 70 ans. La durée de vie est donc aussi longue que de nos jours, mais la différence est que seulement très peu de gens atteignent un grand âge.

3 – En 1734

Nous allons, comme précédemment étudier la répartition de la population par sexe en premier lieu pour les enfants de moins d'un an, puis pour les enfants âgés de un à cinq ans, et enfin nous établirons des statistiques pour l'ensemble de la population par tranches d'âge de dix ans.

A la date du 15 juin 1734, il y a 33 enfants vivants âgés de moins d'un an. Les garçons représentent 48,48 %, de l'effectif soit 15 personnes et les filles 51,52 %, soit 17 personnes.

Le nombre d'enfants âgés de un à cinq ans est de 105, soit 8,02 % de la population totale. Les garçons sont 51, soit 48,57 % de l'effectif. Les filles sont 54, soit 51,43 %.

Regardons dans le tableau ci-dessous la répartition totale des hommes et des femmes par tranches d'âge.

Figure 17 : Répartition du nombre total de personnes par tranches d'âge en 1734.

Classes d'âge (en années)	Nombre total d'hommes et de femmes	Pourcentage de l'effectif total	Pourcentage de population âgée d'au maximum	Pourcentage de population âgée d'au minimum
[0 1[	33	2,52	2,52	100
[1 5[	105	8,03	10,56	97,48
[5 15 [	283	21,65	32,21	89,44
[15 25 [	240	18,36	50,57	67,79
[25 35 [	173	13,24	63,81	49,43
[35 45 [	184	14,08	77,89	36,19
[45 55 [	147	11,25	89,14	22,11
[55 65 [	90	6,89	96,02	10,86
[65 75 [	42	3,21	99,23	3,98
[75 85 [	9	0,69	99,92	0,77
[85 95 [	1	0,08	100	0,08
[95 105 [	0			
Total	1307			

Pour le nombre total de personnes par sexe, nous remarquons que les 5-15 ans sont les plus nombreux avec 283 personnes, soit 21,65 % de la population totale.

Ensuite les 15-25 ans sont 240, soit 18,36 %.

Ici encore, nous remarquons que la moitié (50,57 %) de la population est âgée 25 ans au plus.

Enfin les 25-35 ans et les 35-45 ans représentent quasiment le même pourcentage, avec respectivement 13,24 % et 14,08 %. Les 25-45 ans représentent donc 27,32 % de la population

Etudions le même type de tableau mais en séparant les sexes.

Figure 18 : Répartition du nombre d'hommes par tranches d'âge en 1734.

Classes d'âge (en années)	Nombre total d'hommes	Pourcentage de l'effectif total	Pourcentage d'hommes âgés d'au maximum	Pourcentage d'hommes âgés d'au minimum
[0 1[	16	2,40	2,40	100
[1 5[	51	7,63	10,03	97,60
[5 15 [	161	24,10	34,13	89,97
[15 25 [	113	16,92	51,05	65,87
[25 35 [	86	12,87	63,92	48,95
[35 45 [	78	11,68	75,60	36,08
[45 55 [	84	12,57	88,17	24,40
[55 65 [	41	6,14	94,31	11,83
[65 75 [	33	4,94	99,25	5,69
[75 85 [	5	0,75	100	0,75
[85 95 [	0			
[95 105 [	0			
Total	668			

Chez les hommes, l'effectif le plus nombreux est pour la tranche d'âge 5-15 ans avec 161 hommes soit 24,10 %. Ensuite viennent les 15-25 ans avec 113 hommes soit 16,92 %. Pour les hommes, la moitié de l'effectif (51,05 %) est âgée d'au plus 25 ans.

Figure 19 : Répartition du nombre de femmes par tranches d'âge en 1734.

Classes d'âge (en années)	Nombre total de femmes	Pourcentage de l'effectif total	Pourcentage de femmes âgées d'au maximum	Pourcentage de femmes âgées d'au minimum
[0 1[	17	2,66	2,66	100
[1 5[	54	8,45	11,11	97,34
[5 15 [	122	19,09	30,20	88,89
[15 25 [	127	19,87	50,08	69,80
[25 35 [	87	13,62	63,69	49,92
[35 45 [	106	16,59	80,28	36,31
[45 55 [	63	9,86	90,14	19,72
[55 65 [	49	7,67	97,81	9,86
[65 75 [	9	1,41	99,22	2,19
[75 85 [	4	0,63	99,84	0,78
[85 95 [	1	0,16	100	0,16
[95 105 [	0			
Total	639			

Chez les femmes, l'effectif le plus nombreux est pour la tranche d'âge 15-25 ans avec 127 femmes soit 19,87 %. Ensuite viennent les 5-15 ans avec 122 femmes soit 19,09 %, puis les 35-45 avec 106 femmes, soit 16,59 % de l'effectif total des femmes. Pour les femmes, la moitié de l'effectif (50,08 %) est âgée d'au plus 25 ans.

Nous remarquons, en 1734, qu'entre 45 et 65 ans il y a presque autant d'hommes que de femmes. Mais à partir de 65 ans, le nombre de celles-ci est très inférieur à celui des hommes.

Pouvons-nous nous avancer en disant que les grossesses répétées usent davantage les femmes que les hommes ?

Nous avons donc une population jeune, caractéristique de l'Ancien Régime, où la moitié de celle-ci a moins de 25 ans !

Enfin notons que la doyenne du village en 1734 est âgée de 89 ans, il s'agit de Françoise DOMPNIER née BERNARD, mère de Gaspard, 46 ans, chef de feu.

La population de Fontcouverte est donc relativement jeune sur l'ensemble de la période étudiée puisque sur les trois recensements, nous constatons dans tous les cas que la moitié de celle-ci est âgée de moins de 25 ans.

Un trait marquant de ces chiffres est le faible nombre d'enfants de moins d'un an. Mais cela ne veut pas dire qu'il naît peu d'enfants. Au contraire cela tend à montrer que la mortalité est très forte avant un an.

Ensuite, nous remarquons que les « adolescents », c'est-à-dire les 15-25 ans sont représentés dans un pourcentage d'environ 20 % dans la population aux différentes dates.

Malheureusement, pour le recensement de 1561, nous ne pouvons détailler la population par tranches d'âge, cela à cause de la nature même du document qui ne mentionne pas les âges de toutes les personnes.

III – Epidémies et santé

A la fin du XVI^e siècle, un événement particulier est venu marquer la vie du village et des habitants, c'est le passage sur le territoire de la paroisse des troupes de Lesdiguières, venues occuper la Maurienne.

Un petit rappel des circonstances politiques du moment va nous éclairer sur les raisons de cette occupation.

A – Le passage de Lesdiguières

1 – Contexte politique

Charles-Emmanuel I^{er} duc de Savoie de 1580 à 1630, continua l'œuvre de son père (Emmanuel-Philibert) en ce qui concerne l'agrandissement de ses états. En France, la Fronde divisait le pays. En 1588, le duc profita des événements pour s'emparer du Marquisat de Saluces, petite enclave française au cœur des états du duc, que la France ne voulait pas lâcher car c'était un bon pied à terre en Italie et excellente base pouvant permettre de nouvelles conquêtes. Le duc de Savoie regardait le Marquisat de Saluces comme un domaine héréditaire de sa famille. Dès lors, la guerre entre la France et Charles-Emmanuel allait occuper une large part de l'Histoire de Savoie.

En Maurienne, Mgr de Lambert, évêque, prévoit dès 1589 qu'une invasion est possible par les Français par la partie sud de son diocèse qui touche le Dauphiné. Aussi il décide de renforcer les défenses aux points stratégiques, et notamment à différents cols.

Tout près de Fontcouverte et à proximité de St Sorlin d'Arves, un fortin en forme d'étoile est édifié au débouché de Longecombe²³. Sa garde en est confiée à noble Pierre de La Balme dont la principale tâche est d'organiser la défense des passages des Arves en mobilisant les populations des paroisses de Villarembert, Fontcouverte, Albiez-le-Jeune, Albiez-le-Vieux, Jarrier et St Pancrace²⁴. Une milice est donc créée pour assurer une présence permanente à ce fortin.

Mais l'invasion, en cette année 1589, se fit par les Echelles et Le Pont de Beauvoisin.

Les différends n'étant pas réglés par le traité de Bourgoin du 23 octobre 1595, la guerre reprend en 1597, menée coté français par François de Bonne duc de Lesdiguières, lieutenant-général du roi de France en Dauphiné.

Celui-ci décide de porter son attaque par la Maurienne.

2 – Fontcouverte sur le chemin de Lesdiguières

C'est le 22 juin que Lesdiguières entame sa campagne. Au soir il couche à Vaujany et le lendemain entreprend sa marche sur St Jean de Maurienne.

L'itinéraire de l'attaque conduit les français jusqu'au fortin de Longecombe, gardé par «deux cents ou trois cents paysans des environs»²⁵.

Armés de faux, de fourches, certains d'arquebuses, les Fontcouvertins sont parmi les défenseurs, aux côtés de leurs voisins de Villarembert ou de St Sorlin.

Mais il n'y aura pas de combat.

²³ Ce « fort de l'étoile » est toujours visible aujourd'hui, au lieu-dit « Col de Bellard » à l'altitude 2100 mètres.

²⁴ A. GROS La Maurienne du 15 au 18 p.65.

²⁵ actes et correspondances du connétable de lesdiguières t3 p.156

Les paysans préférant la retraite au massacre. C'est ce que nous confirme le journal des guerres de Lesdiguières : se trouvant « face à une barricade », les troupes françaises n'ont aucun mal à percer les lignes adverses car les paysans « se mirent en fuite dès qu'ilz virent qu'on faisoit contenance de les vouloir attaquer (...) » ²⁶.

Une telle attitude est compréhensible de la part des villageois qui se trouvent face à une armée de professionnels et qui, d'avance, se doutent de l'issue d'un combat forcément inégal.

Pourtant les français auraient pu avoir quelques difficultés à prendre la place s'ils avaient trouvé face à eux des gens plus motivés et mieux entraînés. C'est ce que nous laisse penser une phrase des correspondances de Lesdiguières, dans lesquelles il est précisé « que le lieu fut fort avantageux pour estre extrêmement rude, et si hault qu'il estoit encor tout chargé de neige et de glace » ²⁷. Avant cette attaque, il se peut que les défenseurs attendaient déjà depuis plusieurs semaines dans le froid et la neige la venue des troupes ennemies. La fatigue et la peur avaient eu raison d'eux.

Mais la calamité allait quand même s'abattre sur le village.

Depuis Longecombe et la montagne des Cistrières, le chemin le plus direct pour atteindre St Jean de Maurienne passe par le centre du village lui-même.

Et l'on connaît la manière d'opérer des armées d'Ancien Régime...

Fontcouverte, ainsi que Villarembert et St Pancrace allaient faire les frais de cette fulgurante attaque.

3 – Pillage et dévastations

Dans une supplique adressée au Sénat de Savoie par les habitants des trois paroisses précitées, en vue d'obtenir des exemptions d'impôts pour les années 1598 et 1599, nous apprenons les méfaits de l'armée en campagne. En fait ces suppliques demandent au Duc de décharger les paroisses d'impôts car elles n'ont pu retrouver le niveau de « richesse » qu'elles ont connu avant l'invasion. Les paroisses ne peuvent pas payer les impôts à leur souverain.

Fontcouverte a été pillé de fond en comble. Il ne reste plus rien aux habitants. Cela peut choquer mais telle est la règle des guerres modernes.

D'abord les habitations ont été détruites, les réserves de bois brûlées ou emportées, la récolte de fruits saccagée, les meubles ravagés. Les habitants n'ont ainsi rien pu cultiver pour l'année 1597 ni même semer.

En plus de tout cela il leur fallut s'acquitter des charges sévères de l'occupant réclamant vivres et provisions.

Une disette a sûrement dû sévir car nous apprenons par le même document que lors de leurs recherches pour encaisser les impôts des années suivantes, les scindicqs « ne trouvent aultre par les maysons (...) que plusieurs enfantz avec leurs pauvres parents pleurans et gémissans pour n'avoir de quoy les nourrir (...) ».

Même les gens les plus aisés sont réduits à la misère. C'est d'ailleurs dans un état de « misère » et « d'extrême pauvreté » pour employer les mots cités plusieurs fois dans les suppliques, que le village est réduit.

Pour obtenir ces exemptions, les paroisses ont du fournir au sénat des attestations de leur bonne foi. Ainsi, l'une d'entre elles est fournie par Monsieur d'Humbert, Conseiller de S.A. et Sénateur en son souverain Sénat de Savoye et Juge Mage de Maurienne. Celui-ci confirme que les trois paroisses sont bien situées sur le chemin le plus direct jusqu'à St Jean de Maurienne. Nous y apprenons en plus que les habitants n'ont plus « aulcung bestail ».

Mais tous les dommages subis par la population n'émanent pas uniquement des soldats.

²⁶ actes et correspondances du connétable de lesdiguières t3 p.156

²⁷ actes et correspondances du connétable de lesdiguières t3 p.156

En effet, il n'est pas rare que les armées soient suivies d'une foule de mauvaises gens, brigands et mendiants capables des pires rapines après le pillage en règle des soldats, et contre lesquels les habitants étaient encore plus démunis car encore sous le choc de la surprise. Ceci nous est confirmé par l'attestation de d'Humbert qui parle des déprédations dues tant « aux soldatz qu'aulture vagabondz suyvants ladicte armée ».

Une bien triste image du village qui, si l'on en croit les mêmes suppliques, faisait partie des villages les plus riches de Maurienne avant cette guerre.

Le village a donc souffert une première fois, mais les envahisseurs ont occupé durement le pays pendant près de six mois : depuis le 23 juin, date de l'attaque, « continuant son passage jusques a ce que la montaigne des Cistrières fust couvert de neige », soit aux alentours de novembre ou décembre. Ce n'est pas tant l'importance du pillage, que la répétition de celui-ci qui a causé d'énormes ravages aux paysans, ne leur laissant ainsi pas le temps de se reconstituer des forces et des réserves, aussi maigres qu'elles pussent être. Nous imaginons aussi qu'après ces faits les prix des blés ont probablement dû augmenter, ajoutant à la difficulté de se procurer de quoi manger.

Outre les dommages matériels, incendies, vols de bétail et de récolte ou encore meurtres, viols ou supplices divers commis pendant le saccage du village, cette « invasion » a très certainement (ré)introduit dans le pays un mal encore plus obscur.

4 – La peste

Il n'est pas rare que la peste ait été propagée par les armées en campagne. Or nous avons de fortes convictions pour croire que le passage de Lesdiguières a apporté le « mal » en Maurienne. La peste était au XVI^e siècle un mal récurrent. Les dernières apparitions de « poussée pestueuse » en Maurienne datent des années 1564-1565, 1576-1577 puis 1589. Elle reprend ensuite en 1597 aux alentours de Chambéry, puis dès le printemps 1598 se déclare en Maurienne²⁸.

La difficulté pour nous est de dater avec précision une supplique qui nous laisse à penser que la peste a sévi en Maurienne soit durant l'été 1597, soit en 1598. En fait cette supplique adressée au Sénat de Savoie a probablement été envoyée à Chambéry au début de l'année 1599, comme l'ont été la plupart des autres suppliques envoyées par les mêmes paroisses.

Celle-ci indique que, s'il y a eu du retard dans l'acheminement des attestations diverses pour prouver leur bonne foi, il ne s'agit pas de la faute des habitants.

Ceux-ci avancent directement les faits : c'est « a cause de quelque subron de malladie contagieuse survenu en la province de Maurienne leurs messages n'auroyt peu passé (...) ».

Cette « malladie contagieuse » ne peut être que la peste. Cependant nous ne pouvons affirmer avec certitude que c'est bien à cause de Lesdiguières que ce nouvel accès de peste a eu lieu. En revanche deux hypothèses sont possibles : la première voudrait que la peste s'étant déclarée dans les villages traversés, les suppliants aient remis à plus tard leur intention de demander des exemptions fiscales (mais dans tous les cas, ceux-ci n'ont adressé leurs suppliques qu'après la reconquête de ses Etats par le Duc). La seconde hypothèse, la plus vraisemblable, et qui tend à se dégager directement de nos sources, c'est que les suppliques n'ont pu circuler librement jusqu'à Chambéry à cause des mesures sanitaires qui ont été prises pour éviter la propagation de la maladie.

Dès lors nous ne pouvons imputer directement cette peste à l'armée de Lesdiguières ni aux vagabonds lui succédants. Mais de fortes présomptions subsistent.

Nous savons que la peste a par la suite frappée la Maurienne de 1598 à 1600, puis de juin 1629 à fin 1632, probablement la plus meurtrière du XVII^e siècle : la Maurienne a perdu 3403 habitants

²⁸ Devos Op.Cit. p.127.

sur une population totale de 40500 ²⁹. La dernière grande alerte en 1720, où la peste toucha uniquement la Provence, ne s'est pas propagée en Savoie.

Mais à Fontcouverte en 1722, une épidémie semble avoir touchée la communauté villageoise.

B – Septembre 1722 : septembre noir

Durant le mois de septembre 1722, nous constatons que le nombre de décès augmente considérablement. Nous atteignons le chiffre record de 24 décès, alors que la moyenne mensuelle des décès est de 3,99 morts par mois pour la période qui va de 1700 à 1725.

Nous nous sommes donc demandés si la peste de 1720 n'avait pas pu avoir de répercussions en Savoie. A la lecture d'une nombreuse bibliographie, nous n'avons pu apporter de réponse à cette question.

Mais nous pensons que des « épidémies » locales peuvent fort bien se développer dans une population affaiblie, au moins pour un temps.

Le mois de septembre est en général l'un des mois de l'année où il y a le plus de sépultures. Avec une moyenne de 5,15 sépultures par mois, septembre se place en seconde position derrière le mois de janvier avec une moyenne de 5,54, tout ceci concernant les chiffres pour Fontcouverte entre 1700 et 1725.

Nous ne trouvons aucun indice dans les registres pouvant nous éclairer sur ce brusque accès de mortalité.

Mais une brève épidémie de variole, par exemple, maladie elle aussi endémique des Temps Modernes, a très bien pu causer ces décès. Toutes les hypothèses sont possibles.

Nous pouvons simplement remarquer que sur ces 24 décès, 13 (54,17 %) touchent des personnes dont la mention « infans » est notée. Le problème est que cette notion est floue car elle est indiquée pour des enfants dont l'âge varie de zéro à plus de dix ans. De plus le terme n'est pas employé systématiquement à chaque enregistrement de sépulture d'enfants dans les registres

Outre les épidémies de peste, touchant la population temporairement et ou partiellement (malgré une grande fréquence), il existe d'autres types de d'affections contractées par les habitants. Nous voulons parler ici des nombreuses infirmités dont souffrent les Fontcouvertins.

C – L'état de santé de la population de Fontcouverte en 1716 et 1734

Grâce aux recensements de 1716 et 1734, nous avons un bon aperçu des handicaps de certaines personnes de la population car il est noté en face de chaque nom quand la personne est impotente.

De plus, à la fin du recensement de 1716, il a été procédé à un dénombrement des pauvres par le secrétaire et les scindics. Il est peu précis car il manque des personnes alors qu'elles sont mentionnées dans le recensement comme étant infirmes par exemple. En fait les deux parties du document se complètent bien, ce qui va nous permettre d'établir une liste relativement précise.

²⁹ Paul GUICHONNET, Nouvelle Histoire de La Savoie, Ed. Privat, 1996, p.185.

1 – Les différents types de handicaps

Nous pouvons distinguer au moins deux grandes de handicaps : les infirmités physiques et les déficiences mentales.

a – les infirmités physiques

Nous dénombrons 40 infirmes en 1716, soit 3,31 % de la population, et 20 en 1734, soit 1,64 % de la population.

Il y a différents types d'infirmités physiques dont voici la liste :

- **Infirmité indéterminée**

Cela concerne deux personnes « estropiées », quinze personnes « infirmes » et deux personnes invalides en 1716.

Et quinze « infirmes » en 1734.

- **Infirmité des membres inférieurs**

Cela concerne deux personnes « boiteuses », six personnes « infirmes d'une jambe » et six personnes « infirmes des deux jambes » en 1716.

Et une personne qui « boîte d'une jambe » et une autre « infirme d'une jambe » en 1734.

- **Infirmité des membres supérieurs**

Une seule personne est concernée par ce type de handicap : c'est un « manchaud », recensé en 1716.

- **Infirmité du dos**

En 1716, une personne est bossue. C'est une femme âgée de 33 ans.

Il n'y a aucun cas en 1734.

- **Infirmité des yeux**

Quatre personnes sont dans ce cas en 1716 : deux personnes auxquelles l'infirmité touche les deux yeux, dont l'une est âgée de 9 ans et l'autre de 72 ans, et deux personnes dont il « manque » un œil, âgées de 3 et 12 ans.

Il s'agit probablement de problèmes congénitaux pour les enfants, et d'une disparition « naturelle » de la vision de la personne âgée de 72 ans.

Deux « infirmes des yeux » sont recensés en 1734.

- **Troubles de la parole**

Il y a aussi des personnes qui ne parlent pas, qui sont muettes. Il y a dans ce cas un frère et une sœur, et une jeune femme, tous recensés en 1716. Notons au passage que ces personnes sont aussi qualifiées d'« imbécilles » par les personnes en charge du recensement.

En plus des handicaps physiques dont sont atteintes plusieurs dizaines de personnes en 1716 et 1734, d'autres sont atteintes de troubles mentaux.

b – les déficiences mentales

Il n'y a qu'une sorte de trouble recensée, c'est l'imbécillité. Le terme est employé directement en face des personnes affectées. De nos jours, ce terme n'est plus utilisé au profit de l'expression de « retard mental moyen ». Dans les faits, les personnes concernées ont un âge mental qui varie de 4 à 6 ans. Un autre terme employé est celui « d'innocent ».

L'emploi du terme utilisé est cependant sans équivoque sur la nature des troubles. Le seul inconvénient est que l'on ne peut pas déterminer de degrés d'imbécillité.

En 1716, il y a 10 « imbécilles » à Fontcouverte, et 13 en 1734, dont l'un est « devenu » imbécile.

En fait nous avons ici à faire à ce que l'on appelle fréquemment des « idiots du village ».

c – les personnes atteintes de troubles physiques et mentaux

Nous remarquons aussi qu'il y a des personnes atteintes de handicaps physiques et de déficiences mentales simultanément.

D'abord il y a des personnes « infirmes et imbécilles » : une en 1716 et une en 1734.

Ensuite il y a des personnes, dont on a déjà parlé, qui sont « imbécilles » et muettes.

2 – Origines des maux

Dans le cas des personnes handicapées physiques atteintes aux membres, l'origine accidentelle est la plus probable. Les travaux des champs, l'abattage du bois sont autant d'activités nécessitant l'emploi d'outils qu'un mauvais maniement peut rendre dangereux.

Pour les personnes atteintes de troubles des yeux ou du dos, il s'agit vraisemblablement de conséquences héréditaires, de surmenage pendant la grossesse etc.

Enfin, pour les déficients mentaux il serait délicat d'avancer des hypothèses sans connaître toutes les données de ces maladies.

3 – Qui sont les personnes concernées ?

Les hommes sont plus touchés que les femmes. Simplement on s'aperçoit que les personnes touchées par des infirmités indéterminées (bras ou jambes en général) ont un âge moyen de 35 ans. Ceci conforte notre hypothèse sur les causes accidentelles de ces handicaps.

Toutes les tranches d'âge sont concernées, de la petite enfance au « grand âge ».

Nous pouvons d'autre part ajouter qu'il existe une forte corrélation entre handicaps et pauvreté. En effet beaucoup des gens recensés comme infirmes sont souvent aussi qualifiés de « pauvre » ou de « mendiant ». Dans une économie essentiellement basée sur le travail physique, où le corps lui-même est un instrument de travail, il est certain qu'une personne privée du bon fonctionnement de son corps a plus de mal à assurer sa subsistance. Les infirmités physiques sont d'autant plus dramatiques quand c'est le chef de feu qui est touché, même s'il est triste de voir que de très jeunes enfants soient aussi affectés. Mais le poids économique d'un homme dans « la fleur de l'âge » n'est pas le même qu'un enfant de cinq ans.

La population de Fontcouverte n'est donc pas à l'abri des « malheurs du temps », elle est sensible aux guerres, aux réquisitions, aux surcharges d'impôts, aux dévastations et pillages, mais aussi exposée aux maladies contagieuses ou encore aux handicaps accidentels ou de nature congénitale. Tous ces facteurs nous amènent à nous interroger sur la richesse réelle des gens et aussi sur le phénomène de la pauvreté.

Deuxième partie :

La richesse

Les éléments qui vont nous permettre de mieux cerner la population de Fontcouverte pour tenter de déterminer son aisance en terme de richesse, sont essentiellement la possession de bétail ainsi que l'analyse plus fine des professions.

I – Le cheptel

A – Méthode d'analyse

L'étude du cheptel de Fontcouverte va s'effectuer sur les recensements de 1561 et 1734. Ces documents ne font état que des animaux consommateurs de sel : comme les humains, il fallait pouvoir taxer les quantités absorbées par les bêtes. De ce fait, il n'y a aucune mention des animaux dits « de basse-cour » ou encore des cochons. Or ces animaux apportaient un appoint non négligeable dans l'alimentation quotidienne.

Le détail des animaux possédés par les feux est relativement complet, hormis huit feux pour lesquels certains animaux sont présentés en groupe, si bien qu'on ne peut les distinguer avec précision.

Entre 1561 et 1734, il y a une évolution dans la façon de recenser le bétail. En 1561, seuls les bovins, ovins et caprins sont pris en compte. En 1734, on y ajoute les ânes, les mulets et les chevaux, mais toujours pas les porcs !

Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucun mulet ni âne au village en 1561. Il est même inconcevable et illogique qu'il n'y en ait pas. Ces bêtes sont des animaux de bât, capables de transporter de lourdes charges sur les terrains les plus escarpés. S'ils ne sont pas mentionnés en 1561, c'est probablement parce que leurs propriétaires devaient être exemptés d'impôts pour ce type d'animaux.

B – Composition du cheptel

1 – Les bovins

Ce sont les vaches, bœufs, veaux et génisses (que l'on appelle alors « mouge ou moge »).

a - en 1561

Il y en a 720 qui se répartissent en 357 vaches, 79 bœufs 211 « mougues » (génisses), 3 veaux. De même on dénombre indistinctement 29 vaches et mougues, 3 vaches et bœufs, 9 mougues et bounatz , 10 bœufs et mougues et 19 vaches, mougues et bœufs : ces animaux ne sont pas comptabilisés en détail par les recenseurs, et concernent huit feux.

A titre de comparaison, il y en a 261 à Valmeinier, autre paroisse d'altitude mauriennaise, et 839 à Entremont-le-Vieux, paroisse d'altitude située non loin de Chambéry.

Le nombre de bovins par feu est de 2,88 (1,94 à Valmeinier et 5,3 à Entremont).

Le nombre de bovins par habitant est de 0,71 par personne (0,41 à Valmeinier, et 1,4 à Entremont-le-Vieux).

b - en 1734

Il y a 891 bovins.

Ils se répartissent en 402 vaches, 57 bœufs, 159 génisses et 273 veaux.

Le nombre de bovins par feu est de 3,26.

Le nombre de bovins par habitants est de 0,73.

Nous remarquons que le nombre de veaux est de un par feu. Mais attention cela ne veut pas dire que tous les feux ont un veau !

Les bovins sont les animaux qui fournissent le lait, la viande, le cuir. Cependant le sacrifice d'une bête pour la consommation du ménage doit être fort rare. Le lait entre dans l'alimentation quotidienne mais l'essentiel de la production laitière est en général destiné à la fabrication de fromage et de beurre. Dans les sociétés traditionnelles de montagne seule une infime partie de la production laitière est destinée à la vente. Pour la majorité, les gens produisent pour eux mais peuvent vendre quelque fois leur surplus.

2 – Les ovins et les caprins

Ce sont les moutons, les brebis et les chèvres.

a - en 1561

- les ovins

Il y a 1348 ovins à Fontcouverte.

Ce sont essentiellement des brebis, mais il n'y a pas de détail en ce qui concerne les moutons (mâles) et les agneaux (jeunes).

Le nombre d'ovins par feu est de 5,39 (5,42 à Valmeinier et 8,9 à Entremont).

Le nombre d'ovins par habitant est de 1,34 (1,15 à Valmeinier et 1,18 à Entremont).

- les caprins

Il y en a 325.

Leur nombre par feu est de 1,3 (1,3 à Valmeinier, 3,37 à Entremont).

Leur nombre par habitant est de 0,32 (0,31 à Valmeinier, 0,44 à Entremont).

La chèvre est aussi utilisée pour sa viande et son lait dont on peut faire du fromage.

Thierry Fouard ³⁰ nous dit que la chèvre est animal de pauvreté. Nous verrons plus tard si nous pouvons établir un lien entre la chèvre et la pauvreté.

Le total du cheptel fontcouvertin s'élève à 2393 animaux en 1561.

Le nombre total d'animaux par feu est de 9,57 et le nombre total d'animaux par habitant est de 2,37 en 1561.

b - en 1734

Leur dénombrement est différent de celui de 1561, car tantôt on recense distinctement les brebis des chèvres, tantôt on les regroupe. Il en est de même pour les agneaux et chevreaux.

Il y a donc 1456 brebis et chèvres, plus 824 agneaux et chevreaux, soit un total de 2280 bêtes.

³⁰ Op.Cit. p.

Le nombre d'ovins par feu est de 8,35.
Le nombre d'ovins par habitant est de 1,87.

Les ovins servent principalement à l'alimentation (lait, fromage et viande), et à l'habillement (laine). Nous avons vu par ailleurs la place qu'occupe le tissage au XVIII^e siècle à Fontcouverte. Pourquoi en serait-il autrement au XVI^e siècle ? Enfin la peau de mouton sert aussi de support à l'écriture car l'usage du papier au XVI^e siècle n'est pas encore généralisé, et celui que l'on emploie n'est pas de très bonne qualité.

3 – Les équins

Ce n'est qu'à partir de 1734 que nous les voyons apparaître dans les sources.

Il y a 24 chevaux au village et un poulain, soit 0,09 par feu et 0,02 par habitant.
Le cheval est un animal riche, d'abord parce qu'il coûte cher à l'achat, et ensuite c'est un animal moins robuste dont il faut être particulièrement attentif, surtout en hiver.

Ensuite il y a 82 mulets, soit 0,3 par feu et 0,07 par habitant.
Le mulet est obtenu par le croisement d'un cheval et d'une ânesse.
Le mulet est l'animal de transport et de bât par excellence en pays de montagne, si bien qu'un exploitant agricole de Fontcouverte en possède encore un en 1999 !

Enfin, on compte 19,5 ânes ! En effet, comme pour les chevaux et mulets, les gens se regroupent pour pouvoir en acheter. Ainsi certaines personnes ne possèdent que la moitié d'un animal et d'autres le tiers ou les deux tiers. En ce qui concerne cet âne et demi qu'il reste, il s'agit probablement d'une erreur des recenseurs et il doit y avoir en réalité 20 ânes !
Le nombre d'âne par feu est de 0,07, et le nombre d'âne par habitant est de 0,02.
L'âne est aussi un animal de transport et de bât mais moins robuste que le mulet. Il est acheté par les personnes qui n'ont sûrement pas suffisamment pour acheter un mulet.

Au total il y a donc 126,5 équins. Ce qui en fait 0,46 par feu et 0,1 par habitant.

Le total du cheptel fontcouvertin s'élève à 3297,5 animaux en 1734.
Le nombre total d'animaux par feu est de 12,08 et le nombre total d'animaux par habitant est de 2,7 en 1734.

Fontcouverte est donc une communauté qui vit de l'agriculture et de l'élevage. Comme dans le reste de la Maurienne, c'est l'élevage ovin qui prédomine sur l'élevage bovin (au moins en ce qui concerne le XVI^e siècle).
Cela peut s'expliquer par le coût d'achat d'un bovin et le volume de fourrage qu'il lui est nécessaire pour passer l'hiver. Mais c'est aussi le fait qu'au XVI^e siècle, seuls les ovins sont le fruit d'une sélection animale pour en améliorer la « productivité ». Les bovins semblent donc moins bien armés pour lutter. Dans de telles conditions, il est préférable pour un paysan d'acquiescer un mouton plutôt qu'une vache dont il ne sait si elle vivra assez longtemps.

En moyenne, tous les feux possèdent du bétail. Mais dans la réalité certains en sont totalement dépourvus. Il convient donc de voir désormais la répartition et la taille exacte des troupeaux entre les particuliers et d'établir un coefficient théorique pour tenter de poser une limite entre richesse et pauvreté.

C – Répartition du bétail et coefficient de richesse

1 – La répartition du bétail

a - en 1561

37 feux ne possèdent aucun animal (soit 14,8 % du total des feux).

Sur les 213 feux qui possèdent donc des animaux, 154 sont propriétaires d'au moins un bovin, 192 d'au moins un ovin et 146 d'au moins un caprin.

Sur les 154 propriétaires de bovins, 53 ont au moins un bœuf, 145 ont au moins une vache, 101 ont au moins une génisse et un a un «bounatz » (bouvillon).

b - en 1734

Remarque : pour cette année on ne pourra faire le détail entre ovins et caprins car ils sont recensés indistinctement.

20 feux ne possèdent aucun animal (soit 0,07 % du total des feux).

Sur les 253 feux qui possèdent des animaux, 216 sont propriétaires d'au moins un bovin, 250 d'au moins un ovin ou caprin, et enfin 99 possèdent au moins un équin.

Sur les 216 propriétaires de bovins, 35 ont au moins un bœuf, 182 ont au moins une vache, 105 ont au moins une génisse et 170 ont au moins un veau.

Sur tous les propriétaires d'animaux, seuls deux ne possèdent que des bovins, 31 ne possèdent que des ovins ou caprins, et aucun ne possède que des équins.

Autrement dit, on possède uniquement des animaux qui entrent entièrement ou en partie dans l'alimentation.

2 – La taille des troupeaux

Elle est variable et il n'y a pas de troupeau « type » qui se dégage. Aussi nous avons classé les troupeaux et regardé le nombre de propriétaires qui entraient dans les différentes catégories.

a - en 1561

- les troupeaux de bovins

De une à quatre têtes par troupeau : 88 propriétaires.

De 5 à 9 têtes par troupeau : 50 propriétaires.

De 10 à 14 têtes par troupeau : 14 propriétaires.

Supérieur ou égal à 15 têtes par troupeau : 2 propriétaires.

Sur les 154 propriétaires de bovins, 7 n'ont que cette espèce comme bétail. 38 possèdent des ovins mais pas de caprins, et 7 possèdent des caprins mais pas d'ovins.

- les troupeaux d'ovins

De une à quatre têtes par troupeau : 74 propriétaires.

De 5 à 9 têtes par troupeau : 72 propriétaires.

De 10 à 19 têtes par troupeau : 38 propriétaires.

De 20 à 29 têtes par troupeau : 7 propriétaires.
Supérieur ou égal à 30 têtes par troupeau : 1 propriétaire, dont le troupeau atteint 40 têtes.

Sur les 192 propriétaires d'ovins, 22 n'ont que des ovins.

- les troupeaux de caprins

De une à quatre têtes par troupeau : 130 propriétaires.
De 5 à 9 têtes par troupeau : 16 propriétaires.

Sur les 146 propriétaires de caprins, 7 n'ont que cette espèce représentée dans leur bétail.

- les troupeaux de toutes espèces confondues

De une à quatre têtes par troupeau : 46 propriétaires.
De 5 à 9 têtes par troupeau : 64 propriétaires.
De 10 à 14 têtes par troupeau : 50 propriétaires.
De 15 à 19 têtes par troupeau : 27 propriétaires.
De 20 à 24 têtes par troupeau : 10 propriétaires.
De 25 à 29 têtes par troupeau : 8 propriétaires.
De 30 à 35 têtes par troupeau : 3 propriétaires.
De 35 à 40 têtes par troupeau : 2 propriétaires.
Supérieur à 40 têtes par troupeau : 3 propriétaires dont l'un possède 44 animaux, l'autre 46 et le dernier 60 ! Ces mêmes personnes possèdent plus d'ovins que de bovins dans leur cheptel. Donc les plus gros propriétaires de bovins sont aussi les plus gros propriétaires d'ovins

b - en 1734

- les troupeaux de bovins

Il arrive de trouver que des bœufs soient possédés en multipropriété. C'est le cas d'un bœuf, possédé par Pierre Domenjon et Michel Vincent, laboureur.

De une à quatre têtes par troupeau : 145 propriétaires.
De 5 à 9 têtes par troupeau : 53 propriétaires.
De 10 à 14 têtes par troupeau : 16 propriétaires.
Supérieur ou égal à 15 têtes par troupeau : 2 propriétaires.

Sur les 216 propriétaires de bovins, seuls deux ne possèdent ni ovin, ni caprin, ni équin, et 80 n'ont pas d'équins.

- les troupeaux d'ovins et de caprins

De une à quatre têtes par troupeau : 67 propriétaires.
De 5 à 9 têtes par troupeau : 96 propriétaires, dont deux prennent en plus des animaux « pour engraisser pendant l'été ». L'un en a 35 en plus et l'autre 42.
De 10 à 19 têtes par troupeau : 65 propriétaires.
De 20 à 29 têtes par troupeau : 17 propriétaires.
Supérieur ou égal à 30 têtes par troupeau : 1 propriétaire, dont le troupeau atteint 39 têtes.

Sur les 250 propriétaires d'ovins et de caprins, 31 n'ont que ces animaux comme bétail.

- les « troupeaux » d'équins

Le cas est ici un peu particulier car des animaux sont possédés par plusieurs personnes. En général les gens possèdent la moitié ou le tiers ou encore les deux tiers d'un animal.

Un seul animal, un mulet, est possédé par tiers : un tiers à Jean-Claude Augert, 50 ans, journalier et tisserant, deux tiers à Jean Viffreyd Bouttaz, 72 ans, laboureur.

35 personnes possèdent des animaux par moitié : cela concerne 14 mulets et 1,5 ânes !

102 personnes possèdent un seul animal : 18 ânes, 62 mulets, 21 chevaux et un poulain.

Seulement 3 personnes possèdent deux animaux.

Sur tous les propriétaires d'équins, un seul n'a ni ovin/caprin, ni bovin.

- les troupeaux de toutes espèces confondues

De un tiers à quatre têtes par troupeau : 38 propriétaires.

De 5 à 9 têtes par troupeau : 68 propriétaires.

De 10 à 14 têtes par troupeau : 73 propriétaires.

De 15 à 19 têtes par troupeau : 28 propriétaires.

De 20 à 24 têtes par troupeau : 19 propriétaires.

De 25 à 29 têtes par troupeau : 12 propriétaires.

De 30 à 35 têtes par troupeau : 7 propriétaires.

De 35 à 40 têtes par troupeau : 6 propriétaires.

Supérieur ou égal à 30 têtes par troupeau : 2 propriétaires, dont un qui a 56 animaux, tous à lui !

Il s'agit de Claude Chabert le jeune, 38 ans, laboureur. L'autre personne possède 42 bêtes et garde 35 brebis pour « engraisser » pendant l'été. Il s'agit de Jean-Baptiste Boisson, 46 ans, laboureur.

Il est intéressant de faire un parallèle entre le type de bétail possédé et le métier exercé par le propriétaire d'animaux.

3 – Métiers et bétail (1734)

Tous les laboureurs possèdent des bovins, des ovins et des équins. En outre sur les 57 bœufs du village, 33 appartiennent à des laboureurs. Et sur les 37 propriétaires de bœufs, 22 sont laboureurs. Ceci n'est pas étonnant car une des caractéristiques du laboureur est de posséder l'animal de trait, le bœuf, pour mettre en valeur les terres qu'il exploite en biens propres ou en location.

Chez les journaliers, seuls 7 ne possèdent pas d'ovins/caprins, mais un possède deux bovins et un autre en possède un, et un ne possède qu'un cheval !

Le plus gros troupeau de bovins chez un journalier atteint 12 animaux. Chez un laboureur, il se monte à 17 animaux.

La disparité est moins grande pour les ovins/caprins : le plus gros troupeau pour un laboureur comporte 39 bêtes, et 27 pour un journalier.

Il n'y a que deux tisserands qui ne possèdent aucun animal.

Le meunier/journalier du village possède un mulet. L'autre meunier (qui n'est pas chef de feu) ne possède pas d'animaux, mais sa mère possède 3 ovins/caprins.

Les deux notaires possèdent chacun 10 bovins, 23 ovins/caprins et 2 équins pour l'un, et 21 ovins/caprins et 1 équidé pour l'autre. Ils font partie des gens les plus aisés du lieu.

Le seul prêtre recensé possède 5 bovins (3 vaches et 2 veaux), 5 ovins /caprins et un cheval.

Le but de cette étude du cheptel, est non seulement de connaître la diversité des espèces élevées, leur nombre, mais aussi d'apprécier et de différencier les différents niveaux de fortune des habitants de Fontcouverte en 1561 et 1734.

4 – La valeur du bétail : le taux théorique de richesse.

Pour se rendre compte de la fortune des fontcouvertins, nous avons attribué un coefficient pour chaque animal sur le modèle que M. André Palluel-Guillard a employé pour son étude sur Entremont-le-Vieux au XVI^e.

Ainsi, les bœufs et vaches ont un coefficient supérieur : 5.

Les génisses, veaux, bouvillons, mulets et poulains ont un coefficient moyen : 3.

Les ovins et les caprins ont un coefficient faible : 1.

Enfin, considérant la valeur d'un cheval supérieur à tous les autres animaux, nous lui avons attribué un coefficient 6.

Lorsqu'il y a imprécision sur le détail des bovins, nous avons affecté le coefficient 3,5.

Et pour être encore plus précis, il faut diviser le chiffre obtenu par le nombre de personnes présentes dans le feu.

Ce système est arbitraire certes, mais il n'y a pas d'autres moyens (avec le type de sources que nous avons employé) de se faire une idée de la richesse, car les recensements ne tiennent bien sûr pas compte des terrains possédés, ni des autres biens matériels. Il faut donc d'ores et déjà nuancer et relativiser les résultats à venir.

Cette méthode permet ainsi de classer les feux selon un « taux individuel de richesses rurales »³¹ :

« taux inférieur ou égal à 0 : misère totale.

de 0,5 à 2,5 : niveau misérable évitant tout juste de mourir de faim.

de 2,5 à 5 : ce sont les « pauvres ».

de 5 à 7,5 : les « moyens pauvres » : situation de grande précarité.

de 7,5 à 10 : le seuil de la misère et de la pénurie commence à être dépassé.

de 10 à 15 : c'est l'aisance »³².

supérieur à 15 : c'est le début de la « richesse ».

Il est évident que ces taux théoriques ne permettent pas d'appréhender la réalité, mais sont un bon indicateur de ce que peuvent être richesse et pauvreté.

N'oublions pas qu'entre les deux dates, les équins entrent en ligne de compte et font augmenter le niveau général de richesse.

Nous n'avons pas non plus pris en compte le nombre de domestiques éventuels présents dans certains feux. Leur seule présence suffit à dégager une impression de richesse.

Ceci nous amène à étudier la situation des pauvres et des riches.

³¹ A. Palluel-Guillard.

³² Taux donnés et interprétés par A. Palluel-Guillard.

II – Les pauvres

A – Qu'est-ce qu'un pauvre ?

La définition est mal aisée et le terme n'a pas les mêmes acceptations de nos jours. A l'Epoque Moderne, le pauvre n'est pas forcément celui qui ne possède rien. C'est aussi celui qui souffre, qui est humble. En fait de pauvre, le terme englobe toutes les personnes qui ne peuvent subsister que par leur travail et ont la hantise du pain quotidien³³.

Ainsi, nous allons voir que les pauvres recensés en 1561, 1716 ou 1734 sont apparemment les plus affligés et les plus démunis.

Les pauvres sont ceux qui n'ont rien, mais aussi ceux qui possèdent, mais pas suffisamment pour être à l'abri de la moindre situation exceptionnelle.

Mais la réalité quotidienne est tout autre, et la pauvreté est largement plus étendue.

B – Etat des pauvres d'après les recenseurs

Dans chaque recensement, il est fait mention des pauvres.

En face du nom de certaines personnes, la mention « pauvre » est ajoutée. En général elle n'est appliquée que pour le chef de feu, mais parfois un ou plusieurs autres membres du feu sont qualifiés à leur tour.

On peut donc considérer que lorsqu'un chef de feu est « pauvre », toutes les personnes vivant avec elle le sont également.

1 – En 1561

Le nombre de feux pauvres est porté à la fin du recensement : 36 feux sont comptés.

D'après le classement établi avec le taux théorique de richesse, 37 feux ont un taux égal à zéro.

Nous retrouvons donc ici ceux que les recenseurs ont comptabilisé.

Ce chiffre mentionné par le recensement ne prend probablement en compte que les très pauvres, c'est-à-dire ceux qui ne possèdent absolument rien, ceux que l'on pourrait qualifier de mendiants.

La pauvreté n'a donc pas le même sens que pour nous. On a l'impression que le fait de posséder ne serait ce qu'une chèvre est déjà un signe de richesse par rapport aux plus misérables.

Or la réalité matérielle, quotidienne est bien différente. Même ceux dont le coefficient est inférieur à 2,5 qui par conséquent possèdent déjà un bien, sont aussi misérables. En effet le sort est-il plus enviable quand on a huit bouches à nourrir avec deux chèvres, comme c'est le cas d'Anthoine Comba ou encore d'Estienne Boisson alias Rumetta, qui doit faire manger chaque jour six personnes avec une vache ?

2 – En 1716

Il est fait état d'un rapport sur les pauvres à la fin du recensement de 1716. Ce rapport mentionne les noms et prénoms des personnes concernées. Il distingue en outre les pauvres et les mendiants, ainsi que les pauvres valides et les pauvres invalides.

Le rapport donne le chiffre de 12 pauvres valides dont 7 sont dits « mendiants » et 24 pauvres invalides dont 12 sont mendiants.

³³ G. Cabourdin G. Viard

Il est évident que le chiffre de 36 pauvres est en dessous de la réalité.

Mais le recensement lui-même précise l'état de pauvreté des chefs de feu.

Ainsi, 18 chefs de feu sont dits pauvres, et probablement avec eux leurs familles, soit 63 personnes.

Ce chiffre doit, comme en 1561, ne recouvrer qu'une partie des pauvres : les plus misérables.

En l'absence de dénombrement des animaux, il est impossible d'être plus précis.

Mais on peut ajouter que le lien entre infirmité et pauvreté est étroit et se confirme par rapport à ce que l'on a déjà mentionné plus haut.

Mais est-ce l'infirmité qui conduit à la pauvreté ou bien la pauvreté qui contribue à l'accentuer ?

3 – En 1734

De même qu'en 1716, il est précisé dans le recensement lorsqu'une personne est pauvre.

Ainsi 27 chefs de feux portent cette mention, soit 86 personnes.

Mais ici nous avons le recensement du bétail, ce qui nous permet de comparer.

Ainsi sur ces 86 pauvres, que l'on aurait pu prendre pour les plus misérables comme précédemment, on s'aperçoit en fait que certains possèdent des animaux.

Le pauvre n'est donc pas seulement celui qui ne possède rien.

Ainsi les « états des pauvres » ou les mentions portées dans les recensements ne reflètent qu'une partie de la pauvreté.

Le taux théorique de richesse trouve ici sa justification pour cerner un peu mieux la réalité.

C – Une approche de la réalité de la pauvreté avec le taux théorique de richesse

1 – En 1561

Ainsi en 1561, 40 feux (soit 16 % des feux) ont un coefficient inférieur à 0,5. Autant de gens que l'on peut qualifier de mendiants. Ces feux regroupent 113 personnes, 11,21 % de la population totale. 11 % de mendiants. Comment ne pas les voir, tous les jours, dans Fontcouverte ? Mais le cas n'est pas exceptionnel, c'est la même chose dans toute la Savoie et en France.

Ensuite 60 feux (soit 24 % des feux) ont un taux entre 0,5 et 2,5. Ce taux n'est guère plus enviable, il traduit bien aussi un niveau misérable. Ceux là possèdent juste de quoi ne pas mourir la bouche ouverte.

Ils sont 249 personnes dans cette situation soit 24,7 % de la population.

Entre 2,5 et 5 on trouve 52 feux (soit 20,80 % des feux). Ce sont eux les « pauvres ». Ceux qui sont situés entre la misère totale et ceux qui s'en sortent un peu mieux. Ils possèdent un peu de bétail, mais chaque jour est un combat pour manger.

Ils sont 238 soit 23,61 % de la population totale.

Ensuite avec un taux situé entre 5 et 7,5 on dénombre 43 feux (soit 17,20 % des feux). Ceux-ci sont les « moyens pauvres ». Ils sont un peu mieux lotis que les précédents, mais sont encore à la merci des moindres événements catastrophiques.

Ils sont 216 au total, soit 21,43 % de la population totale.

Un prêtre entre dans cette catégorie : Messire Devillard Verdon Gaspard, qui possède une vache, une mouge, quatre brebis et une chèvre, ainsi qu'une chambrière.

Jusqu'à un taux de 7,5, on peut considérer les familles comme pauvres. Ainsi, le pourcentage total des feux « pauvres » à Fontcouverte est de 78 % (195 feux) avec un nombre de 816 personnes, soit 80,95 % de la population totale.

Bien sûr, nous pouvons encore distinguer des degrés dans cette pauvreté. Cela est aisé et il suffit de comparer le nombre de feu, de personnes et les pourcentages que cela représente pour chaque classe.

Cependant on compte 32 domestiques (sur 52 au total) présents dans 28 feux dont le taux théorique de richesse est inférieur à 7,5. Ce qui prouve que l'on ne peut prendre, pour seul critère de richesse, la possession de bétail. Ces gens peuvent en effet être de gros propriétaires terriens qui vivent uniquement des locations de leurs terres.

Le tableau est donc noir, et même s'il est légèrement empirique, par le fait que nous n'avons pas tous les moyens pour mesurer la richesse réelle, il est cependant révélateur.

Regardons si la situation s'améliore au XVIII^e siècle.

2 – En 1734

Rappelons que les équins entrent en compte dans le taux.

Il y a 26 feux (soit 9,52 % des feux) ayant un taux inférieur à 0,5.

Ces feux regroupent 54 personnes, soit 4,42 % de la population totale.

Ensuite 45 feux (soit 16,48 % des feux) ont un taux entre 0,5 et 2,5.

Ils sont 150 personnes dans cette situation soit 12,27 % de la population.

Entre 2,5 et 5 on trouve 69 feux (soit 25,27 % des feux).

Ils sont 253 soit 20,70 % de la population totale.

Ensuite avec un taux situé entre 5 et 7,5 on dénombre 59 feux (soit 21,61 % des feux).

Ils sont 294 au total, soit 24,06 % de la population totale.

Le pourcentage de feux pauvres est donc moindre en 1734, puisqu'il se monte à 72,89 % du total des feux, et le pourcentage de personnes pauvres est lui aussi inférieur avec 61,45 % de la population et 751 personnes.

De même qu'en 1561, nous dénombrons un domestique, présent dans un feu dont le taux est de 4,5 : il s'agit du feu de Antoine Boisson qui est journalier.

Ceci pose donc des limites au taux théorique de richesse.

La majorité des pauvres exerce la profession de journalier : 85 % des chefs de feu dont le taux est inférieur à 7,5 sont journaliers.

Il y a aussi 6 laboureurs, dont les taux varient de 4 à 7. En fait ces gens sont plus dans une situation de précarité que de pauvreté.

Le fait de cumuler les activités économiques ne protège pas de la pauvreté. Enfin on note que sur 18 chefs de feux dont le métier n'est pas mentionné, 16 sont dits « pauvre » ou « mendiant » ou « infirme ». Ces 19 feux regroupent 34 personnes.

La pauvreté et la précarité sont le lot de la majorité de la population. Si certains arrivent à s'en sortir mieux que d'autres au jour le jour, la solidarité villageoise entre en action pour aider et secourir, quelques jours dans l'année, les plus démunis.

D – Les moyens de lutte contre la pauvreté

Dans le recensement de 1716, une note sur « l'état des pauvres de la paroisse » est rédigée. Celle-ci nous renseigne sur la pratique des distributions de nourriture pour les pauvres.

Ainsi à Fontcouverte, la pratique des aumônes existe.

Il semble qu'il n'y ait que deux aumônes car il est précisé dans le document qu'il n'y a « aucun fonds destinées pour secourir [les [pauvres que deux aumônes générales ».

La première a lieu le jour de la Pentecôte, en période de soudure, au moment où les pauvres, ainsi que de nombreux autres villageois d'ailleurs, ont bien du mal à assurer leur pitance quotidienne. En effet les greniers commencent à être vides et il est encore trop tôt pour que les jardins donnent les premiers légumes.

Aussi, une aumône est mise en place.

Ce sont les syndics de Fontcouverte qui sont chargés de la distribuer. A eux aussi la tâche de recueillir les denrées nécessaires auprès des habitants du village.

Cette aumône est composée de « pain cuit » et de vin. Le pain est fabriqué avec « quarante huit quartes » de blés dont 13,5 quartes de seigle et 34,5 quartes d'orge³⁴. Le vin est aussi fourni par les villageois sous la forme de « douze pots ».

Cette aumône est donc une aumône générale à laquelle tous les habitants, en théorie, semblent devoir participer.

La seconde aumône est aussi générale, mais elle a été fondée par George Boisson Romettaz, à une date inconnue.

Cette aumône est distribuée par « les enfants de Noël Sibué d'Alpette », à savoir Jean et Philippe, le jour du Corpus Christe.

A la différence de la précédente, cette aumône est non seulement composée que de pain cuit, mais est aussi deux fois moins importante car fabriquée avec 24 quartes de blés, sur la base de deux tiers d'orge et d'un tiers de seigle.

Ces deux aumônes sont probablement insuffisantes mais il n'y en a pas d'autres.

Un autre moyen de lutte contre la pauvreté, c'est l'hôpital.

Mais le même rapport nous signale qu'il n'en n'existe pas à Fontcouverte. En revanche une maison, dite « maison de communauté », de « trois étages » dont « deux a plain pied » et comportant une cuisine « au dessus » est mentionnée. Il est précisé que cette maison sert en premier lieu « pour les affaires de communauté ». C'est dans celle-ci que se réunissent les syndics pour décider des intérêts communs.

³⁴ Un quartre représente x kilos.

Mais elle doit au moins servir de dispensaire et de cuisine les jours de distribution d'aumône. Mais son état semble déplorable puisqu'il est impossible « de faire » le feu dans la cuisine sans réparations.

Cette maison est tout un symbole : elle est aussi misérable que la majorité des habitants, et encore plus misérable que les pauvres auxquels elle est sensée apporter un peu de secours en leur faisant la cuisine les jours de distributions d'aumônes.

La situation est donc difficile pour une grande majorité d'habitants, tous à la merci d'une situation météorologique difficile. Un gel tardif, un été trop pluvieux qui vient faire pourrir la récolte sur pied ou encore un gel précoce qui gâte les fruits sur les arbres, et c'est tout une population pour laquelle les lendemains s'assombrissent. Sans parler des périodes de guerre ou d'occupations qui se cumulent aux autres événements.

Mais à Fontcouverte, il y aussi des gens pour qui la vie est plus « facile », si l'on peut parler de facilité dans le travail de la terre, une vie qui s'articule aussi autour de l'agriculture et de l'élevage.

III – Les riches

C'est encore avec le taux théorique de richesse qu'il nous sera le plus aisé d'appréhender la richesse, ou du moins de déterminer où elle commence.

A – Qui sont les riches ?

Les riches sont les personnes qui, dans le village, possèdent suffisamment pour se trouver à l'abri du moindre événement extraordinaire. Les riches sont encore ceux qui possèdent du bétail, mais bien davantage que tous les autres habitants.

Dans cette étude, on ne peut bien sûr mesurer la richesse qu'au travers de la possession du bétail. Ainsi, si l'on prend les critères du taux théorique de richesse, alors les gens aisés et les riches sont ceux dont le taux est supérieur ou égal à 7,5.

Dès lors la classification peut s'effectuer de la sorte :

taux compris entre 7,5 et 10 : les feux dans cette situation commencent à dépasser le stade de la pénurie. On a suffisamment pour pouvoir résister à une crise brève et de moindre importance.

de 10 à 15 : ce sont les gens aisés.

supérieur à 15 : ce sont les « riches ».

Détaillons dès lors ces catégories aux différentes époques.

B – Les riches à Fontcouverte

1 – En 1561

Le nombre de feux dont le taux est compris entre 7,5 et 10 est de 24. Cela représente 9,6 % du total des feux. Ce sont ainsi 99 personnes (9,82 % du total de la population) qui entrent dans cette catégorie.

Ces gens ne sont pourtant pas à l'abri de certaines crises de cherté ou de conditions météorologiques défavorables. Nous pouvons considérer que le seuil de pauvreté est dépassé, mais la situation peut basculer à tout moment.

Un prêtre, Messire Paule Favergeat se situe dans cette catégorie. Il possède deux vaches, trois brebis et deux chèvres et tient un domestique : une servante. Mais n'oublions pas que n'entrent pas en compte ici ses revenus d'ecclésiastique.

Pourtant, sept feux ont des domestiques : quatre feux ont un domestique, deux en ont deux et un en a trois.

Ceci prouve soit que les domestiques ne se rencontrent pas uniquement chez les très riches, soit que le critère de richesse basé sur la possession de bétail trouve réellement ses limites comme nous l'avons déjà souligné.

Ensuite, le nombre de feux ayant un taux compris entre 10 et 15 est de 18, soit 7,2 % du total des feux.

Ces gens, que l'on peut qualifier « d'aisés » sont 70 (6,94 % de la population totale).

Six domestiques sont présents dans quatre feux : deux feux en ont un et deux en ont deux.

Le seul chef qualifié de « noble » par les recenseurs, Pierre Chaudet, entre dans cette catégorie et a un taux de 10,33. Il ne possède que 13 animaux, n'a pas de personne à son service. Sa famille est composée de trois membres : lui-même, sa sœur Jaquemina, et Margueritta femme de feu noble Gabriel Chaudet, qui est probablement sa belle-sœur.

La taille des troupeaux des chefs de cette catégorie varie de 2 à 60 bêtes.

Les ovins sont les animaux les plus représentés.

Notons que le plus gros troupeau est composé de soixante bêtes, dont dix-neuf bovins, quarante ovins et une chèvre. Il appartient à Jehan Devillard Anserme, dont la famille comporte huit membres. Le taux théorique de ce feu est de 14,75.

Enfin, les feux ayant un taux supérieur à 15 sont au nombre de treize (5,2 % du total des feux). Ils regroupent vingt-trois personnes (2,28 % de la population totale).

Ceux-là sont les riches.

Leur richesse s'explique bien sûr par le nombre d'animaux possédés, mais aussi en partie par le faible nombre de personnes présentes dans les feux. En effet, sept feux ont une personne, quatre feux ont deux personnes, un feu a trois personnes et un a cinq personnes.

Quatre feux ont un taux supérieur à vingt !

Il s'agit des feux de Jehan Chanlon (taux de 21), Georges Boisson (taux de 23,33), Pernette Clare (taux de 26) et Claude Gros (taux de 27). Aucun n'a de personne de service.

La population des riches compte donc 192 personnes, soit 19,4 % de la population totale. Ces personnes sont regroupées dans 55 feux, soit 22 % du total des feux.

Il y a un certain équilibre en pourcentage entre le nombre de personnes et le nombre de feux.

914 animaux, soit 39,04 % du cheptel de 1561 appartient aux gens aisés et riches

2 – En 1734

32 feux ont un taux compris entre 7,5 et 10. Cela représente 11,72 % du total des feux. 163 personnes sont concernées soit 13,34 % de la population.

Huit laboureurs sont dans cette catégorie, 23 journaliers et journalières dont trois sont aussi tisserands. Enfin un prêtre Jean-Pierre Didier, originaire de St Sorlin d'Arves, a un taux de 8, et c'est en outre le seul feu qui a deux domestiques.

Avec un taux compris entre 10 et 15, il y a 25 feux, soit 9,16 % du total des feux. 178 personnes, soit 14,57 % de la population totale.

Onze chefs de feu sont journaliers dont deux sont tisserands. Quatorze sont laboureurs.

Un seul feu a un domestique.

Enfin, dix-sept feux (6,23 % du total) ont un taux supérieur ou égal à 15. 130 personnes (10,64 % de la population totale) entrent ainsi dans cette catégorie.

Douze chefs sont des laboureurs, deux sont notaires, deux sont journaliers dont l'un est aussi tisserand, et un chef, honorable Sorlin Sibillat n'a pas de profession mentionnée à Fontcouverte.

En revanche il est « consigné » à St Jean de Maurienne.

Enfin cinq domestiques sont présents dans quatre feux.

Plusieurs remarques doivent être effectuées :

Sur quarante laboureurs, on constate que 34 ont un taux de richesse supérieur ou égal à 7,5 et seulement 6 ont un taux compris entre 5 et 7,5.

Les feux riches sont donc dans plus de 45 % des cas des laboureurs, mais 51,43 % des chefs de feu sont journaliers. La proportion de laboureurs chez les « riches » étant moindre que celle des

journaliers, cela conforte le fait que l'analyse de la richesse par le bétail est un bon indicateur de la situation mais ne transmet qu'une partie de la réalité, car par définition, le laboureur peut posséder ses propres terres, et ceci ne rentre pas dans notre calcul de la richesse. Notons aussi que la grande majorité des domestiques recensés l'est chez les laboureurs, les notaires et les prêtres.

La population des riches compte donc 471 personnes, soit 38,55 % de la population totale. Ces personnes sont regroupées dans 74 feux, soit 27,11 % du total des feux. En plus 1730 animaux, soit 53,64 % du cheptel de 1734 est possédé par 27 % des feux.

La situation semble donc meilleure au XVIII^e siècle : Il y a moins de très pauvres, et les « riches » sont plus nombreux. Mais la population a augmenté pour un territoire qui n'a pas varié. Le même espace est donc attribué pour nourrir plus de personnes. Même si la vie semble moins dure, il ne faut pas oublier que la population a eu à subir plusieurs occupations françaises qui ont largement peser dans la vie économique.

La population est donc répartie en différentes classes de richesse qui permettent de mieux cerner le quotidien des habitants. Il est plus facile de s'imaginer quelle peut être la dure vie d'une famille nombreuse qui n'a que deux ou trois brebis pour vivre. A travers la masse des journaliers, ces travailleurs qui ne (sur)vivent que par leur embauche temporaire et partielle chez d'autres exploitants, on s'aperçoit que c'est la majorité de la population qui est concernée, sinon par la pauvreté, au moins par la précarité.

Mais tous, riches et pauvres, vivent ensemble sur un même territoire, tous ont la crainte du lendemain, tous peuvent être les victimes d'un orage de grêle, tous vont subir les réquisitions lors des occupations. Seulement, certains s'en sortiront mieux.

Après avoir analysé la population à différentes dates, en ayant étudié sa composition, ses feux, son bétail, sa condition, il nous reste désormais à l'étudier plus en profondeur : savoir quand on baptise, à quel âge jeunes gens et jeunes filles se marient, qu'elle est la durée des unions, et surtout analyser la mort pour se rendre compte qu'elle est le lot quotidien des habitants.

Troisième partie :

Naître, vivre et mourir à Fontcouverte.

**D'après l'analyse des registres de catholicité
entre 1670 et 1725**

AVERTISSEMENT :

Nous avons étudié 26 années de mariages et de sépultures à Fontcouverte entre 1700 et 1725, et 56 années de baptêmes entre 1670 et 1725.

Le but de cette étude étant d'approcher quelques actes et événements fondamentaux de la vie des Fontcouvertins et non une étude démographique et statistique au sens strict du terme.

Les limites de cette étude nous apparaissent alors immédiatement dans l'étroitesse de la période chronologique étudiée. Il faudrait comparer sur une plus longue période, et sur de plus grands nombres pour pouvoir dégager une tendance démographique fiable. Cela serait encore plus efficace en comparant plusieurs villages, voire en étudiant la vallée de la Maurienne dans sa totalité.

Les chiffres et statistiques que l'on trouvera dans la présente partie ne devront donc pas être interprétés comme une généralité, mais comme une approche, une découverte de la vie du village et de ses occupants.

La loi des petits nombres a l'inconvénient de ne pas dégager de tendance fiable et d'amplifier les exceptions.

Les gens naissent, parfois difficilement pour certains, grandissent et, pour ceux qui ont la chance d'atteindre l'âge adulte, se marient. Débute alors pour eux une nouvelle étape de leur vie, étape fondamentale de la société car ils vont enfin pouvoir exister aux yeux de tous. C'est aussi grâce à eux que la société va se pérenniser, car c'est au sein du mariage que l'on donne la vie.

I – Le mariage

Acte légitime de fondation du couple, le mariage est un événement capital dans la vie de tout être humain. Il l'est d'autant plus à l'Epoque Moderne que toute nouvelle famille n'existe qu'à travers lui. C'est aussi dans le mariage que va se perpétuer la descendance, symbole de la continuité familiale et villageoise.

A – Statistiques générales

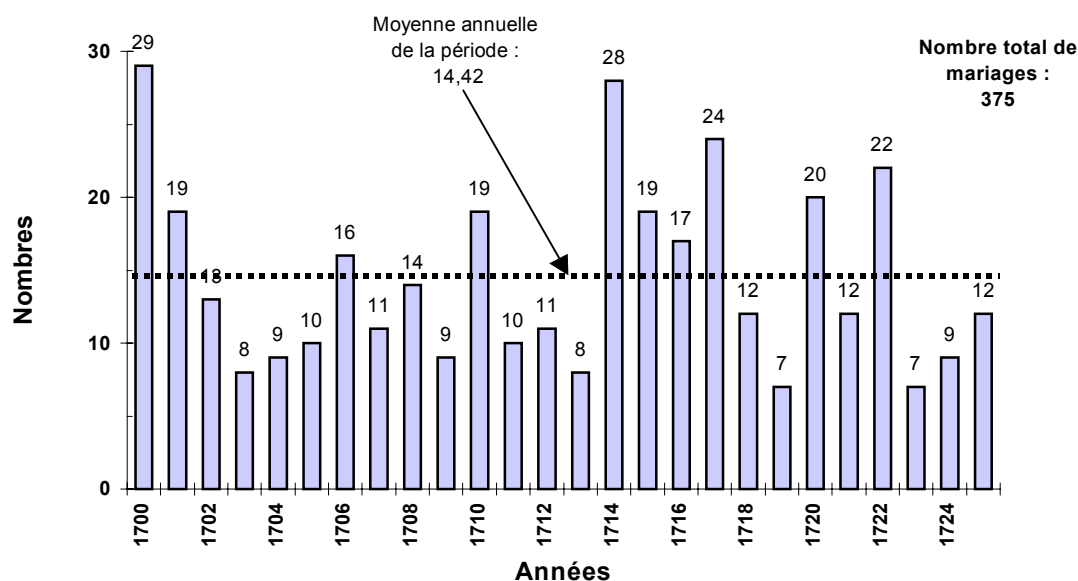
1 – Nombre

Entre 1700 et 1725, 375 mariages ont été célébrés dans l'Eglise paroissiale de Fontcouverte. En moyenne, il y a 14,42 mariages par an et 1,2 mariages par mois.

Bien sûr il existe de fortes variations d'une année à l'autre.

2 – Variations annuelles

Figure 20: Variations annuelles du nombre de mariages entre 1700 et 1725.



La figure 22 illustre bien la différence du nombre de célébrations selon les années.

Les maximums de 1700 et 1714, peuvent s'expliquer par deux phénomènes : d'abord pour 1700, cela fait trois ans que la paix de Ryswick, mettant fin à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, a été signée. Avant cette guerre, le Duc Victor-Amédée II était l'allié de la France. Mais la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 va envenimer les relations entre les deux cours. Louis XIV ayant décidé d'envoyer tous les huguenots de France aux galères, ceux du Dauphiné tentèrent de fuir vers les états protestants de Genève et de Suisse en passant par la Savoie. Mais Victor-Amédée joue alors un double jeu difficile : pour contenter la France et ménager Genève, il va donner des instructions floues à l'égard des réfugiés car il veut à tout prix éviter que les troupes françaises à la poursuite des fuyards n'entrent en Savoie. En certains lieux, les Savoyards seront impitoyables tandis qu'en d'autres ils seront plus conciliants.

Se voyant de plus en plus dicter sa ligne de conduite par Louis XIV, Victor-Amédée va secrètement se tourner vers les membres de la Ligue d'Augsbourg. Les incidents entre Turin et Versailles se multipliant, la guerre débute en juin 1690 et la Savoie est rapidement occupée.

La seule véritable opération militaire va se tenir près de Montmélian. Mais le poids de l'occupation va être supporté en grande partie par les habitants. Fontcouverte étant située à peu de distance de St Jean de Maurienne, elle-même sur la route de Turin par le col du Mont-Cenis, les troupes françaises ont dès lors occupé la vallée de la Maurienne. Bien tenues en main par leurs officiers, les soldats limitèrent les exactions, mais les lourdes charges, l'obligation de fournir le logement, et la nourriture en hiver, les corvées de transport ont mis les habitants à forte contribution³⁵.

Aussi pendant un tel épisode, les habitants ont très certainement ralenti les unions matrimoniales, et c'est ce qui les a poussés par la suite vers les autels.

En ce qui concerne 1714, la Savoie est au sortir d'une autre occupation française qui a débuté en 1703 et qui a pris fin en 1713.

Fontcouverte est d'ailleurs le cantonnement de plusieurs compagnies de différents régiments : la Compagnie de Monseigneur Demongoz, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Second Bataillon du Régiment de La Chenallay ; la Compagnie de Monsieur Devoyoz, Lieutenant-Colonel du Régiment de Forest ; et enfin la Compagnie d'Apremont du Régiment Orléanois. Cette occupation a pour cadre la Guerre de Succession d'Espagne et fût « plus dure que la première »³⁶. La paix d'Utrecht en 1713 met donc fin à cette guerre, valant à Victor-Amédée une formidable victoire car de nombreux territoires furent annexés à l'est, la frontière est régularisée avec le Dauphiné à l'ouest et, consécration il est couronné Roi de Sicile le 2 décembre 1713.

Une fois encore, le nombre de mariages en 1714 est proche du maximum de 1700 avec 28 célébrations. Cela traduit un certain bonheur retrouvé avec le retour de la paix.

D'ailleurs la tendance du nombre de mariages durant l'occupation est très inférieure à la moyenne, avec seulement deux années où sont célébrés plus de quinze mariages : 16 en 1706 et 19 en 1710.

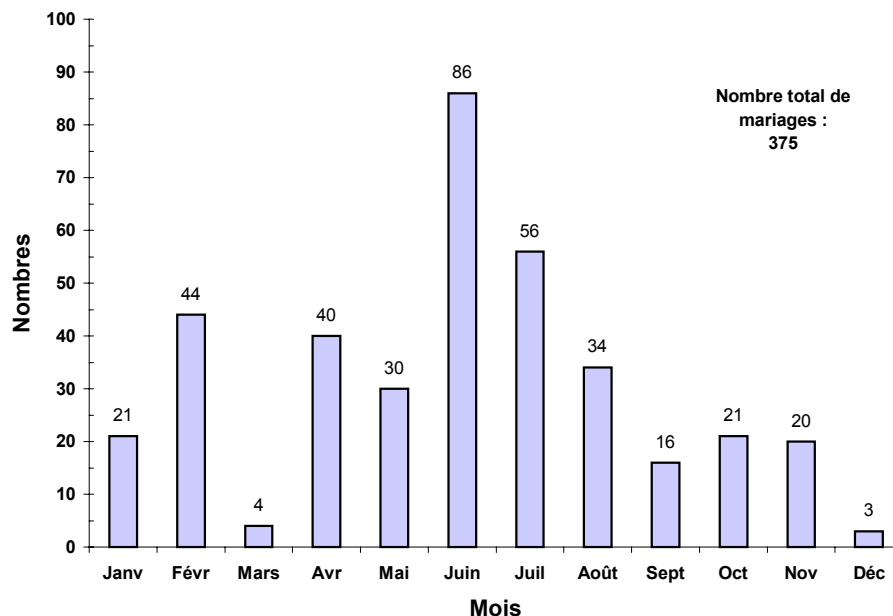
Notons que le « sursaut » de 1710 est très certainement dicté par le terrible hiver 1709-10 qui a déstabilisé la population.

³⁵ Bernard GROSPERRIN, *La Savoie et la France de La Renaissance à la Révolution*, l'Histoire en Savoie, n°108, Montmélian 1992, 47 pages, p.23.

³⁶ Roger DEVOS, Bernard GROSPERRIN, Op.Cit. p. 411.

3 – Variations saisonnières des célébrations de mariages

Figure : 21 : Variations saisonnières du nombre de mariages entre 1700 et 1725.



L'histogramme le montre bien, il existe bien des saisons plus favorables que d'autres pour se marier.

Le maximum se situe au mois de juin, période qui, en milieu montagnard se prête bien à l'événement : les neiges sont largement parties, les chemins sont de plus en plus praticables, bien que toujours en proie à quelque orage capable de transformer les pistes en véritables fondrières.

Mais ce qui dicte en réalité les « saisons » du mariage, c'est la vie agricole.

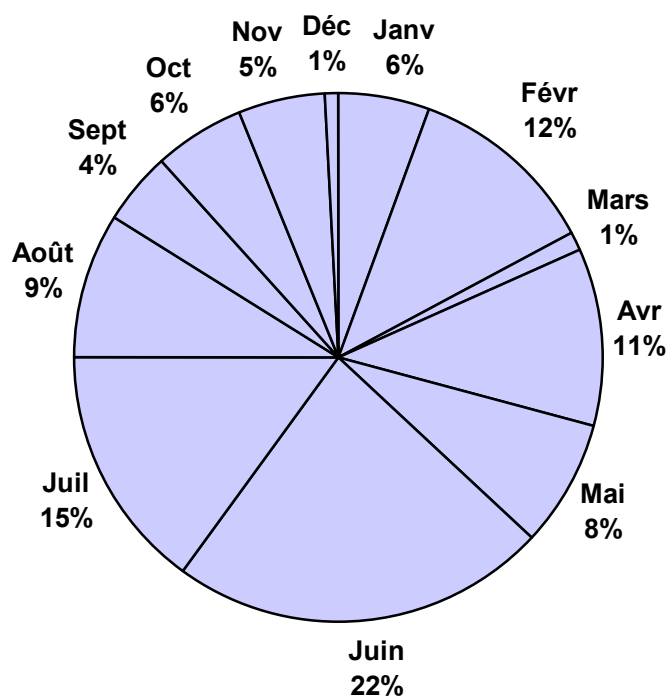
Fontcouverte est un village dont le chef-lieu, et avec lui l'Eglise paroissiale, se situe à 1190 mètres d'altitude. Les habitants, pour multiplier les chances de subsistance alimentaire, sont contraints par le milieu d'exploiter tous les terroirs, et d'étager au maximum les cultures. Les contraintes sont liées à la topographie, et donc à l'exposition des pentes, au climat montagnard lui-même qui peut apporter des chutes de neiges précoces dès le mois d'octobre ou des gelées tardives en juin, ou encore à la gestion de l'espace commun car il faut aussi réserver de la place aux forêts, aux prés de fauche etc.

C'est pourquoi les grandes tendances démographiques du mariage dégagées par l'étude de Jacques Dupâquier, s'appliquent aussi dans le village : juin est la période qui précède les grands travaux agricoles de l'été et, en montagne, juillet et août sont la période des foin, qu'il faut couper dans des pentes parfois très raides pendant 12 à 14 heures par jour. Le mois de septembre correspond quant à lui à la période de récolte des blés. Tous ces travaux de force détournent donc pour un temps les gens du mariage.

Quant aux minimum de mars et décembre, ce sont ici les interdits de l'Eglise qui sont observés à la lettre. En effet, il est fortement déconseillé de se marier à l'Avent, et pendant le Carême. C'est pourquoi l'on observe un mois de février relativement chargé en mariages.

Mais la tendance générale des mariages à Fontcouverte reste le printemps, en gros d'avril à juin.

Figure 22 : Répartition du nombre de mariages selon les mois de l'année (en pourcentage).

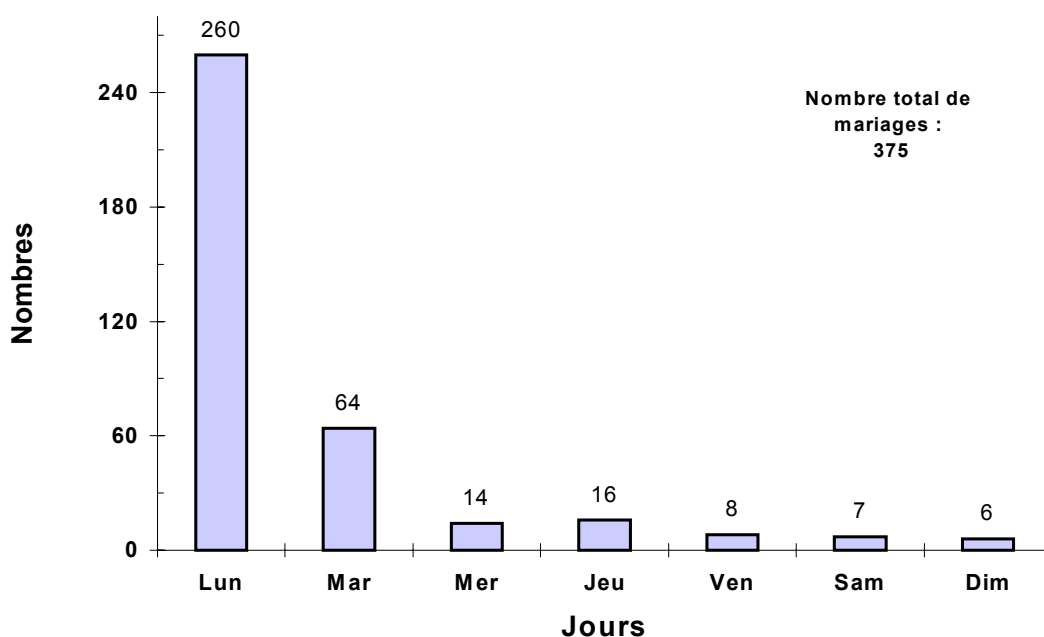


En observant la figure 22 sur la répartition du nombre de mariages selon les mois, on s'aperçoit que le seul mois de juin représente à lui seul $\frac{1}{5}$ ^e du total des mariages. Ensuite, la part du mois où l'on se marie le plus est juillet avec 15 %, puis février avec 12 %. Enfin avril arrive avec 11 %.

4 – Les jours de mariage

On choisit aussi son jour pour se marier selon divers critères. Contrairement à ce qui se passe de nos jours, la fin de la semaine est rarement choisie à Fontcouverte entre 1700 et 1725 pour se marier. Ainsi, le vendredi est considéré par les catholiques comme un jour maudit car c'est le jour de la mort du Christ. Le dimanche est normalement réservé au culte, et à partir du XVII^e siècle, l'Eglise en exclut les mariages³⁷.

Figure 23 : Nombre de mariages selon le jour de la semaine entre 1700 et 1725.

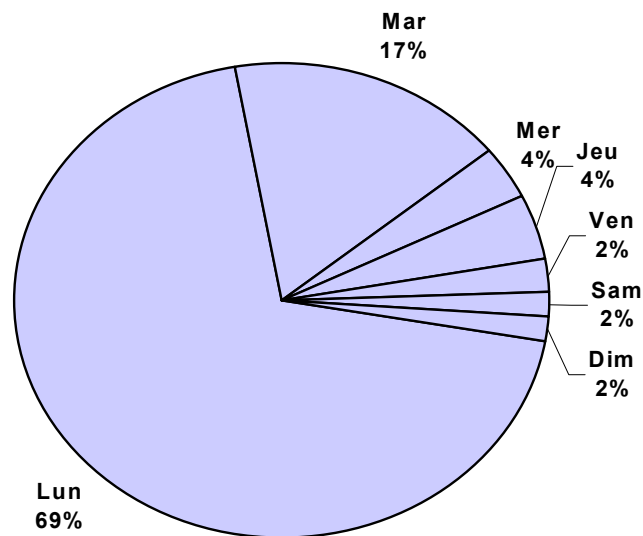


Le début de la semaine, comme partout ailleurs en Savoie et en France, est largement plébiscité par les habitants.

En regardant le graphique de répartition des jours de mariage, on se rend beaucoup mieux compte du poids que revêt le lundi dans cette cérémonie.

³⁷ Benoît GARNOT, La population française aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles, Editions Ophrys, Collection Synthèse Histoire, Paris 1995, 125 p, p.39.

Figure 24 : Les jours de mariage (en pourcentage).



B – Les modalités du mariage

Le mariage, s'il se contracte sur le seul consentement des époux, n'en est pas moins régi par des règles que les pouvoirs spirituel et temporel ont toujours cherché à réglementer.

1 – Publicité du mariage

Le Concile de Trente insiste en 1563 sur la publicité du mariage par trois bans.

En effet, le droit canonique distingue des empêchement au mariage. Il y a les empêchements dirimants, qui interdisent absolument le mariage, et les empêchements prohibitifs, qui, s'ils ne rendent pas le mariage impossible, n'en constituent pas moins des péchés.

Les empêchements dirimants sont la folie, l'impuberté, la polygamie et l'engagement dans les ordres sacrés.

Les empêchements dirimants relatifs interdisent le mariage avec certaines personnes seulement. Ce sont : la parenté naturelle, dont le droit canonique interdit l'union de personnes parentes au quatrième degré (c'est-à-dire de personnes ayant un trisaïeul commun) ; la parenté par alliance ou affinité jusqu'au quatrième degré (c'est-à-dire que tous les parents du mari sont les affins de sa femme et réciproquement) ; la parenté civile, qui interdit le mariage entre un père adoptif et sa fille adoptive ; la parenté spirituelle, qui interdit le mariage entre un parrain et sa filleule.

C'est donc pour éviter que de tels cas ne se produisent que le bans ont été institués. En général, ils sont proclamés les trois dimanches précédants le mariage, lors de la messe du dimanche. Ceci a un avantage simple et clair. Par exemple, un dimanche à la messe, le prêtre annonce le mariage à venir entre X et Y. Toutes les personnes réunies dans l'assemblée sont donc au courant, et peuvent à tout moment déclarer que l'union est impossible car X a le même trisaïeul que Y.

En fait les bans servent à protéger la communauté contre les risques de mariages entre personnes de même sang et surtout à éviter des mariages trop rapides.

Durant notre période, les actes de mariage mentionnent souvent si les bans ont été publiés ou non.

Ainsi, 148 mariages sont célébrés avec les trois bans réglementaires publiés. Cela représente 39,47 % du total des mariages. 32 mariages sont célébrés avec proclamation de deux bans, soit 8,53 % du total des mariages. Et enfin 81 mariages sont célébrés avec la proclamation d'un seul ban, soit 21,6 % du total des mariages.

Mais l'Eglise peut accorder des dispenses de publications de bans.

Ainsi ce sont près de 60 mariages qui ont été dispensés de la publication de deux bans, et 56 mariages dispensés de la publication d'un ban. Enfin un seul mariage est dispensé des trois bans. Mais attention, il y a 20 mariages dont un ban a été proclamé, mais qui n'ont pas eu de dispense pour les autres ; et 3 mariages dont deux bans ont été proclamés et qui n'ont pas obtenu de dispense pour le ban restant.

Il est difficile de dire pourquoi des dispenses sont accordées pour la publication des bans, mais 29 dispenses sont accordées dans le cadre de 29 remariages.

Les dispenses sont normalement accordées par l'évêque.

Une seule est accordée par celui-ci sur l'ensemble des mariages de notre période. Les autres dispenses sont accordées par un vicaire (101 cas), et pour le reste les sources ne mentionnent rien.

Mais il faut tenir compte des mariages de Fontcouvertins qui vont se marier dans d'autres paroisses, et qui obtiennent très souvent des dispenses de ban.

On s'aperçoit donc que la pratique ne respecte pas le droit. Vu le nombre de dispenses accordées, cela ne devait sans doute pas gêner l'Eglise puisqu'elle valide bien les mariages.

Il y a ensuite des dispenses qui sont accordées pour des personnes qui sont parentes ou qui ont des affinités particulières.

2 – Les « mariages consanguins »

L'Eglise, malgré ses préceptes, a bien été obligé de s'adapter à une situation de fait, qui, dans une communauté réduite, entraîne forcément des unions entre personnes parentes, plus ou moins proches d'ailleurs.

« Dans la pratique, l'Eglise accordait des dispenses surtout dans les petites paroisses rurales où tous les habitants étaient plus ou moins parents entre eux »³⁸.

C'est ainsi que l'on constate que de nombreuses dispenses de consanguinité ont été délivrées pour permettre à des jeunes gens de se marier.

Celles-ci sont délivrées normalement par le Pape sur demande écrite.

A Fontcouverte, il y a 40 mariages pour lesquels une telle dispense a été obtenue par de futurs époux : 4 ont été données par le Pape Clément XI, 31 par l'évêque François Hyacinthe Valpergue de Masin, 1 par un vicaire, et 4 dont on sait pas qui l'a délivré.

Toutes ces dispenses sont délivrées à des gens qui ont entre trois et quatre degrés de consanguinité, c'est-à-dire ayant un arrière grand-père commun pour quatre degrés, et un grand-père commun pour le troisième degré.

³⁸ in Généalogie en Savoie n°3, Octobre 1998, 28 p, p.23.

Ainsi, deux mariages avec dispenses de consanguinité au troisième degré sont célébrés, trente mariages sont célébrés avec dispense de quatre degrés de consanguinité, et huit sont célébrés avec dispense des troisième et quatrième degrés de consanguinité simultanément.

Un autre type de mariage nécessite une dispense de l'Eglise, c'est quand il y a « affinité » entre les époux. C'est-à-dire que la parenté a vu le jour quand lors de l'alliance de deux familles.

Ainsi, sept dispenses sont accordées dans notre population. Deux pour trois degrés d'affinité, quatre pour quatre degrés, et une pour les troisième et quatrième degrés d'affinité simultanément. Cinq sont accordées par l'évêque et une par le Pape.

3 – Parents et témoins

Les actes de mariage nous donnent un certain nombre de renseignements sur les parents des époux. En fait seul le nom du père nous est communiqué.

La cérémonie du mariage est l'occasion de rassembler la famille autour des nouveaux époux, de préparer un repas qui sort de l'ordinaire, d'inviter les membres de la famille qui habitent dans les villages voisins, bref elle est une occasion de joie et de fête pour tout le village.

Mais on se rend compte que malgré tout ceci, certains mariages doivent très certainement avoir un goût d'amertume, tout simplement parce qu'un père ou une mère est déjà passé de vie à trépas.

C'est ainsi que pour nos 785 mariés, 428 (54,52 %) s'unissent en l'absence de leur père.

La mort au quotidien, tel semble être le lot des gens de l'Ancien Régime.

Les témoins sont généralement choisis parmi les amis proches, la famille etc.

Ils doivent être quatre selon l'Eglise. Seulement cinq mariages remplissent effectivement cette condition. En fait les deux tiers comportent au moins deux témoins. Il n'est pas rare non plus de rencontrer dans les actes de mariage une annotation particulière de prêtre qui, après avoir nommé les témoins, rajoute : « ainsi que devant nombre d'autres ».

Il est difficile de montrer quels sont les liens réels de parenté entre un époux et ses témoins.

Ce que l'on peut en revanche constater, c'est que ce sont souvent les mêmes personnes qui font office. Il n'est qu'à observer les fiches familiales en annexe pour s'en convaincre.

« Plus qu'une union pour l'éternité, le mariage est vécu comme un contrat unissant deux êtres destinés à passer quelques années ensemble »³⁹.

³⁹ François Lebrun, Op.Cit. p.48.

C – Les futurs époux

Grâce à la reconstitution des familles que nous avons effectués sur le modèle, personnalisé et modifié, de Louis Henry, nous allons désormais approcher d'encore plus près les acteurs principaux du mariage, à savoir les futurs époux et leur famille.

On trouvera en annexe tous les mariages reconstitués chacun dans une fiche familiale avec le maximum de renseignements que nous avons pu recouper.

REMARQUE :

Il faut dès à présent noter que ces fiches familiales sont incomplètes sur plusieurs points.

➡ D'abord, tous les époux n'ont pas de date de naissance, soit parce que le (ou la) futur(e) vient d'une autre localité, soit que certaines personnes ne peuvent être identifiées avec certitude. En effet, les actes de mariage dans les registres paroissiaux ne mentionnent que le prénom du père et jamais celui de la mère, et dans nos recherches, il nous arrivé fréquemment de rencontrer des personnes ayant un patronyme identique, et avec un patronyme de père identique lui aussi, mais avec le choix possible entre deux mères. Pour ne pas amplifier certaines erreurs nous avons préféré ne rien mentionner pour les dates de baptême.

Il peut subsister certaines erreurs quant au nom de la mère pour les mêmes raisons précédemment évoquées.

➡ Ensuite, il a été procédé à une harmonisation des noms de famille.

En effet, on remarquera qu'il existe de nombreux noms composés à Fontcouverte. Or il n'est pas rare de voir, par exemple, qu'un dénommé Claraz Bonnel le jour du mariage, est nommé Claraz, ou encore seulement Bonnel le jour de son baptême, pour n'être nommé que Claraz le jour de son décès !

Aussi, pour faciliter la reconstitution des familles nous avons fait le choix très partial il est vrai, de cette méthode.

➡ De plus, beaucoup de fiches familiales ne comportent pas de dates de décès pour les hommes adultes, car les homonymes existants, il est impossible d'identifier exactement une personne, sauf si le nom de son père est mentionné, ce qui est rare, et sauf si le nom de son épouse est mentionné, ce que nous n'avons rencontré qu'une seule fois sur 1244 actes de décès.

➡ Enfin, un certain nombre de fiches sont incomplètes sur le plan des enfants du couple.

Cela est notamment dû au dépouillement chronologique restrictif des actes de baptêmes et de sépultures. En effet, la durée de la fécondité pouvant atteindre une vingtaine d'années pour les femmes se mariant précocement, il est logique de ne retrouver sur les fiches qu'un minimum d'enfants, car les registres n'ont été dépouillés que de 1670 à **1725** pour les baptêmes et de 1700 à 1725 pour les sépultures. Ainsi, un couple marié en septembre 1725 ne comportera aucun enfant dans notre fiche uniquement parce que le dépouillement est limitatif. Mais cela ne veut pas dire que nous aurons à faire à un couple sans enfants.

1 – Le choix du conjoint

a – l'endogamie

Pierre Goubert a bien résumé ce phénomène pour les paysans français : « dans une paroisse de quelque consistance – un bon millier d'habitants – au moins les trois quarts des nouveaux époux sont nés et résident au lieu de leur union ; du dernier quart, la moitié vient des villages limitrophes, et les plus hardis voyageurs n'ont pas couvert quatre lieues pour aller à l'hyménée (...) »⁴⁰.

Ainsi sur les 375 mariages de la période 1700-1725, soit 750 personnes, 147 des nouveaux époux sont extérieurs à la communauté villageoise de Fontcouverte, soit une proportion de 19,6 %. Nous retrouvons ici le quart évoqué par Pierre Goubert.

Si les trois-quarts des Fontcouvertins trouvent ainsi mari et femme au sein de sa communauté, certains vont « chercher » ailleurs leur compagnon⁴¹.

Les villages dans lesquels ils sont choisis ne sont en général pas très éloignés de Fontcouverte, leurs territoires bordant même celui de Fontcouverte pour la plupart d'entre eux.

Les femmes non originaires de Fontcouverte, elles sont 80, et qui se marient à un Fontcouvertin, habitent pour la majorité d'entre elles à St Jean de Maurienne, ville qui se trouve, à l'époque, à environ une heure trente à pied.

C'est le cas de 26 filles qui épousent un homme de notre village.

Parmi elles, une habite donc à St Jean de Maurienne, mais est née à Fontcouverte. Il s'agit de Gabrielle Boisson Romettaz, fille de Pierre et Michèle Sibué, qui épouse Estienne Vincent, fils de feu Joseph et Michèle Covarel, lui aussi habitant St Jean de Maurienne mais né à Fontcouverte. Cet exemple nous montre que certains changent de lieu d'habitation, mais reviennent se marier là où ils sont nés.

Le reste des filles habitant St Jean de Maurienne est née dans des villages voisins : cinq sont de St Jean d'Arves, une d'Albiez-le-Vieux, une de Champagny en Tarentaise, une d'Hermillon, une de Jarrier, une de St Avre, une de St Sorlin d'Arves et enfin une de Villagondran.

Ensuite, deux villages, St Jean d'Arves et St Sorlin d'Arves, sont représentés chacun par 8 jeunes filles qui viennent se marier à Fontcouverte.

Puis, la quatrième localité la plus représentée par les filles extérieures à la paroisse est le village de Villarembert, qui est véritablement le voisin de Fontcouverte puisqu'en moins d'une demi-heure on peut s'y rendre à pied, par un chemin qui n'est toutefois pas toujours très commode car traversant plusieurs torrents.

Sept jeunes filles de Villarembert se marient à Fontcouverte.

Enfin les villages de Jarrier (6 jeunes femmes), St Pancrace (5 jeunes femmes) et Albiez-le-Vieux (4 jeunes femmes) sont les principaux villages d'origine des femmes venant prendre époux à Fontcouverte.

Trois femmes viennent aussi de France, dont une de Vizille près de Grenoble, et une autre de Vaujany en Oisans.

Les hommes ne sont pas les seuls à se marier avec des filles étrangères à la paroisse. Les Fontcouvertines prennent aussi mari ailleurs.

Les lieux de provenance des hommes extérieurs à la communauté sont sensiblement les mêmes que les femmes.

Ainsi St Jean de Maurienne reste le principal lieu d'origine des hommes venant se marier à Fontcouverte, avec 13 personnes. Il faut cependant noter que de nombreux patronymes de

⁴⁰ Pierre GOUBERT cité par Benoît GARNOT, op.cit. p.35.

⁴¹ On dit qu'ils « vont à la chiappe » en patois !

personnes venant de St Jean de Maurienne sont identiques à des patronymes issus de longue date de Fontcouverte. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la liste des patronymes établie lors de l'étude du recensement de 1561. Il faut donc croire que des Fontcouvertins ont déjà quitté le village pour aller s'installer en ville. Ces gens sont donc originaires de Fontcouverte, mais aux yeux des autres ils sont déjà « ceux de la ville »...

Ensuite les villages les mieux représentés sont Villarembert et Albiez-le-Vieux avec 11 hommes. Ce sont les trois seuls villages où il y a plus de 10 personnes.

On trouve ensuite St Pancrace avec 8 hommes, puis Hermillon et St Martin la Porte avec chacun 6 représentants.

Le tableau ci-dessous nous indique les villages d'origine des hommes et des femmes se mariant avec un habitant de Fontcouverte, ainsi que la distance actuelle en kilomètres. Le classement est effectué selon le nombre total de personnes.

Figure 25: Villages d'origine des époux extérieurs à la communauté de Fontcouverte.

Village d'origine	Nombre d'Hommes	Nombre de Femmes	Total	Dist. en km actuels
St Jean de Mne	13	12	25	11
Villarembert	11	7	18	5
Albiez le Vieux	11	4	15	25
St Pancrace	8	5	13	8
St Jean d'Arves	4	8	12	8 (par le col)
Jarrier	4	6	10	11,5
St Sorlin	0	9	9	11 (par le col)
Hermillon	6	1	7	20
St Martin la Porte	6	0	6	23
Montdenis	4	0	4	22
St Marie de Cuines	3	0	3	25
Albiez le Jeune	1	1	2	25
Champagny Tarentaise	1	1	2	sup. à 100
St Rémy de Mne	2	0	2	32
Valloire	0	2	2	48
Aiguebelle	0	1	1	45
Argentine	1	0	1	40
Chambéry	0	1	1	75
Héri en Genevois	1	0	1	sup. à 100
La Chapelle en Mne	1	0	1	36
Montdelano Dauphiné	0	1	1	sup. à 100
Montrond	1	0	1	23
Montvernier	1	0	1	18
Paris	1	0	1	sup. à 100
St Avre	0	1	1	18,5
St Christophe	0	1	1	sup. à 100
St Colomban des Villards	1	0	1	30
Valmeignier	0	1	1	45
Vaujany en Dauphiné	0	1	1	sup. à 100
Villargondran	0	1	1	20
Vimines	0	1	1	80
Vizilles en Dauphiné	0	1	1	sup. à 100
			147	

Il est intéressant de constater que 51 % des gens sont originaires d'un village situé à moins de 20 kilomètres (distance en 1999) de Fontcouverte.

La règle est donc de se marier entre gens de la même communauté, comme cela se produit partout.

Mais il faut nuancer ceci à l'image de Benoît Garnot⁴², pour qui « l'endogamie s'explique aisément dans les campagnes, surtout pour des raisons économiques : comment aller s'établir ailleurs, quand on possède des terres dans son village natal ? ». Lequel ajoute que les « [...] nuances [...] dépendent surtout des milieux. Ainsi, quand les villages sont petits, avec seulement quelques centaines d'habitants, ceux-ci sont bien forcés d'aller parfois chercher leur conjoint dans un autre village ; l'endogamie, dans ce cas, devient en quelque sorte « cantonale » [...] ». Fontcouverte semble sur ce point être un village où il n'est pas obligatoire de partir pour trouver une épouse, la population étant suffisamment importante pour réduire le phénomène.

b – les « mariages futurs »

Ce sont les mariages de personnes nées ou habitant à Fontcouverte et qui vont se marier dans une autre paroisse.

Il y a 104 mariages (27,73 % du total des mariages) que des jeunes gens de Fontcouverte vont célébrer dans une autre paroisse.

Nous pensons fortement que dans la plupart des cas, ces mariages futurs entraînent des départs définitifs de la paroisse. En effet, 93 de ces mariages (soit 89,52 % des mariages futurs) ne « font plus parler d'eux » dans les sources : on ne retrouve pas de baptêmes que l'on pourrait attribuer au nouveau couple. Il y a donc de fortes chances pour que le couple aille s'installer dans la paroisse de son conjoint.

Mais dans 11 cas (10,58 %), on peut rattacher des enfants au couple. Dans ces cas, on peut dire que le couple s'est marié à l'extérieur et revient s'installer à Fontcouverte.

Pour tous les autres, on suppose qu'ils restent dans la paroisse de leur conjoint.

c – l'homogamie

C'est « la forme matrimoniale tendant à l'union entre individus issus du même groupe social ».

C'est la contrainte majeure dans le choix du conjoint dans la mesure où le choix est souvent orienté par l'entourage familial. Ceci est probablement moins vrai pour les familles « ordinaires » de paysans.

Il est difficile pour nous de préciser ce phénomène car les sources sont trop peu bavardes sur le sujet. Néanmoins il y a fort à parier pour que le schéma soit identique à ce qui se passe ailleurs en Savoie et en France : les gens se marient d'ordinaire avec des personnes de même milieu social, de richesse équivalente etc.

Nous pouvons simplement constater que les gens plus aisés sont distingués dans les sources par des mentions précédant leur nom. Il s'agit des mots « égrège », « honorable » ou encore « respectable ». Ces avant-noms semblent être attribués à certaines personnes parce qu'elles se distinguent professionnellement ou socialement du reste de la population.

Par exemple, Antoine Dompnier est dit « égrège » et l'on apprend qu'il est notaire.

Mais on ne peut pas dire que ces gens se marient uniquement entre eux. Il y a peu de cas où les futurs époux, ou leurs parents, sont tous qualifiés par ces avant-noms.

Citons en exemple le mariage célébré le 19 juillet 1707 entre d'une part, égrège Claude Dompnier, fils d'égrège Antoine et Marie-Antoinette Anselme, et d'autre part Marie Antoinette Rossat, fille de feu honorable Louis et Jacquemine Vincent.

La distinction entre les niveaux sociaux, la richesse etc. est impossible à effectuer avec ce type de sources, même en tentant de recouper avec les différents recensements que nous avons déjà étudié.

⁴² Op.Cit. p.33 et 34.

2 – L'âge au mariage

L'âge au mariage est calculé à partir des dates de baptêmes, et uniquement en soustrayant celle-ci à l'année de mariage.

De plus nous n'avons pas toutes les dates pour toutes les personnes, soit parce que celles-ci viennent d'ailleurs, soit parce qu'il y a un doute de l'identité de la personne.

Ainsi, nous avons pu établir la date de baptême de 526 mariés sur 785, soit une proportion de 69 %.

Les chiffres qui suivent sont donc basés sur 69 % de l'échantillon.

a - Les hommes

258 jeunes mariés sur 375 ont une date de baptême dans nos fiches familiales, soit une proportion de 68,8 %.

L'âge moyen au mariage pour les hommes est de 28,97 ans, et François Lebrun ⁴³ nous mentionne qu'il est de 27 / 28 ans pour la France des XVII^e et XVIII^e siècles. Si notre chiffre est supérieur, cela est dû à l'étroitesse de la période chronologique, l'échantillon est trop réduit, mais aussi au fait que les remariages sont pris en compte dans notre calcul.

b - Les femmes

268 jeunes femmes sur 375 ont une date connue de leur baptême, ce qui représente 71 % des femmes mariées à Fontcouverte entre 1700 et 1725.

Les femmes se marient en moyenne à 26,95 ans. François Lebrun ⁴⁴ nous dit que ce chiffre est de 25 / 26 ans. L'écart observé est dû au même phénomène que chez les hommes.

Nous avons donc un âge au mariage conforme à l'Epoque Moderne, c'est-à-dire un âge au mariage tardif, qui a des conséquences sur tout le régime démographique de cette période. Ainsi, selon Pierre Chaunu, « le mariage tardif constitue bien la véritable arme contraceptive de l'Europe classique ». En effet la période de fécondité des femmes s'en trouve forcément réduite.

3 – Les remariages

Le phénomène n'est pas rare et est même largement répandu.

A Fontcouverte entre 1700 et 1725, il y a 51 mariages qui sont des remariages d'un veuf ou d'une veuve, soit 13,6 % du total des mariages.

Il y 55 personnes sur 785 (hommes et femmes confondus) qui se remarient, soit 7 %.

Les hommes sont 22 à se remarier, soit une proportion de 5,87 %.

Les femmes sont 33, ce qui représente 8,8 %.

18 remariages ont lieu entre un veuf et une fille, 29 ont lieu entre un garçon et une veuve, et quatre sont l'union d'un veuf et d'une veuve.

Le remariage est dû en grande partie à la forte mortalité chez les adultes qui brise les unions. Bien souvent le veuf ou la veuve doit continuer à faire vivre sa famille, et pour lui, le meilleur moyen est de se remarier pour réunir des « bras supplémentaires ».

Le remariage est donc dicté avant tout par des impératifs économiques.

Jacques Dupâquier ⁴⁵, considère que « sur cent couples qui se seraient unis le jour de leur vingt-cinquième anniversaire, 87 pourraient fêter leurs noces de bois (5 ans), 75 leurs noces de fer (10 ans), 63 leurs noces de cristal (15 ans), 51 leurs noces de porcelaine (20 ans), 39 leurs

⁴³ Op.Cit.p.31.

⁴⁴ Op.Cit.p.31.

⁴⁵ Op.Cit.p.316.

noces d'argent (25 ans), 29 leurs noces de perle (30 ans), 20 leurs noces de rubis (35 ans), 12 leurs noces d'émeraude (40 ans), 6 leurs noces de vermeil (45 ans) et deux seulement leurs noces d'or (50 ans) ».

Et d'ajouter que « si le premier mariage est le plus souvent considéré comme une nécessité économique, cela est plus vrai encore du remariage quand la mort a rompu un couple encore jeune. Dans ce cas, le survivant n'a pas le loisir de pleurer longuement le défunt, il lui faut trouver une nouvelle mère ou un nouveau père pour ses enfants (...). Tous n'y arrivent pas, notamment les veuves pour peu qu'elles soient pauvres, chargées d'enfants et déjà marquées par l'âge ».

En général, le délai entre le décès du conjoint et le remariage est court : dans les douze premiers mois du veuvage selon Jacques Dupâquier ⁴⁶.

A Fontcouverte, le délai entre le décès de la conjointe et le remariage de l'homme (calculé sur 19 mariages dont on a pu déterminer la date de décès de la conjointe) est en moyenne de 20,89 mois. Mais cette moyenne est élevée car un remariage se fait plus de 16 ans plus tard.

En fait, et c'est là le chiffre significatif, 57,89 % des remariages de veufs se font dans les six premiers mois après le délai de la conjointe.

Chez les femmes, ce délai (calculé sur 15 mariages) est de 27,18 mois en moyenne.

A titre de comparaison, il n'y a que 20 % des veuves qui se remarient dans les six mois suivant le décès de leur conjoint.

A priori les femmes restent donc plus longtemps veuves. Qu'est-ce qui les poussent ainsi à garder le veuvage plus longtemps, y a-t-il une plus forte pression sociale à leur encontre qui retarde leur remariage, en tout cas il est bien difficile d'y répondre, mais une partie de la réponse se trouve dans la remarque que nous avons citée à la page précédente : les femmes âgées et « chargées » d'enfants auront d'autant plus de mal à retrouver un mari.

Quant aux hommes, il semble qu'il y ait urgence, pour ceux qui ont des enfants, de se remarier très vite.

Le mariage consommé, il faut s'attendre quelques mois plus tard, à voir apparaître le premier enfant dans le couple. L'arrivée de celui-ci voit un nouveau tournant dans la vie que ces deux êtres ont réunis.

⁴⁶ Jacques Dupâquier, Op. Cit. p.316.

II – La naissance et les baptêmes

Grâce au dépouillement des registres de catholicité, nous allons pouvoir mieux cerner le premier grand événement de la vie des habitants de Fontcouverte.

A – Statistiques générales

Le dépouillement des registres de baptême a été effectué en deux temps : en premier lieu pour la période de 1700 à 1725, et en second lieu pour la période de 1670 à 1699.

La période de 1670 à 1699 a été dépouillée en vue de l'étude sur les mariages qui ont été célébrés entre 1700 et 1725, dans le but de connaître l'âge au mariage des futurs époux.

Or il nous a paru judicieux de profiter de ce dépouillement supplémentaire pour étendre notre étude sur les baptêmes. Ainsi l'étude sur les baptêmes portera sur une période de 56 ans.

1 - Nombre total

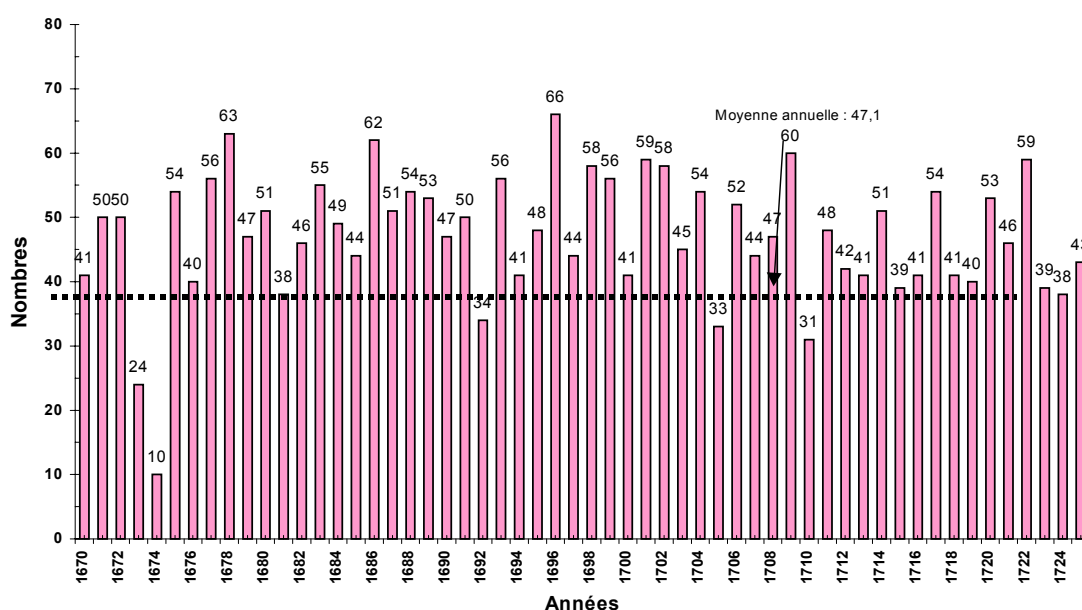
Il a été baptisé 2637 personnes à Fontcouverte entre 1670 et 1725.

Pour la période qui s'étend de 1670 à 1699, soit 30 ans, ce sont 1438 personnes qui ont été baptisées. En ce qui concerne la période 1700-1725, soit 26 ans, ce sont 1199 personnes qui ont reçu le sacrement du baptême.

2 – Variations annuelles

Il est intéressant de constater une diversité des baptêmes/naissances tout au long de la période étudiée.

Figure 26 : Variations annuelles du nombre de baptêmes entre 1670 et 1725.



Si l'on effectue la moyenne arithmétique pour la période, le nombre moyen de baptêmes par an est de 47,1.

On constate que 25 années se situent en dessous de la moyenne, avec un minimum en 1674 où ne sont baptisées que 10 personnes et en 1673 avec 24 baptêmes. A ces années peu riches en baptêmes on peut ajouter les années 1681, 1692, 1705, et 1710.

Cette chute est relativement brutale car les années précédentes et suivantes sont de « bonnes » années, avec 50 baptêmes en 1671 et 1672, et 54 en 1675.

Mais en l'absence d'étude sur les mariages et sur les sépultures pour la période 1670-1699, aucune réponse valable quant à ce phénomène ne peut être apportée sur ces cas extrêmes.

En revanche, il n'est pas rare en Savoie, ni même en France, de constater des années creuses.

Il faut se rappeler que nous sommes alors dans une période de refroidissement général du climat. Toutes les conditions ne sont alors pas réunies pour favoriser les naissances : mauvaises récoltes qui entraînent des difficultés de nutrition pour la future mère, froid intense et prolongé etc. Il ne faut pas non plus oublier le véritable creux démographique que les guerres ont créé dans toute l'Europe. Si l'on ajoute à ce tableau l'histoire tourmentée de la Savoie et de la France où se mêlent invasions françaises et restitutions des territoires aux Ducs, tout cela n'a sans doute pas encouragé la démographie.

Il est aussi intéressant de noter que lors des périodes d'occupations françaises de 1690 à 1696, et de 1703 à 1713, la moyenne annuelle des baptêmes pour ces deux périodes distinctes n'est pas franchement différente de la moyenne annuelle de la période étudiée.

On note une moyenne de 48,9 baptêmes par an entre 1690 et 1696, et une moyenne de 45,1 entre 1703 et 1713. On remarque même que le maximum de baptêmes en une année est atteint en 1696 avec 66 baptêmes.

Grâce au recensement de 1716, nous pouvons calculer quelques indices et taux statistiques propres à cette année.

Il y a 1208 habitants à Fontcouverte à cette date.

42 personnes naissent et 44 décèdent.

Ainsi nous pouvons calculer :

Le taux de natalité (nombre de naissances pour 1000 habitants par an) : 42 ‰

Le taux de mortalité général (nombre de décès pour 1000 habitants par an) : 44 ‰

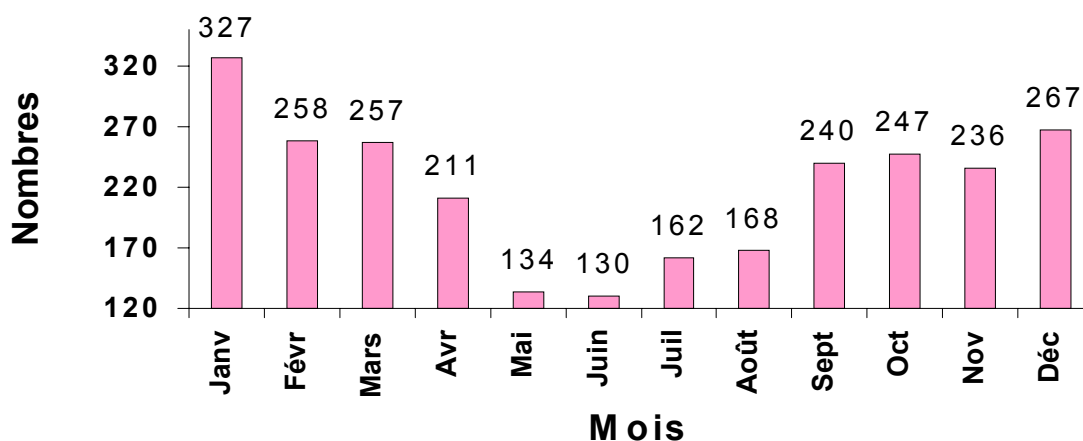
L'accroissement naturel (nombre de naissances moins nombre de décès) : -2

Le taux d'accroissement naturel (accroissement naturel pour 1000 habitants) : 41,96 ‰

3 – Le mouvement saisonnier des baptêmes

Il est aisé de remarquer sur le graphique ci-dessous qu'il existe un mouvement saisonnier des baptêmes.

Figure 27 : Le mouvement saisonnier des baptêmes entre 1670 et 1725.



Ce phénomène n'est évidemment pas propre à la communauté villageoise de Fontcouverte. Jacques Dupâquier⁴⁷, dans son étude sur la population française le remarque logiquement. Mais même lui ne se risque pas à donner d'explications trop hâtives sur le sujet !

Cependant on constate que le minimum se situe de mai à août, ce qui correspond à des conceptions d'août à novembre, période dure pour les paysans qui sont en pleins travaux de récoltes, mais qui ne les empêchent pas d'accroître leur descendance !

L'autre fait marquant est le minimum secondaire de décembre constaté par Dupâquier et que nous ne retrouvons pas à Fontcouverte. En effet les naissances de décembre correspondent à des conceptions de mars, soit en pleine période de carême.

D'autre part, nous pouvons d'ores et déjà avancer que les migrations saisonnières d'hiver des Fontcouvertins ne revêtent pas une grande place dans la vie du village. En effet, les hommes devraient s'absenter à partir du mois de décembre jusqu'au mois de mars. Et si des enfants sont conçus durant ces mêmes mois, ils doivent naître en septembre, octobre, novembre et décembre. Or, nous voyons bien sur la figure 23 page 67 que ces mois sont des mois où il y a bon nombre de naissances.

4 – Répartition par sexe

Nous savons qu'en général il naît plus de filles que de garçons sous l'Ancien Régime.

Mais à Fontcouverte, il est né 1279 filles pour 1358 garçons entre 1670 et 1725.

Bien sûr il existe des différences dans les tranches d'âge de la population, phénomène que nous avons déjà abordé avec les pyramides des âges de 1716 et 1734.

Le baptême, et avec lui la naissance, n'attendent pas. C'est pourquoi on peut s'attendre à une répartition tout au long de l'année et de la semaine.

⁴⁷ Op.Cit. p. 398 et suivantes.

B – La date et le lieu du baptême

1 – Les jours de la naissance

Les registres de Fontcouverte mentionnent les jours de baptême bien sûr, mais il est parfois précisé le moment de la naissance : « né aujourd'hui » ou encore « né hier au soir » etc.

Mais ici, il y a des lacunes de la part des rédacteurs des registres.

Les jours de la naissance sont mentionnés dans les registres à partir de 1690. Jusqu'en 1694, il y a des lacunes, puis les registres sont relativement bien tenus jusqu'en 1699, avec cependant quelques omissions.

La période 1700 à 1706 est entièrement couverte par les mentions du jour de la naissance.

Puis à partir de cette date, la mention devient plus aléatoire pour disparaître totalement à partir de novembre 1712. Quelques résurgences réapparaissent en 1719 (une mention), en 1724 (six mentions) et en 1725 (quatorze mentions).

Sur 2637 actes de baptêmes, 728 (27,61 %) mentionnent la date précise de la naissance : 522 (soit 71,70 %) sont baptisés le jour de leur naissance, et 206 (soit 28,30 %) le lendemain.

Aucun cas n'a été trouvé où des personnes ont été baptisées plus d'un jour après leur naissance.

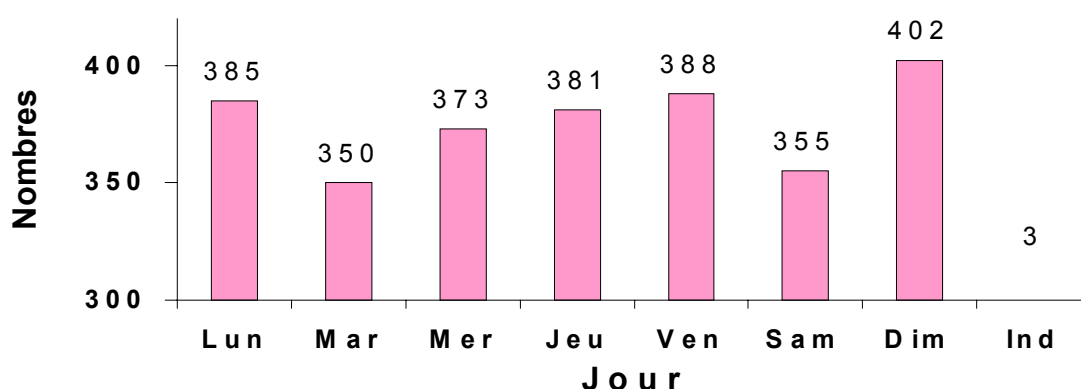
L'acte de baptême a donc lieu soit tout de suite après l'accouchement, soit le lendemain.

Ceci est effectué dans l'intérêt de l'enfant : en cas de complications, s'il est baptisé immédiatement, son âme sera sauvée.

2 – Les jours du baptême

On peut dire que les officiers du culte avaient du travail. En effet, tous les jours de la semaine sont propices au baptême.

Figure 28 : Nombres de baptêmes selon le jour de la semaine entre 1670 et 1725.

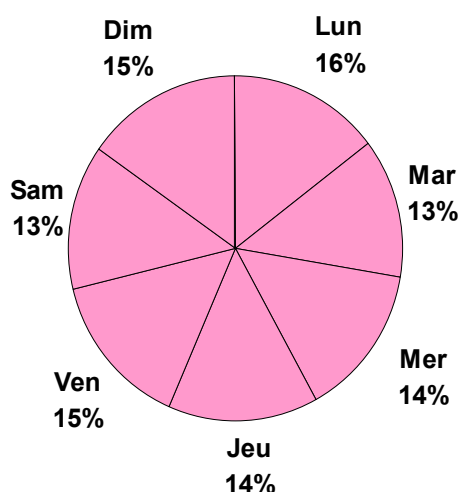


Attention cependant, ces chiffres n'indiquent pas qu'il y a effectivement des baptêmes tous les jours ! Cela montre qu'il n'existe pas de jour particulier pour cette cérémonie.

Le dimanche reste le jour où l'on baptise le plus. En effet les gens profitent de la messe solennelle du dimanche pour baptiser leur enfant.

Cependant la répartition entre les jours est équitable (figure 25). Il y a simplement une relative baisse des baptêmes en début de semaine : le lundi et le mardi sont les jours où l'on baptise traditionnellement le moins.

Figure 29 : Répartition du nombre de baptêmes selon le jour de la semaine (en pourcentage).



3 – Le lieu du baptême

En général, et dans la majorité des cas étudiés pour la période 1700-1725, les enfants sont baptisés dans l'église paroissiale qui se trouve à Fontcouverte même.

La paroisse possédant de nombreux hameaux avec chacun leur chapelle, il se peut que des baptêmes aient eu lieu en différents endroits. Mais nous n'en trouvons pas trace dans les registres de catholicité.

De plus la paroisse ne possède que trois registres pour l'ensemble de celle-ci.

Les gens doivent donc se déplacer pour faire baptiser leur enfant.

Mais on peut aussi supposer que les différents officiers du culte de la paroisse baptisent dans ces chapelles, puis informent le prêtre de Fontcouverte qui tient à jour les registres. Cette hypothèse est plausible dans la mesure où, en période des travaux agricoles d'été et en hiver, tout déplacement peut s'avérer dangereux pour le nouveau-né ou causer une perte de temps pour les labours, semailles et récoltes.

De plus, les femmes vivant en montagne dans les chalets d'alpage en été, et qui accouchent en ces lieux ne vont pas (et de toutes façons ne peuvent pas !) marcher plusieurs heures pour mener leur enfant au baptême. Et dans le cas où un autre membre de la famille pourrait emmener le bébé, cela lui ferait courir un risque supplémentaire compromettant sa survie, déjà bien aléatoire. Ceci nous amène donc à penser que des enfants sont peut-être baptisés plusieurs jours après leur naissance, quand ils ont pris assez de forces pour supporter le voyage.

Mais dans des cas d'urgence, le bébé est baptisé directement à la maison. Cela se produit lorsque l'on craint pour la vie de l'enfant.

Dans ce cas, c'est un membre de la famille ou la « mère-sage », sage-femme de l'époque, qui ont aidé à l'accouchement qui baptisent l'enfant.

Même dans ces cas, on prend le temps de choisir un parrain et une marraine, le plus souvent des membres très proches : pour la plupart les grands-parents ou l'oncle et la tante.

Cette pratique est reconnue par l'Eglise mais on ne doit pas cependant en abuser.

A ce sujet, sur les 1199 baptisés entre 1700 et 1725, 121 sont baptisés à la maison, soit 10,09 %. Il est précisé dans les registres que ces baptêmes se font à cause « d'un grand danger ». Dans la plupart des cas, on craint pour la vie de l'enfant ou celle de la mère. D'ailleurs, sur ces 121 baptisées à domicile, 56 décèdent, soit 46,28 %. Pour les personnes baptisées à la maison, l'âge au décès est variable, mais on s'aperçoit que 39,29 % d'entre elles sont inhumées moins d'une semaine après leur naissance, 19,64 % entre une semaine et un mois, 21,43 % entre un mois et un an, et enfin 19,64 % au-delà de leur première année.

Malgré ces chiffres, certains baptisés à la maison arrivent à l'âge adulte et se marient à leur tour. C'est notamment le cas d'Alexandre Claraz Bonnel, né le 6 octobre 1703 au domicile de ses parents Gaspard et Claudia. Il se marie le 24 avril 1725 avec Antonia Boisson, fille de Gaspard.

C – Autour de la naissance

Le baptême est entouré de rites et de religiosité qui sont censés apaiser la peur de l'accouchée. Car la venue au monde d'un nouveau-né est dangereuse, pour la mère et pour le bébé.

Il faut dire que les conditions d'hygiène ne sont pas favorables à l'accouchement. En cas de complications, si le bébé se présente mal, il n'y a pas de chirurgien. D'ailleurs les seules personnes autorisées à assister la maman ne sont que des femmes. « L'accouchement est affaire de femmes, car il s'agit d'abord d'une cérémonie destinée à exorciser la peur autant que la douleur, tout en assurant le mieux possible la survie de la mère et de l'enfant »⁴⁸.

Il y a bien une « mère-sage » à Fontcouverte et si on fait confiance à Antonia Collet, veuve de Claude Vincent, c'est parce qu'elle accouché de nombreux enfants.

Aussi, une fois l'enfant sorti il faut lui trouver un prénom.

1 – le choix du prénom

Le choix du prénom n'est pas le fait du hasard, et le parrain et la marraine jouent un rôle important dans celui-ci. D'ailleurs ceux-ci sont choisis dans l'entourage familial direct dans la plupart des cas. En effet, si l'accouchement se passe mal, il faut pouvoir baptiser au plus vite l'enfant. L'Eglise autorise alors l'accoucheuse à procéder au baptême en lui versant simplement de l'eau sur la tête, mais il faut la présence de deux témoins, en général le futur parrain et la future marraine.

Entre 1700 et 1725, sur les 1199 baptêmes, 1100 (91,74 %) prénoms de nouveau-nés sont identiques (ou comportent l'un des deux prénoms pour ceux ayant un prénom composé) au prénom du parrain ou de la marraine.

Chez les garçons, sur 614 enfants, 563 (91,69 %) ont le même prénom que leur parrain, 50 ont un prénom différent et un où l'on ne sait pas. Chez les filles, ce sont 537 (91,79 %) d'entre elles qui portent le même prénom que leur marraine, ajoutons une fille qui porte le prénom féminin de son parrain, 46 ont un prénom différent, et deux où l'on ne sait rien.

Quant aux liens de parenté entre les baptisés et leurs protecteurs, il est difficile de les établir avec certitude.

Notons aussi que le même prénom peut être donné à plusieurs enfants du même couple, notamment dans le cas où le premier serait décédé. En regardant les fiches familiales en annexe,

⁴⁸ Robert Muchembled, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne XVI^e – XVIII^e siècles*, A. Colin, Coll. Cursus, 1996, 187 p, p.34.

on pourra constater que certains baptisés portent aussi le prénom des parents ou des grands-parents.

A ce sujet, Robert Muchembled ⁴⁹ nous dit que cela sert «à assurer la permanence familiale malgré les ravages de la mort. Car reprendre obstinément les prénoms hérités des parents, voire des grands-parents ou d'autres proches, pour les affecter plusieurs fois de suite à de fragiles créatures, permettent de proclamer la pérennité de l'ensemble au-delà des inéluctables décès individuels». En somme, les disparus sont ainsi appelés à protéger le nouveau venu par l'évocation de leur souvenir à travers leur prénom.

On a d'ailleurs déjà dressé la liste de ceux-ci ultérieurement, et il n'est qu'à constater les permanences pour s'en convaincre.

2 – L'abandon d'enfants

Enfin des parents semblent trop pauvres pour pouvoir supporter la charge d'un enfant, aussi l'abandon n'est pas rare. On imagine ces femmes accouchant seules, à l'abri des regards indiscrets, pour pouvoir mettre au monde l'enfant qu'elles savent ne pouvoir élever, ou bien l'enfant non désiré, celui du péché.

Ces enfants sont abandonnés, au bord d'un chemin ou portés devant l'église dans l'espoir que quelqu'un les trouvent vivants.

C'est le cas de Pernette, qui a été « nourrie par Denise, femme d'Antoine Sibué d'Alpettaz » ⁵⁰. On ne sait pas où ni quand elle a été recueillie mais Denise, qui a déjà eu quatre enfants depuis son mariage en 1705, a eu la bonté de la prendre sous son toit. Il faut dire qu'un seul d'entre eux a survécu. Enfin, quand on l'enterre le 7 juin 1713, on ne sait pas son âge, mais c'est alors que l'on apprend qu'elle est « de parents inconnus » ⁵¹.

Même cas pour Marie-Anne, « de parents inconnus » enterrée le 9 juin 1713 et qui a été recueillie par Claudia, femme de Louis Lambert, alors qu'elle n'est pas encore mariée avec ce dernier.

Certains n'ont pas cette chance, et l'on sait que dans l'Europe Moderne, les infanticides existent, principalement par étouffement. Mais il est impossible de les déceler dans les sources car nous n'avons jamais la cause du décès de l'enfant, et même s'il s'agit d'un tel acte, les parents ne vont évidemment pas aller s'en vanter. En revanche, on trouve ailleurs en Savoie des enfants morts étouffés dans le lit de leur parents, car pour les protéger du froid, ceux-ci les prenaient avec eux.

3 – Les naissances gémellaires

Les jumeaux ne sont pas absents des naissances survenues à Fontcouverte.

Il y a 18 paires de jumeaux nées entre 1700 et 1725.

On constate que leur survie est beaucoup moins grande que pour la plupart des autres bébés : sur les 36 enfants concernés, 21 décèdent, dont 14 dans la semaine qui suit l'accouchement.

Il est remarquable de voir qu'un couple, Jean-Claude Augert et sa femme Thérèse Ancellin, ont deux fois des jumeaux ! La première fois le 7 mai 1705 où deux filles naissent, Albane et Anne qui décèdent 18 jours après pour l'une et 21 jours pour l'autre. La deuxième naissance gémellaire du couple a lieu le 9 juillet 1722, où, une fois encore, deux filles viennent au monde, Brigitte et Thérèse.

On comprend que la proportion de décès chez les jumeaux soit plus forte car l'accouchement devient alors beaucoup plus éprouvant pour les bébés.

⁴⁹ Op.Cit. p. 35.

⁵⁰ Registres paroissiaux de Fontcouverte.

⁵¹ Registres paroissiaux de Fontcouverte.

La mort fait partie du cycle de la vie, toutes les civilisations, depuis l'origine des temps en sont conscientes. Mais s'il en est une en particulier qui doit véritablement vivre la mort au quotidien, c'est bien la société d'Ancien Régime.

III – Les sépultures et la mort

Dès le début de la vie, le «bébé est un mort en puissance»⁵². L'enfant né frôle souvent la mort, et ses parents sont contraints de s'en accommoder.

Mais la mort frappe chacun, jeunes ou vieux, bien portants ou malades, de façon naturelle ou accidentelle, chacun doit, son heure venue, quitter le bas monde pour rejoindre un Eden qu'il aura fallut durement mériter.

A – Statistiques générales

1 – Nombre total

Entre 1700 et 1725, 1244 personnes sont inhumées à Fontcouverte.

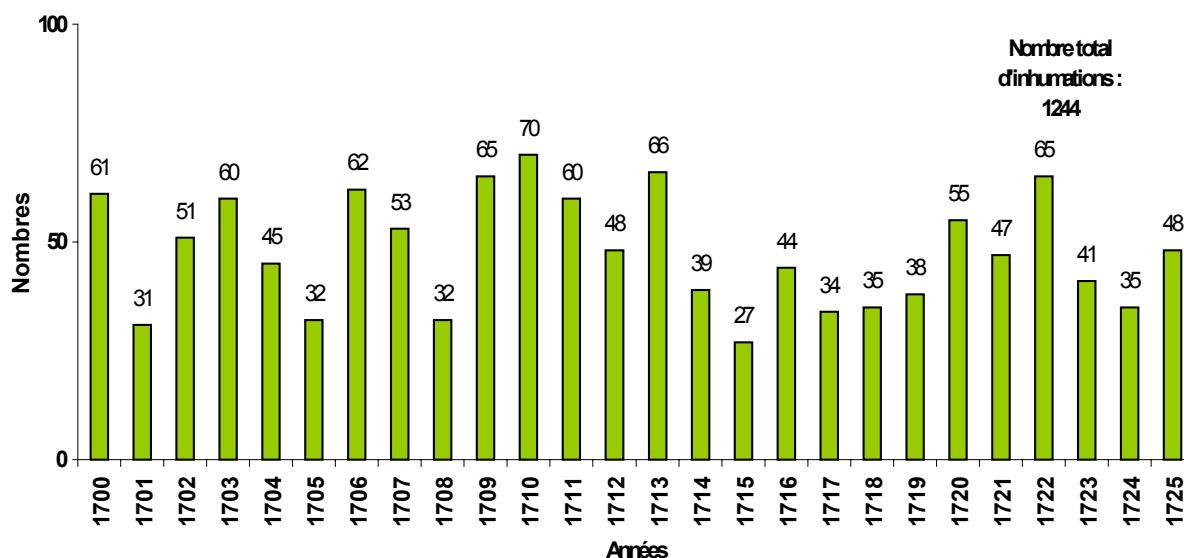
Il meurt en moyenne 47,85 personnes par an, et 25,08 personnes par mois.

Ces moyennes nous donnent une idée de l'ampleur du phénomène. L'analyse des décès en fonction des années et des saisons nous éclaire davantage.

2 – Les variations annuelles des décès entre 1700 et 1725

On observe une diversité dans cette répartition selon les années. Encore une fois, rappelons qu'entre 1703 et 1713 les troupes françaises occupent la Savoie.

Figure 30 : Variations annuelles du nombre de décès entre 1700 et 1725.



La figure 30 nous montre bien l'évolution des décès sur notre période. Seulement 7 années sont en dessous de la moyenne, et 13 années sont des années de forte mortalité avec au moins 60 décès par an.

⁵² Robert Muchembled, op.cit. p.44.

Le maximum se situe en 1710, puis viennent les années 1713, 1709 et 1722.

3 – Les variations saisonnières des décès

Si la mort frappe théoriquement n'importe qui et n'importe quand, on s'aperçoit que certaines saisons favorisent la survenue des décès.

L'hiver est ainsi la période qui voit le plus de gens mourir, ainsi que les mois d'août et de septembre.

A la mauvaise saison, les gens ont coutume d'éviter au maximum les déplacements. Toute sortie étant une véritable corvée. Aussi on reste enfermé pour conserver la chaleur de la maison, et pour augmenter celle-ci, les gens vivent à côté de leur bétail.

Hommes et bêtes dans la même pièce pour affronter les rigueurs de l'hiver.

Ensuite, août et septembre sont les mois où il y a le plus de décès.

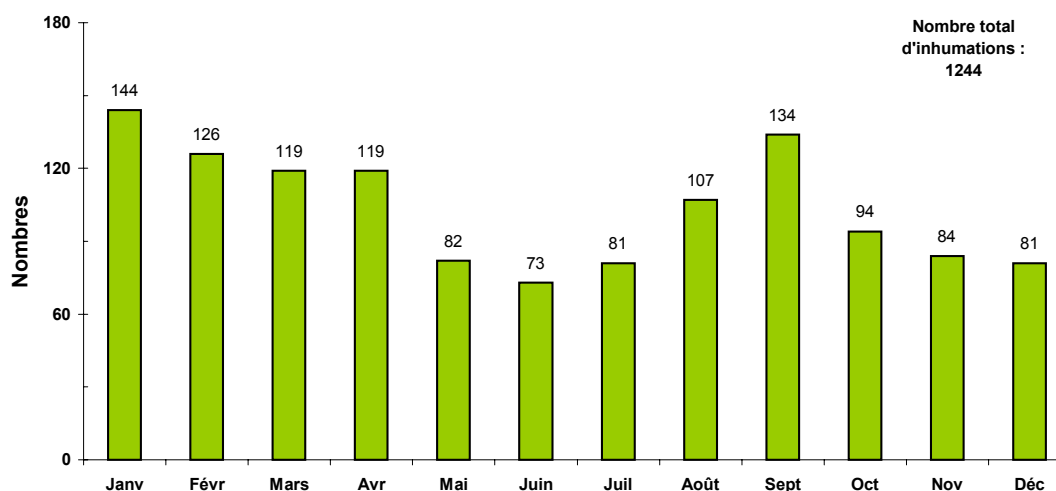
C'est en général lors de ces mois que peuvent survenir des fièvres de type putrides, des diarrhées etc. qui se propagent souvent par contamination de l'eau, après un gros orage par exemple, et qui se développent d'autant plus par fortes chaleurs.

On a déjà vu l'importante mortalité de septembre 1722 très certainement due à ce type de phénomène. Le mois d'août 1706 semble aussi atteint par une épidémie de cette sorte.

Enfin on peut avoir des mortalités plus importantes en période de soudure, et plus particulièrement aux mois d'avril, mai et juin. C'est en effet à ce moment que les greniers sont quasiment vides et les jardins ne fournissent pas encore de quoi manger. Pour peu que le prix des blés augmentent sur les marchés et l'on est au bord de la catastrophe pour nombre de familles moyennes.

C'est ainsi que mai 1702, avril 1703, et avril, mai et juin 1713 voient une surmortalité par rapport à ce qui survient habituellement.

Figure 31 : Variations saisonnières du nombre de décès entre 1700 et 1725.



4 – La répartition des décès par sexe

Sur les 1244 décès, 593 concernent des hommes, 649 des femmes et 2 dont le sexe est inconnu. Il semble donc que les femmes meurent plus que les hommes. Mais il faut prendre en compte une spécificité de la mortalité selon les sexes.

B – La mortalité

La mort touche toutes les classes d'âge, toutes les couches sociales, mais s'il est une partie de la population qui paie un lourd tribut à « la Faucheuse », ce sont bien les enfants.

1 – La mortalité des enfants

a – la mortalité des enfants par sexe

Le dépouillement des registres de catholicité concernant la mort frappe par l'importance des décès des enfants. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent repérables car la mention latine « infans » est accolée au prénom. Il doit très certainement s'agir d'enfant âgés de moins de dix ans.

Ensuite, nombre d'enfants n'ont pas de prénom dans les registres de sépulture, mais ils sont désignés par la lettre « n ». D'ailleurs ceux-ci n'apparaissent pas dans les registres de baptême, donc il s'agit probablement d'enfants mort-nés.

La proportion d'enfants dans les registres de sépulture est de 53,54 %, soit 666.

La moitié des morts à Fontcouverte entre 1700 et 1725 a moins de dix ans.

352 sont des garçons, 313 sont des filles et un dont on ne connaît pas le sexe.

67 enfants peuvent être considérés comme mort-nés car portant la mention « N » à la place de leur prénom. 37 sont des garçons, 29 des filles et un de sexe indéterminé. Ceci doit bien faire comprendre le risque supplémentaire d'accouchement dangereux pour la mère.

Peut-on dès lors avancer que les filles sont plus robustes que les garçons à la naissance ?

Etayons cette hypothèse en regardant la mortalité des enfants selon les saisons.

b – la mortalité des enfants selon les saisons

L'hiver, on l'a vu, est une période propice à la mort pour toutes les personnes.

Parmi les 470 décès situés entre les mois de décembre et mars, soit 37,78 % du total des décès, 261 sont des décès d'« infans », c'est-à-dire que 55,53 % des décès d'enfants ont lieu en hiver. 144 sont des garçons (55,17 %) et 116 des filles (44,44 %), sans oublier une personne de sexe indéterminé.

On a vu aussi que les mois d'août et septembre sont propices au développement de fièvres pouvant entraîner une surmortalité.

Or sur 241 décès en août et septembre (soit 19,37 % des décès de la période 1700-1725), 139 (soit 53,25 %) sont des décès d'enfants, dont 75 sont des garçons (53,96 %), et 64 sont des filles (46,04 %).

Ainsi, les mois d'hiver et d'été cumulent à eux seuls près de 60 % des morts, dont une majorité d'enfants.

La mortalité infantine représente donc une large part des décès. Cela est général à l'ensemble de la période moderne avec cependant des variations régionales.

2 – La mortalité des adultes

Les adultes meurent aussi (heureusement, si l'on peut dire !), mais beaucoup moins que les enfants.

Dans le terme adulte, il faut avoir à l'esprit que l'on prend en compte aussi ceux que l'on appelle aujourd'hui les « adolescents ». Philippe Ariès⁵³ a d'ailleurs bien montré que la frontière entre l'enfance et le monde des adultes est floue.

a – la mortalité des adultes par sexe

Les adultes sont 581 à mourir entre 1700 et 1725.

D'abord la répartition des morts est inverse de celle des enfants. Il meurt plus de femmes que d'hommes : 338 contre 242.

Ainsi, les femmes « entre vingt et trente ans meurent un peu plus souvent que les hommes, à cause des maternités répétées ; entre quarante et cinquante ans, les hommes meurent bien plus souvent que les femmes, à cause du travail et des accidents ». ⁵⁴

Néanmoins, la répartition des personnes selon leur âge au décès, mentionné par le prêtre, est variable. Attention cependant aux erreurs possibles et fréquentes de la part des rédacteurs des registres, et aussi au sous-enregistrement des âges au décès.

Ce sont en fait 232 adultes sur 581, (soit 39,81 % de l'échantillon), âgés de 10 à 87 ans, qui ont un âge mentionné directement par les sources.

Il y a 136 mentions d'âge pour les hommes contre 95 pour les femmes.

Cependant, on peut dire que les décès des femmes âgées de 20 à 30 ans sont plus nombreux que ceux des hommes (sans oublier que la différence de l'effectif total pour chaque sexe), c'est ainsi que 24,21 % des femmes de cette tranche d'âge (donc en réalité beaucoup plus) meurent contre 20,59 % pour les hommes.

Ces chiffres ne donnent qu'une idée mais ne doivent pas masquer la réalité qui est vraisemblablement plus terrible encore pour la mortalité des femmes qui décèdent lors de l'accouchement.

b – la mortalité des adultes selon les saisons

L'hiver est aussi la saison à laquelle les adultes meurent le plus : 35,97 % des décès d'adultes ont lieu entre décembre et mars. C'est en été aussi que les adultes meurent, et c'est logique puisqu'on est alors en pleine période de travaux des champs, multipliant ainsi le risque d'accidents du travail. Août et septembre représentent 17,56 % des décès d'adultes. Ce sont donc, 53,53 % des adultes qui meurent en hiver et en été.

La mort survient donc pour tous les Hommes, cela fait partie de la vie. Si certains s'en vont plus tôt que d'autres, c'est parce que toutes les conditions nécessaires à leur survie n'étaient pas réunies. Cependant, tous ne sont pas égaux devant la mort. La mort naturelle, lente, est souvent

⁵³ Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Points Seuil, 1975, 318 p.

⁵⁴ P. Goubert et D. Roche, *Les Français et l'Ancien Régime. Culture et société*. Armand Colin, 1995, t.2, 392 p, p.158.

la plus souhaitable par les gens de l'Epoque Moderne, car au moins on a le temps de se préparer et surtout de recevoir l'extrême onction⁵⁵.
Il n'en n'est pas de même pour ceux qui quittent précipitamment le monde à cause d'un accident.

C – Les causes de la mort

Les causes de la mort sont multiples. Le mieux, c'est de mourir de façon naturelle, car c'est alors le choix de Dieu, et cela est la première cause de mortalité pour la plupart des habitants. Mais les hommes sont parfois confrontés à des situations exceptionnelles, tel ces hivers 1709 et 1710 qui furent terribles au point d'avoir à couper le pain à la hache⁵⁶, ou encore de devoir s'en aller parce qu'on a effectué une mauvaise manœuvre en allant couper du bois.

1 – Les conditions exceptionnelles : « le grand hyver »

1709-1710, c'est le « grand hiver », marqué par un très grand froid.

La chronologie de cet hiver type du « petit âge glaciaire » a été retracée par Maurice Lachiver⁵⁷ : le 6 janvier 1709, une vague de froid touche la Savoie. Elle est suivie de 21 jours de gels consécutifs, dont 18 sont inférieurs à -10°C. La France n'est pas non plus épargnée. Puis survient une période de dégel et de pluie, suivie à son tour par trois nouvelles vagues de froid intense. Enfin le printemps qui s'installe est lui aussi très pluvieux.

On imagine que Fontcouverte, perché à 1200 mètres d'altitude, a subi aussi cet hiver qui a probablement été encore plus froid, du fait de l'altitude, mais peut-être moins arrosé de part sa position géographique dans une vallée de la Maurienne qui est en général plus sèche et plus douce que le reste de la Savoie.

C'est d'ailleurs, durant les années 1709 et 1710 que l'on atteint les maximums de décès à Fontcouverte, avec 65 décès en 1709 et 70 en 1710.

Parallèlement, on assiste à une baisse des baptêmes et, dans une moindre mesure à des nombres de mariages relativement bas.

Dans ce contexte, nous sommes en présence de tous les caractères d'une crise démographique telle qu'elle est définie par Guy Cabourdin⁵⁸, lequel ajoute que de tels phénomènes s'accompagnent d'une hausse des prix du blé. Or en Savoie une hausse des prix du blé a bien été constatée⁵⁹ à la même période.

Sur les 135 décès de 1709 et 1710, 65 ont lieu entre octobre 1709 et juillet 1710. C'est d'ailleurs à partir d'octobre 1709 que la courbe des décès grimpe pour ne retomber qu'en juillet de l'année suivante.

Cette crise ne revêt pourtant pas l'importance de celle qui se déroule à Chambéry dans le même temps. Il est vrai que les conditions démographiques ne sont pas identiques, d'une part parce que Chambéry est une ville, et d'autre part parce que ses habitants sont beaucoup plus dépendants des prix du blé qu'une population rurale qui produit, en partie, ses propres besoins alimentaires. Si Chambéry connaît une crise majeure (magnitude 4) avec un indice de mortalité de 15,88⁶⁰,

⁵⁵ Robert Muchembled, Op.Cit. p.51-52.

⁵⁶ Jean Nicolas, Op.Cit, p.541.

⁵⁷ Maurice Lachiver, *Les années de misère. La famine au temps du Grand Roi*, Paris, 1991, p.269-287.

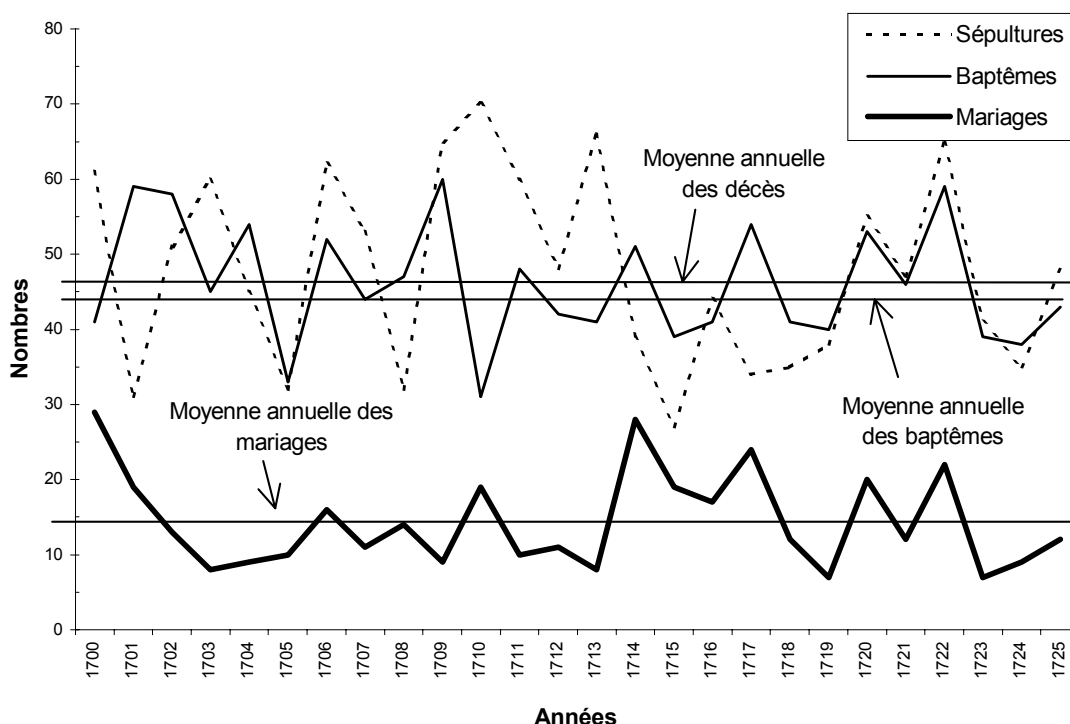
⁵⁸ G. Cabourdin et G. Viard, Op.Cit. p95-96.

⁵⁹ Jean Nicolas, Op.Cit. p.584 et suivantes.

⁶⁰ C. Townley, *Une crise démographique majeure : Chambéry en 1709*, in SSHA, Mémoires et documents, t.C, Chambéry, 1998, p.157 et suivantes.

Fontcouverte présente un indice de mortalité de 1,35 ce qui en fait une crise mineure (magnitude 1) sur une échelle qui comporte six degrés.
Le graphique de la page 91 nous donne un très bon résumé de cette crise démographique de l'hiver 1709-1710.

Figure 32 : Nombre de baptêmes, mariages et sépultures entre 1700 et 1725.



Fontcouverte n'a donc pas été épargnée par cette crise démographique générale à la France et à la Savoie.

Une autre cause de la mortalité survient soit pendant l'accouchement soit de ses suites.

2 – La mort en couche

Le manque d'hygiène, ainsi que des conditions alimentaires souvent défavorables à la mère et à son bébé, mais aussi la moindre complication lors de la naissance, et ce sont les vies même de l'enfant et de sa mère qui sont compromises.

Ce sont six mères mentionnées directement par les sources qui décèdent pendant, ou à la suite d'un accouchement difficile.

Les causes exactes ne sont pas précisées, mais une infection quelconque a pu entraîner ces femmes dans la mort.

Ainsi nous avons pu retrouver 10 femmes décédées suite à leur accouchement.

6 d'entre elles décèdent suite à l'accouchement d'un enfant mort-né. Le délai entre l'accouchement (présumé à la date d'inhumation du bébé pour les mort-nés) et l'inhumation de la mère varie du jour même, ou quelques jours après, jusqu'à un mois plus tard.

On imagine le choc du chef de famille dans de tels cas. Car la perte d'une épouse, on l'a vu, reste un événement marquant pour le restant de la vie.

3 – La mort accidentelle

Dans une société paysanne marquée par les travaux agricoles, certains décès interviennent parfois alors que les gens sont aux champs, par exemple.

On trouve la trace de quelques décès qui semblent avoir lieu sur le lieu de travail.

Ainsi, le 16 septembre 1705, Jean-Michel Rossat, 60 ans, décède « subitement au travail ». On ne peut évidemment pas connaître les causes exactes de la mort, mais cet homme est déjà âgé, il est usé par toute une vie de travail harassant, et une crise cardiaque peut tout à fait être à l'origine de son décès.

François Domenjon, 62 ans, est très certainement victime d'un accident du travail à proprement parler. En effet on apprend qu'il est « mort en forêt », probablement pendant la récolte de bois. Comme il meurt en juin, il est peu probable pour qu'il décède lors de travaux de bûcheronnage, car ceux-ci ont généralement lieu à l'automne.

Ensuite il y a des décès subits.

C'est le cas le 2 août 1724 de Jean Boisson, 15 ans, qui décède subitement.

Le cas de Michelette Meillan, est plus attristant. Le 31 décembre 1704, elle est prise d'un malaise qui lui entraîne des vomissements de sang, lesquels semblent l'étouffer. Alertés par « un râle énorme », Antoine Poin et sa femme Françoise, Félix Poin et d'autres voisins accourent, pour lui porter secours, mais ne peuvent qu'assister impuissants à son décès, car quand ils arrivent elle a « expiré ».

S'il y a un fléau que les villageois doivent craindre par dessus tout, c'est le feu. Le village, ainsi que ses nombreux hameaux, sont tous construits en habitat groupé, dans le seul but de libérer un maximum d'espace pour les cultures. Le désavantage, et le danger, c'est que les maisons sont pour la plupart couvertes de chaume et bâties avec une forte proportion de bois. De plus, les granges, qui se trouvent dans la partie supérieure de l'habitation, contiennent en toute saison du foin.

Les risques d'incendie sont d'autant plus importants qu'on s'éclaire à la lampe à huile, et une fausse manœuvre peut entraîner des ravages.

Le cas est alors dramatique car le feu peut se propager rapidement à tout le village, et détruire toutes les réserves de foin, de nourriture et parfois entraîner la mort.

C'est dans un incendie survenu le 2 avril 1721 au village des Brévières, vers dix heures, que périssent les membres de deux familles. C'est d'abord Anne Meillan, femme de Jean-Pierre Thorin, qui est découverte après le sinistre « à moitié brûlée » dans les décombres. Elle laisse derrière elle trois enfants.

Les autres victimes du même incendie sont les enfants d'Ambroise Poin, Claude et Marguerite, qui ont « étouffé ». Dans cette catastrophe, Ambroise perd deux de ses enfants ainsi que « tous les biens de la maison ».

On avait donc ainsi raison de craindre le feu.

En hiver en montagne, s'il y a un danger supplémentaire à redouter, ce sont les avalanches ou « lavanches » comme l'on dit alors.

Fontcouverte est une paroisse très étendue, et certains habitants sont obligés, pour se rendre à la messe, de traverser des lieux escarpés.

Le 14 janvier 1703, une famille rentre de la messe et traverse le lieu-dit La Combe du By, quand elle est emportée par « abondance de neige (lavanche) ».

Ce sont au moins cinq personnes qui se font ensevelir par la coulée de neige. Ainsi, Françoise Sibué d'Alpettaz, femme de Sorlin Sibillat, et ses deux fils, sa belle-sœur Marguerite, et enfin Balthazarde, la cousine de Marguerite sont prises par les flots de neige.

Si les deux fils s'en sortent, il n'en est pas de même pour les trois femmes.

Le 16 janvier, soit deux jours après l'accident, on enterre Françoise, qui a « enfin été retrouvée dans la neige à coté du Rieu d'Arvan ». Quant aux autres, ils sont toujours sous la masse de neige. Mais on continue à chercher car il n'est pas bon de laisser des gens sans sépulture.

Le 20 janvier, c'est Balthazarde que l'on a retrouvé et qui est enterrée.

Enfin le 21 janvier, la dernière victime, Marguerite, est dégagée et enterrée.

Mort naturelle ou accidentelle, de façon prématurée pour la plupart des enfants, ou bien due à des causes extérieures tel que les phénomènes climatiques, les épidémies, les guerres, ce tableau ne doit pas nous faire oublier le rapport qu'entretenaient les gens de l'époque différent avec la mort est bien différent de nos conceptions actuelles.

La mort est en effet quotidienne, le nombre de décès d'enfants a eu tendance à la banaliser, du moins en apparence, puis il y a presque tous les ans des périodes plus difficile à passer, ensuite, il faut accorder une place particulière au cimetière dans le village (il est situé autour de l'église), place qui a contribué à mettre les morts au milieu des vivants et donc à les faire côtoyer tous les jours la mort.

Enfin on vit avec la mort parce qu'on n'a pas le choix, mais l'important pour cette population, c'est de pouvoir de temps à autre l'occulter, en accélérant le rythme des mariages au lendemain des grandes épidémies par exemple et de faire durer la fête plusieurs jours.

La population de Fontcouverte entre 1561 et 1734, a évolué.
D'une part elle s'est accrue, mais avec un rythme lent, il n'y a d'ailleurs eu nulle part en Europe d'explosion démographique sous l'Ancien Régime.
La conséquence pour les hommes est qu'ils doivent se partager le même territoire, et donc quasiment le même volume de ressources, pour un plus grand nombre de personnes.

En ce qui concerne le bétail, on voit alors la taille des troupeaux croître à son tour.
Le cheptel suit cette évolution de la population, passant de 2068 bêtes en 1561, à 2347 en 1734 (en prenant en compte uniquement les bovins et les ovins).
Le bétail se retrouve dans tous les feux, riches ou pauvres, mais sa répartition selon son type et son nombre varie.
On trouve ainsi des feux peu peuplés en hommes qui possèdent un gros troupeau, et inversement, on trouve des feux fortement peuplés avec un nombre dérisoire d'animaux.
C'est d'ailleurs le bétail qui nous sert de base au calcul du niveau de richesse de la population.

L'indice qui est alors donné nous laisse entrevoir que la majorité de la population vit au seuil de la pauvreté, au sens où nous l'entendons aujourd'hui.
Mais en réalité c'est cette situation qui est la règle, et la normalité économique de la plupart des gens est celle que nous avons détaillée à Fontcouverte.

Il n'y a pas de différence de nature entre les habitants de Fontcouverte : tous sont paysans, tous connaissent les aléas du climat, tous ne sont pas à l'abri d'une gelée tardive, tous sont confrontés aux mêmes contraintes quand le pays est occupé par la soldatesque, tous sont égaux enfin devant les épidémies, même si les mieux nourris semblent mieux résister.
Il y a simplement une différence de degré, que l'on ne peut finalement déceler que dans l'étude détaillée du cheptel.

Parmi ces paysans, il y en a de mieux lotis que d'autres.
Car de la pauvreté, ou plutôt de la misère, il y en a au village.
Elle se manifeste par la présence de miséreux, ces gens qui ne possèdent rien, même pas la force de leur corps pour travailler.
Ces gens que l'on quantifie dans les recensements, et que parfois on met à l'écart, ce qui ne semble pas le cas à Fontcouverte.

Mais face à cette situation la solidarité villageoise fonctionne parfaitement.
Certains offrent de la nourriture lors des mariages, car il est important de montrer sa bonté, mais surtout des aumônes sont mises en place, souvent à l'initiative de gens qui, avant de mourir, feront distribuer celles-ci et souhaiteront les voir se perpétuer par la suite.
La misère se mesure aussi aux conditions de santé, et l'on a vu le rapport qui existe entre les infirmités et la misère.

La population est cependant animée par un désir de vivre plus fort que tout.

Les passages de troupes causent des dévastations, sèment la terreur ou brûlent les maisons, soit, ce n'est pas pour cela que l'on ira habiter ailleurs.

Car, ce qui fait le village, c'est tout l'héritage des ancêtres, des milliers d'autres qui se sont installés avant et qui ont pu, qui ont su y vivre malgré les difficultés.

Les Fontcouvertins partent peu à l'aventure.

Certains s'en vont pour quelques mois d'hiver ramoner les cheminées ou « font les colporteurs » de villages en villages.

Mais le mouvement saisonnier d'immigration temporaire n'est pas flagrant au XVIII^e siècle en ce qui concerne Fontcouverte.

En effet on ne constate pas de creux dans les baptêmes aux mois d'octobre, novembre et décembre, qui correspondrait à des conceptions janvier à mars, ce qui prouve que les gens restent au pays pendant l'hiver, alors que cela sera beaucoup moins vrai au XIX^e siècle et au début du XX^e.

Alors quand on reste au pays il faut se marier, fonder son propre feu et élever ses enfants pour que perdure la communauté.

D'ailleurs les mariages sont un peu le reflet de la bonne santé de cette population.

Quand elle subit une épreuve, la courbe des mariages a tendance à baisser.

Au lendemain de la crise démographique de 1709-1710, mais surtout après l'occupation française de 1703 à 1713, les mariages ont repris, comme pour témoigner de l'espoir de voir revenir des temps moins difficiles.

Les jeunes mariés sont d'ailleurs conformes à leur contemporains français : ils se marient vers 28 ans pour les garçons et 27 ans pour les filles, ils se marient principalement entre gens de la même communauté, et s'il vont chercher ailleurs un conjoint, la distance à laquelle ils vont le trouver est souvent comprise dans un rayon de 20 kilomètres.

Enfin on n'hésite pas à se marier entre lointains cousins, mais jamais sans l'accord de l'autorité épiscopale !

Les nouveaux mariages constituent pour la plupart de nouveaux feux.

Les typologies familiales nous ont montré que le type de la « super famille », avec à sa tête un patriarche sous le toit duquel vivent un ou plusieurs de ses enfants et petits enfants, reste l'exception.

La famille fontcouvertine des XVI^e et XVIII^e siècles est le type même de la famille de l'Ancien Régime avec 3 ou 4 enfants.

Il faut dire que lorsqu'un enfant naît, il a une chance sur deux d'atteindre l'âge adulte. Ce qui laisse présager du nombre réel d'enfants nés dans un couple.

D'ailleurs ces naissances ont lieu, elles aussi selon un calendrier saisonnier, et les baptêmes qui s'en suivent ont lieu rapidement après comme partout ailleurs.

Enfin nous sommes dans une société relativement stable, attachée à ses traditions, où les changements sont rares. Il n'est qu'à constater la permanence dans l'attribution des prénoms pour s'en convaincre.

Cette société qui grandit par ses enfants, grâce au renouvellement qu'ils apportent, est cependant très souvent débitrice en terme de nombres de naissances rapportées aux nombres de décès.

La population a crû au prix de nombreuses naissances qui ont finies leurs jours trop tôt.

La population de Fontcouverte présente donc de fortes similitudes avec le reste de la population de la Savoie et de la France.

Fontcouverte n'est pas une organisation villageoise à part, au contraire, elle est un témoin de ce qu'a pu être la vie dans les montagnes savoyardes à l'Epoque Moderne.

LES SOURCES

1. En ce qui concerne les trois recensements, nous avons tenus entre nos mains les documents originaux qui ont ainsi pu être exploités dans les meilleures conditions.

Le recensement de 1561, pour des questions de lisibilité, a été étudié d'après la transcription effectuée par M. Modellon, des Archives Départementales de la Savoie, sur demande de l'Abbé Michelland, prêtre de Fontcouverte, et dépositaire des Archives de Fontcouverte, en 1983.

- ce document est consultable aux A.D.S. sous la cote **J 688**.

Ce document comptable est l'œuvre d'Emmanuel-Philibert. En effet après la victoire de St Quentin en 1557, le Traité du Cateau-Cambrésis des 2 et 3 avril 1559 prévoit la restitution de ses terres au Duc. Cela se conclut par le mariage d'Emmanuel-Philibert avec Marguerite de France, fille de François I^{er}.

Mais les finances du Duc ne sont pas brillantes. Il faut un nouvel impôt qui est établi par l'édit du 3 novembre 1560 et qui porte sur la consommation du sel, dont la distribution devient un monopole d'état. Celui-ci fait alors procéder au recensement des sujets du duché pour pouvoir établir un plan d'imposition.

Le document recense donc toutes les personnes présentes dans le feu au moment de la visite du commissaire, ainsi que la composition et le nombre d'animaux.

Les recensements de 1716 et 1734 ont été étudiés sur les originaux, consultables à Fontcouverte.

Le recensement de 1716 est un « état et nombre des familles de la paroisse de Foncouverte en Maurienne et des personnes habitantes d'icelle paroisse ». Ce recensement, qui semble être une consigne des mâles, a été « fait ensuite de l'ordre du Sr avocat Rol du 6^e octobre 1716 ». Il ne nous a pas été possible de trouver d'autres renseignements à son sujet.

Ce document ne comporte que les noms, prénoms et âge des habitants. Aucune mention de bétail n'est apposée. En revanche, il y a un « état des pauvres » à la fin de ce document.

Le recensement de 1734, est quant à lui ordonné par un édit royal du 10 mai 1734, dont nous ne savons dans quelles circonstances et pourquoi il a été pris.

Il s'agit cependant d'un document fiscal puisqu'y sont recensées toutes les personnes vivant dans le feu, leur âge, leur profession ainsi que le détail de leur bétail, et pour les personnes concernées, leur état de santé et la présence éventuelle d'infirmités.

2. En ce qui concerne l'étude sur les baptêmes, mariages et sépultures, nous avons dépouillé les **registres de catholicité** qui sont consultables sur microfiches aux A.D.S. :

- années 1587 – 1680 : **5 mi 377**
- années 1681 – 1694 : **5 mi 378**
- années 1693 – 1783 : **5 mi 378**
- années 1783 – 1837 : **5 mi 378**
- années 1602 – 1612 : **6 mi 173**
- années 1619 – 1621 : **6 mi 173**

Les registres sont dans un remarquable état de conservation.

La rédaction est en latin et la lisibilité est très bonne à partir de 1680, ce qui a guidé notre choix dans la période à étudier.

En ce qui concerne les actes de **baptême**, il est noté la date du baptême, dont le classement s'effectue par année puis par mois. Les noms des deux parents sont présents dans 90 % des cas. Sont ensuite mentionnés les noms du parrain et de la marraine.

Pour les actes de **mariage**, le classement est le même que précédemment.

Les noms et prénoms des époux sont suivis du nom du père pour chacun et, malheureusement, trop rarement le nom de leur mère. Il est aussi précisé si le père est vivant ou défunt. Est indiqué le lieu de provenance de l'époux qui se marie avec quelqu'un de la paroisse. Enfin sont mentionnés les noms des témoins.

Les actes de **sépulture** sont toujours classés selon le même principe. On trouve le nom du défunt suivi des prénoms et nom du père et du prénom et nom de jeune fille pour la mère, quand il s'agit de décès d'enfants.

Pour les adultes, ne sont précisés les noms du conjoint ou des parents que dans de trop rares cas. Cependant, dans la plupart des actes de femmes décédées, on trouve le nom du mari. Lorsque celle-ci semble célibataire, on trouve le nom de son père.

Chez les hommes adultes, on ne trouve que leur prénom et nom.

3. Ajoutons à ses sources deux études sur Entremont-le-Vieux au XVI^e siècle d'après le recensement de 1561, par Mr André PALLUEL-GUILLARD, ainsi qu'une étude sur Valmeinier au XVI^e d'après le recensement de 1561 également, fournies toutes deux par Mr André PALLUEL-GUILLARD.

BIBLIOGRAPHIE

Liste des principales abréviations

SSHA : Société savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie

SHAM : Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne

- **ALBERT J.B.**, *Comment on s'appelait il y a deux cents ans*, in SSHAM, 2^eS, T.6, p.27-31.
- **ARIÈS** Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Coll. Points Histoire, Sueil, 1973, 318 p.
- **BOZON** Pierre, *La vallée des Villards aux XVI^e et XVII^e siècles d'après deux consignes du sel*, in SSHAM, 2eS, T.16, p.75-82.
- **BOZON** Pierre, *La vallée des Villards. Les travaux et les jours dans une haute vallée de Savoie*, Imprimeries réunies de Chambéry, Chambéry, 1982, 127 p.
- **CABOURDIN** Guy et **VIARD** Georges, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Coll.U, Armand Colin, 3^e édition, 1998, 334 p.
- **CHAVOUTIER** Lucien, *Des abbayes aux champs de ski. L'histoire millénaire des alpages*, in *L'Histoire en Savoie*, Hors série, 1996, 96 p.
- **CHAVOUTIER** Lucien, *Villages de montagne en Savoie*, in *L'Histoire en Savoie*, n°118, 1995, 96 p.
- **COLLOMB** Gérard (dir.), *Vêtements et costumes dans la Savoie traditionnelle*, in *L'Histoire en Savoie*, Hors série, 1991, 168 p.
- **DEMOTZ** Bernard, *Les comtes qui, en 400 ans, firent la Savoie*, in *L'Histoire en Savoie*, Nouvelle édition, 1994, 32 p.
- **DEVOS** Roger et **GROSPERRIN** Bernard, *La Savoie de la Réforme à la Révolution Française*, Rennes, Ouest France, 1985, 566p.
- **DOMPNIER** Pierre, *St Jean de Maurienne*, in *L'Histoire en Savoie*, n° 63, 1993, 48 p.
- **DUPÂQUIER** Jacques (dir.), *Histoire de la population française. 2 : De la Renaissance à 1789*, Paris, Quadriga, P.U.F., 1995, 597 p.
- **GARNOT** Benoît, *La population française aux XVI^e – XVII^e – XVIII^e siècles*, Paris, Coll. Synthèse Histoire, Ophrys, 3^e édition, 1995, 126 p.
- **GORRE** A., *La vie économique en Maurienne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, in SHAM, 2^e S, T. 10, 1945, p. 234 et suivantes.

- **GOUBERT** Pierre et **ROCHE** Daniel, *Les Français et l'Ancien Régime. 2 : culture et société*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 1995, 392 p.
- **GRESLOU** Nicolas, *La peste en Savoie (aux XVI^e et XVII^e siècles)*, in Mémoires et documents de la SSHA, Chambéry, 1973, 181 p.
- **GROS** Adolphe, *Histoire de Maurienne. Tome 2 : La Maurienne du XV^e au XVIII^e siècle*, Chambéry, Imprimeries réunies, 1946, 285p.
- **GROSPERRIN** Bernard, *La Savoie et la France de la Renaissance à la Révolution*, in *L'Histoire en Savoie*, n°108, 1992, 47 p.
- **GUICHONNET** Paul (dir.), *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse, Privat, 1996, 367 p.
- **LEBRUN** François, *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Coll. U2, Armand Colin, 3^e édition, 1995, 180 p.
- **LOVIE** Jacques, *Le mariage au XVII^e*, in *L'Histoire en Savoie*, n°80, 1993, 48 p., p. 10-18.
- **LOVIE** Jacques, *Les ducs de Savoie (1416–1713)*, in *L'Histoire en Savoie*, Nouvelle édition, 1994, 25 p.
- **MESTRALLET** Michèle, *Naître en Savoie*, in *L'Histoire en Savoie*, n°96, 1989, 48 p.
- **MUCHEMBLED** Robert, *Sociétés, cultures et mentalités dans la France moderne. XVI^e–XVIII^e*, Paris, Coll.Cursus, Armand Colin, 2^e édition, 1994, 187 p.
- **NICOLAS** Jean et Renée, *La vie quotidienne en Savoie aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Hachette, 2^e édition, 1989, 371, p.
- **NICOLAS** Jean, *La Savoie au XVIII^e Siècle. Noblesse et bourgeoisie*, Paris, Ed. Maloine, 1978, 1242 p.
- **PALLUEL-GUILLARD** André et **BOGEY-REY** Annie, *Mourir en Savoie au fil des siècles*, in *L'Histoire en Savoie*, n° 85, 1987, 40 p, p.1-20.
- **PALLUEL-GUILLARD** André, *Les rois (XVIII^e – XX^e siècles)*, in *L'Histoire en Savoie*, Nouvelle édition, 1994, 33 p.
- **PEROUSE** Gabriel, *Histoire d'une population aux XVII^e et XVIII^e siècles. Etude statistique et démographique sur St Sorlin d'Arves, commune des hautes vallées alpestres de Savoie*, in *Mémoires et Documents de la SSHA*, T.67, Chambéry, 1930.
- *siècle*, Coll. Cursus, Armand Colin, 2^e édition, 1996, 187 p.
- **ROCHE-GALOPINI** Gisèle, *Sur les traces de Saturnin Bouttaz à Fontcouverte en Maurienne. 1742 – 1816*. Le Chaffaut, Ed. Terradou, 1992, 157 p.
- **ROCHE-GALOPINI** Gisèle, *Retour à Fontcouverte*. Grenoble, Alzieu éditions, 1996, 390 p.

- **TOWNLEY** Corinne, *Une crise démographique majeure : Chambéry en 1709*, in *Mémoires et documents de la SSHA*, Tome C, Chambéry, 1998, p. 157-168.
- **TRACQ** F et **GROS** L, *Bessans. Recensement de 1734 par le châtelain Jean-Baptiste Personnaz*, in *SSHAM*, 2eS, T.15, p.41-55.
- **VAN GENNEP** Arnold, *En Savoie, du berceau à la tombe*, Marseille, Laffite Reprints, 1981, 328 p.

Table des matières

Remerciements.....	p. 3
Introduction.....	p. 4
Première partie : La population.....	p. 8
I – Etude Quantitative d’après les recensements de 1561, 1716 et 1734.....	p. 9
A - Le recensement de 1561.....	p. 9
1 - La population.....	p. 10
a - chiffre global	
b - les calculs du commissaire Rybet	
2 - Les feux.....	p. 11
a – définition	
b – le nombre et la composition des feux	
c – typologie des ménages	
d – répartition des ménages selon le type	
e – le chef	
f – les métiers	
3 - Les patronymes.....	p. 16
a – les noms de familles	
b – les prénoms	
B – Le recensement de 1716.....	p. 19
1 – La population en 1716.....	P. 19
2 – Les feux.....	p. 19
a – le nombre et la composition des feux	
b - typologie et répartition des ménages	
c – le chef	
2 – Les patronymes.....	p. 24
a - les noms	
b - les prénoms	

C – Le recensement de 1734.....	p. 27
1 – La population en 1734.....	p. 27
2 – Les feux.....	p. 27
a - nombre et composition des feux	
b - typologie et répartition des ménages	
c – le chef	
3 – Les métiers.....	p. 31
4 – les patronymes.....	p. 33
a - les noms	
b - les prénoms	
II – La répartition de la population.....	p. 37
A – La répartition de la population par sexe.....	p. 37
1 – en 1561.....	p. 37
2 – en 1716.....	p. 38
3 – en 1734.....	p. 38
B – La répartition de la population par âge selon le sexe.....	p. 38
1 – en 1561.....	p. 38
a – les enfants	
b – les adultes	
2 – en 1716.....	p. 39
3 – en 1734.....	p. 42
III – Epidémies et santé.....	p. 45
A – le passage de Lesdiguières.....	p. 45
1 – Contexte politique.....	p. 45
2 – Fontcouverte, sur le chemin de Lesdiguières.....	p. 45
3 – Pillage et dévastations.....	p. 46
4 – La peste.....	p. 47

B – Septembre 1722 : septembre noir.....	p. 48
C – L'état de santé de la population de Fontcouverte en 1716 et 1734.....	P. 48
1 – Les différents types de handicaps.....	p. 49
a – Les infirmités physiques	
b – Les déficiences mentales	
c – Les personnes atteintes de troubles physiques et mentaux	
2 – Origine des maux.....	p. 50
3 – Qui sont les personnes concernées ?.....	p. 50
 Deuxième partie : La richesse.....	 p. 52
I – Le cheptel.....	p. 53
A – Méthode d'analyse.....	p. 53
B – Composition du cheptel.....	p. 53
1 – les bovins.....	p. 53
a – en 1561	
b – en 1734	
2 – les ovins et les caprins.....	p. 54
a – en 1561	
b – en 1734	
3 – les équins.....	p. 55
C – Répartition du bétail et coefficient de richesse.....	p. 56
1 – La répartition du bétail.....	p. 56
a – en 1561	
b – en 1734	

2 – La taille des troupeaux.....	p. 56
a – en 1561	
b – en 1734	
3 – Métiers et bétail en 1734.....	p. 58
4 – La valeur du bétail : le coefficient de richesse.....	p. 59
II – Les pauvres.....	p. 60
A – Qu’est-ce qu’un pauvre ?.....	p. 60
B – Etat des pauvres d’après les recenseurs.....	p. 60
1 – En 1561.....	p. 60
2 – En 1716.....	p. 60
3 – En 1734.....	p. 61
C – Une approche de la réalité de la pauvreté avec le taux théorique de richesse.....	p. 61
1 – En 1561.....	p. 61
2 – En 1734.....	p. 62
D – Les moyens de lutte contre la pauvreté.....	p. 63
III – Les riches.....	p. 65
A – Qui sont les riches ?.....	p. 65
B – Les riches à Fontcouverte.....	p. 65
1 - En 1561.....	p. 65
2 – En 1734.....	p. 66

Troisième partie : Naître, vivre et mourir à Fontcouverte.....	p. 68
 I – Le mariage.....	 p. 70
A – Statistiques générales.....	p. 70
1 – Le nombre de mariages.....	p. 70
2 – Les variations annuelles.....	p. 70
3 – Les variations saisonnières des célébrations de mariages.....	p. 72
4 – Les jours du mariage.....	p. 74
B – Les modalités du mariage.....	p. 75
1 – Publicité du mariage.....	p. 75
2 – Les «mariages consanguins ».....	p. 76
3 – Parents et témoins.....	p. 77
C – Les futurs époux.....	p. 78
1 – Le choix du conjoint.....	p. 79
a – l’endogamie	
b – les « mariages futurs »	
c – l’homogamie	
2 – L’âge au mariage.....	p. 82
a – les hommes	
b – les femmes	
3 – Les remariages.....	p. 82
 II – La naissance et les baptêmes.....	 p. 84
A – Statistiques générales.....	p. 84
1 – Nombre total.....	p. 84
2 – Les variations annuelles.....	p. 84

3 – Le mouvement saisonnier des baptêmes.....	p. 86
4 – Répartition par sexe.....	p. 86
B – La date et le lieu du baptême.....	p. 87
1 – Le jour de la naissance.....	p. 87
2 – Les jours du baptême.....	p. 87
3 – Le lieu du baptême.....	p. 88
C – Autour de la naissance.....	p. 89
1 – Le choix du prénom.....	p. 89
2 – L’abandon d’enfants.....	p. 90
3 – Les naissances gémellaires.....	p. 90
III – Les sépultures et la mort.....	p. 92
A – Statistiques générales.....	p. 92
1 – Nombre total.....	p. 92
2 – Les variations annuelles des décès.....	p. 92
3 – Les variations saisonnières des décès.....	p. 93
4 – La répartition par sexe.....	p. 94
B – La mortalité.....	p. 94
1 – La mortalité des enfants.....	p. 94
a – la mortalité des enfants par sexe	
b – la mortalité des enfants selon les saisons	
2 – La mortalité des adultes.....	p. 95
a – la mortalité des adultes par sexe	
b – la mortalité des adultes selon les saisons	

C – Les causes de la mort.....	p. 96
1 – Les conditions exceptionnelles : « le grand hyver ».....	p. 96
2 – La mort en couches.....	p. 97
3 – La mort accidentelle.....	p. 98
CONCLUSION.....	p. 100
LES SOURCES.....	p. 103
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 105
TABLE DES MATIERES.....	p. 108
TABLE DES FIGURES.....	p. 115
ANNEXES.....	vol.2

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition du nombre de personnes par feu en 1561.....	p. 11
Figure 2 : Nombre d'enfants par couples pour les ménages de type 3 en 1561.....	p. 13
Figure 3 : Nombre total d'enfants par couple (ménages de type 3 et de type 4) en 1561.....	p. 14
Figure 4 : Liste des prénoms attribués en 1561.....	p. 18
Figure 5 : Répartition du nombre de personnes par feu en 1716.....	p. 20
Figure 6 : Répartition des chefs de feu selon leur âge en 1716.....	p. 21
Figure 7 : Nombre d'enfants par couples pour les ménages de type 3 en 1716.....	p. 22
Figure 8 : Nombre total d'enfants par couple (ménages de type 3 et de type 4) en 1716.....	p. 23
Figure 9 : Liste des prénoms attribués en 1716.....	p. 26
Figure 10 : Répartition du nombre de personnes par feu en 1734.....	p. 27
Figure 11 : Nombre d'enfants par couples pour les ménages de type 3 en 1734...	p. 29
Figure 12 : Nombre total d'enfants par couple (ménages de type 3 et de type 4) en 1734.....	p. 30
Figure 13 : Liste des prénoms attribués en 1734.....	p. 35
Figure 14 : Répartition du nombre total de personnes par tranches d'âge en 1716...	p. 40
Figure 15 : Répartition du nombre d'hommes par tranches d'âge en 1716.....	p. 40
Figure 16 : Répartition du nombre de femmes par tranches d'âge en 1716.....	p. 41
Figure 17 : Répartition du nombre total de personnes par tranches d'âge en 1734...	p. 42
Figure 18 : Répartition du nombre d'hommes par tranches d'âge en 1734.....	p. 43
Figure 19 : Répartition du nombre de femmes par tranches d'âge en 1734.....	p. 43
Figure 20 : Variations annuelles du nombre de mariages entre 1700 et 1725.....	p. 70
Figure 21 : Variations saisonnières du nombre de mariages entre 1700 et 1725.....	p. 72
Figure 22 : Répartition du nombre de mariages selon le mois de l'année entre 1700 et 1725 (en pourcentage).....	p. 73

Figure 23 : Nombre de mariages selon le jour de la semaine entre 1700 et 1725.....	p. 74
Figure 24 : Les jours de mariage entre 1700 et 1725 (en pourcentage).....	p. 75
Figure 25 : Villages d'origine des époux extérieurs à la communauté de Fontcouverte..	p. 80
Figure 26 : Variations annuelles du nombre de baptêmes entre 1670 et 1725.....	p. 84
Figure 27 : Le mouvement saisonnier des baptêmes entre 1670 et 1725.....	p. 86
Figure 28 : Nombre de baptêmes selon le jour de la semaine entre 1670 et 1725.....	p. 87
Figure 29 : Répartition du nombre de baptêmes selon le jour de la semaine entre 1670 et 1725 (en pourcentage).....	p. 88
Figure 30 : Variations annuelles du nombre de décès entre 1700 et 1725.....	p. 92
Figure 31 : Variations saisonnières du nombre de décès entre 1700 et 1725.....	p. 93
Figure 32 : Nombre de baptêmes, mariages et sépultures entre 1700 et 1725.....	p. 97